

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

[C – 2019/42134]

22 MAI 2019. — Arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la certification par unité d'acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4 en plein exercice ou en alternance

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu les articles 39, 47 et 49 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 organisant, à titre expérimental, dans le régime de la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU), des options de base groupées en 4ème, 5ème et 6ème années de l'enseignement secondaire qualifiant;

Vu l'avis de conformité *pro forma* établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : « S.F.M.Q. », entre le profil de formation du/de la « Maçon/Maçonne » et le profil de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 10 décembre 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité;

Vu l'avis de conformité *pro forma* établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : « S.F.M.Q. », entre le profil de formation du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » et le profil de certification du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 27 mars 2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité;

Vu le test « genre » du 29 janvier 2019 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1°, du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française;

Vu le protocole de négociation du 15 mars 2019 au sein du Comité de négociation entre le Gouvernement de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement et des Centres P.M.S. subventionnés reconnus par le Gouvernement;

Vu la demande d'avis dans un délai de 30 jours adressée au Conseil d'État le 1^{er} avril 2019, en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 2°, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant l'absence de communication de l'avis dans ce délai;

Vu l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973;

Sur proposition du Ministre de l'Éducation;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. En application des articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 organisant, à titre expérimental, dans le régime de la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU), des options de base groupées en 4ème, 5ème et 6ème années de l'enseignement secondaire qualifiant, le profil de certification du/de la « Maçon/Maçonne » est défini à l'annexe 1.

Art. 2. En application de l'article 47 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 organisant, à titre expérimental, dans le régime de la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU), des options de base groupées en 4ème, 5ème et 6ème années de l'enseignement secondaire qualifiant, le profil de certification du/de la « Maçon/Maçonne » est défini à l'annexe 2.

Art. 3. En application des articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 organisant, à titre expérimental, dans le régime de la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU), des options de base groupées en 4ème, 5ème et 6ème années de l'enseignement secondaire qualifiant, le profil de certification du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » est défini à l'annexe 3.

Art. 4. En application de l'article 47 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 organisant, à titre expérimental, dans le régime de la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU), des options de base groupées en 4ème, 5ème et 6ème années de l'enseignement secondaire qualifiant, le profil de certification du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » est défini à l'annexe 4.

Art. 5. Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} septembre 2018, excepté l'article 4 qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

Art. 6. La Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 mai 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,

R. DEMOTTE

La Ministre de l'Éducation,

M.-M. SCHYNS

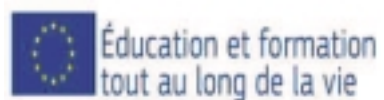
Annexe 1 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance.



Profil de certification Maçon/Maçonne

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute Option de Base Groupée (OBG), toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et parce qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formation commune qu'ils soient organisés dans la formation commune ou dans la formation optionnelle.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de l'OBG et/ou de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.**

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

l'enseignement spécialisé¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.

- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *Européan Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.
- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'exécution des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie.....	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	11
Deuxième partie	13
Unités d'acquis d'apprentissage.....	14
UAA 1 Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique	14
UAA 5 Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.....	21
UAA 2 (Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)	32
UAA 6 Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.	40
UAA 3 Placer l'isolation thermique sur un mur existant.....	50
UAA 4 Exécuter des maçonneries collées.....	56
UAA 7 Exécuter des maçonneries de parement au mortier	65
Troisième partie.....	74
Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	75
Quatrième partie.....	89
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	90
Cinquième partie	105
Profil d'équipement	106
Annexes	108
Glossaire CPU	109
Le cadre francophone des certifications	112

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Maçon/Maçonne

Code de l'option :

3311

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Maçon/Maçonne » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 17 Décembre 2014.

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stages : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stages : 19 semaines



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ « Maçon/Maçonne »

Positionnement Provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour les 3 ans).

L'UAA 3 est une unité flottante c'est-à-dire une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment **en 2^e et en 3^e année**.

	Ordre de déroulement des UAA ¹³	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
1 ^e année	UAA1	Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique.	10	20
	UAA5	Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.	17	40
2 ^e année	UAA2	(Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).	6	10
	UAA6	Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.	17	40
2 ^e et 3 ^e année	UAA3 Flottante	Placer l'isolation thermique sur un mur existant.	4 (2 ^e année) 2 (3 ^e année)	20
3 ^e année	UAA4	Exécuter des maçonneries collées.	7	10
	UAA7	Exécuter des maçonneries de parement au mortier.	18	40

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.
La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Installer/désinstaller le chantier	a. Aménager le chantier.	UAA1 : Poser des systèmes d’égouttage et de drainage périphérique.	a + b + c + g + h + x
	b. Acheminer et stocker les matériaux.		
AC2 : Implanter le bâtiment	c. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.	UAA2 : (Dé) Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).	a + b + c + t + u + v + w + x
AC3 : Réaliser le terrassement et les fondations	d. Aplanir le plateau.	UAA3 : Placer l’isolation thermique sur un mur existant.	a + b + c + o + p + x
	e. Creuser des tranchées à dimension.		
	f. Réaliser des fondations armées.		
AC4 : Poser des systèmes d’égouttage et de drainage périphérique	g. Poser les installations et les canalisations des eaux usées, des eaux de pluie et des eaux vannes.	UAA4 : Exécuter des maçonneries collées.	a + b + c + i + j + l + m + r + s + x
	h. Poser un système de drainage périphérique.		

AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer)	i. Confectionner le mortier ou la colle mécaniquement ou manuellement.	UAA5 : Planter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.	a + b + c + d + e + f + i + j + k + q + r + x
	j. Préparer la construction de différents types de murs.		
	k. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier.		
	l. Réaliser des maçonneries à l'aide de colles.		
	m. Réaliser des baies.		
AC6 : Intégrer des éléments dans la maçonnerie	n. Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutres gîtages).	UAA6 : Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.	a + b + c + i + j + k + m + n + r + s + x
AC7 : Placer l'isolation thermique	o. Stocker et protéger les matériaux isolants.	UAA7 : Exécuter des maçonneries de parement au mortier.	a + b + c + i + j + k + m + r + s + x
	p. Poser un matériel d'isolation.		
AC 8 : Etancher des parois	q. Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou murs contre terre.		
	r. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle.		
	s. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies.		
AC 9 : Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)	t. Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel.		
	u. Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé.		
	v. Couler le béton.		
	w. Décoffrer.		
Exigences transversales	x. Appliquer les prescriptions en		

	matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.	
--	---	--

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du profil de formation fourni par le SFMQ.

UAA 1	Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC 1 : Installer/désinstaller le chantier AC 2 : Implanter le bâtiment AC 4 : Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

1.1. Aménager le chantier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'implantation. - Le matériel de sécurisation d'accès. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural ; - déterminer les accès au chantier, sur base du plan ; - identifier les zones de circulation du chantier ; - préserver les passages pour piétons et les accès des camions ; - installer les clôtures de chantier. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - La signalisation et pictogrammes de sécurité. - Le PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des équipements de sécurisation et de protection du chantier, à l'analyse de risque et aux moyens de prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - repérer les éléments à mettre en place ; - installer la signalisation de chantier - installer les pictogrammes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Branchement électrique : 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. 	

<ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. <p>- Alimentation en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	
Les types de cloisons et clôtures.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les éléments à mettre en place ; - utiliser le matériel approprié ; - sécuriser les matériaux et le matériel de chantier contre l'effraction. 	
- Les conteneurs : types, conditions d'installation, ...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - Installer des conteneurs. 	
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - Installer des lieux de regroupement des déchets. 	

1.2. Acheminer et stocker les matériaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
- Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. 	

matériaux. - L'identification du matériel/matériaux.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

1.3. Planter les ouvrages et déterminer les niveaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p style="text-align: center;">Planter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les limites d'un ouvrage et ses dimensions. - Les techniques de traçage (niveau d'eau, décamètre, équerre, ...). - Les chaises : <ul style="list-style-type: none"> • principe d'utilité ; • principe de positionnement. - Les conditions de stabilité et de protection des chaises pendant toute la réalisation de l'ouvrage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer et assembler les éléments de la chaise. ❖ Positionner les chaises sur base des consignes données. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

1.4. Poser les installations (réservoirs, citernes, fosses septiques, mini-stations d'épuration, etc.) et les canalisations (conduites, drains, chambres de visite, etc.) des eaux usées, des eaux de pluie et des eaux vannes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : <ul style="list-style-type: none"> • perpendiculaire, parallèle, angles, rayons. • éléments constructifs liés au gros-œuvre et au réseau d'égouttage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural ; - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation ; - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage ; - Extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Poser les installations (réservoirs, citernes, fosses septiques, mini-stations d'épuration, etc.) et les canalisations (conduites, drains, chambres de visite, etc.) des eaux usées, des eaux de pluie et des eaux vannes en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes d'égouttage : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de base de l'égouttage : plan, types, principes de fonctionnement, catégories d'eau (vannes, de pluie, usées), niveaux de raccordement usuels, pentes des canalisations, ... • les éléments constitutifs (tuyauteries, accessoires, réservoirs, citernes, fosses septiques, chambres de visite, station d'épuration, avaloirs, rigoles) : caractéristiques, conditions de mise en œuvre (prescriptions du fabricant), ... - La réalisation des joints (herméticité). - Le repérage des niveaux (niveau, laser, ...). - Les techniques d'assemblage (collage, avec joints, dilatation à la chaleur, ...). - Les techniques d'étanchéisation. - Les niveaux de raccordement usuels selon les prescriptions des fabricants. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer les dénivelés en fonction d'une pente donnée. ❖ Repérer le tracé du réseau d'égouttage/drainage. ❖ Reporter des niveaux de référence. ❖ Identifier les éléments adéquats. ❖ Couper des tuyaux et accessoires. ❖ Assembler et raccorder les éléments du système d'égouttage. ❖ Positionner et stabiliser tuyaux, éléments constitutifs et accessoires. ❖ Maçonner et cimenter (intérieur et extérieur) une chambre de visite. ❖ Assurer l'étanchéité d'une chambre de visite. ❖ Poser des couvercles hermétiques. 	

- Les prescriptions relatives à la pose et au raccordement des différents appareils (séparateurs, débourbeurs, décanteurs, dégraisseurs, intercepteurs d'huile et d'hydrocarbures, citernes, fosses de traitement)		
- La stabilisation : moyens, types, conditions de mise en œuvre, ...	❖ Stabiliser le réseau d'égouttage.	
- Les procédures et les matériaux de remblayage. - Les facteurs de détérioration (remblai). - Les matériaux et/ou équipements de protection des conduites en attente.	❖ Veiller au maintien de l'alignement. ❖ Identifier les causes présentes susceptibles d'endommagement. ❖ Remblayer ou protéger les conduites en attente.	

1.5. Poser un système de drainage périphérique

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les principes de sécurité. - L'outillage manuel.	❖ Aménager le fonds de fouille. ❖ Stabiliser la tranchée.	Poser un système de drainage périphérique en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les systèmes de drainage : <ul style="list-style-type: none"> • les types de drains ; • les éléments constitutifs ; • les principes de fonctionnement ; • les conditions de mise en œuvre. 	❖ Assurer un enrobage adéquat (géotextile ou natte filtrante). ❖ Respecter la granulométrie des agrégats lors de la pose. ❖ Respecter les emplacements et les niveaux. ❖ Placer le géotextile. ❖ Placer le drain en respectant les niveaux.	
	❖ Assembler et placer des regards de visite adaptés.	
	❖ Respecter les niveaux de raccordement.	

1.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des règle- 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<p>mentations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur 	

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collective.

EPI : Equipements de protection individuelle.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 5	Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enter-rées
--------------	---

Activités-clés du profil mé-tier	AC 1 : Installer/désinstaller le chantier AC 2 : Planter le bâtiment AC 3 : Réaliser le terrassement et les fondations AC 5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC 8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

5.1. Aménager le chantier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

5.2. Acheminer et stocker les matériaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

5.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

5.4. Aplanir le plateau

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les sols : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • identification ; • caractéristiques mécaniques (angle de talus, ...). - Les éléments de protection des terres (bâche, pompage des eaux, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les parois contre le délavement des eaux de pluie (bâches, ...). 	

5.5. Creuser des tranchées à dimension

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de terrassement : outils ou engins. - Les engins de terrassement : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. - Les sols : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • identification ; • caractéristiques mécaniques, • conditions des mises hors gel. 	<p><i>Aucune aptitude dans le PF SFMQ</i></p>	<p>Creuser des tranchées à dimension en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>

5.6. Réaliser des fondations armées

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - La boucle de terre : <ul style="list-style-type: none"> • conditions de mise en place ; • réglementation en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer la boucle de terre selon les consignes reçues. ❖ Protéger la boucle de terre. ❖ Placer des fourreaux. 	<p>Réaliser des fondations armées en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le coffrage périphérique : <ul style="list-style-type: none"> • les éléments constitutifs ; • les principes de réalisation ; • le positionnement ; • les techniques de façonnage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les éléments du coffrage. ❖ Assurer la stabilité du coffrage périphérique. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'égouttage : <ul style="list-style-type: none"> • identification des éléments ; • positionnement des éléments dont la pente. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer les dénivelés en fonction d'une pente donnée. ❖ Repérer le tracé du réseau d'égouttage/drainage. ❖ Identifier les éléments adéquats. ❖ Couper, assembler correctement des tuyaux et accessoires. ❖ Positionner tuyaux, éléments constitutifs et accessoires. ❖ Stabiliser tuyaux, éléments constitutifs et accessoires. ❖ Maçonner et cimenter (intérieur et extérieur) une chambre de visite. ❖ Assurer l'écoulement et l'étanchéité d'une chambre de visite. 	

	❖ Poser des couvercles hermétiques.	
- Les proportions du sable stabilisé. - Les conditions de mise en œuvre du sable stabilisé.	❖ Exécuter la pose du stabilisé suivant les consignes reçues.	
- Les films et membranes : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • conditions et techniques de mise en œuvre. 	❖ Placer les films et membranes. ❖ Veiller à l'intégrité des films et membranes.	
- Les armatures : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • mise en œuvre. - Le bordereau de ferrailage. - Le plan de ferrailage. - L'enrobage.	❖ A partir d'un plan et d'un bordereau de ferrailage : <ul style="list-style-type: none"> - façonner ; - positionner ; - assembler les armatures. 	
- Les réservations pour impétrants : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • mise en œuvre. 	❖ Poser les réservations des impétrants.	
- Le plan : diamètres, niveaux, réseau d'égouttage.	❖ A partir d'un plan : <ul style="list-style-type: none"> - identifier et positionner les fourreaux ; - poser les canalisations d'attente. 	
- Le béton : <ul style="list-style-type: none"> • composition ; adjuvants ; • types ; • proportions ; • techniques et conditions de mise en œuvre. - Les outils nécessaires à la mise en œuvre du béton.	❖ Couler le béton. ❖ Vibrer le béton au moyen d'une aiguille vibrante. ❖ Araser, talocher. ❖ Protéger l'ouvrage (conditions climatiques).	

5.7. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les mortiers : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser ; • calcul des quantités en fonction du travail à réaliser ; • conditions de mise en œuvre ; • mode de fabrication. - Malaxeur, bétonnière : <ul style="list-style-type: none"> • principe de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la composition du mortier ; - préparer un mortier manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'un mortier. 	<p>Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le volume de mortier nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire. 	

5.8. Préparer la construction de différents types de murs

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. 	

<ul style="list-style-type: none"> • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
- Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
- Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

5.9. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les conditions de mise en œuvre. - Les différents appareillages de maçonnerie. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau,...). - La procédure de contrôle.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs au mortier en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). ❖ Respecter les délais de mise en charge des murs. 	
- Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; • principes ; • but, objectifs ; • modes ; • matériel utilisé ; • conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner et fixer correctement les armatures et leur ancrage. 	
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : au pied des murs, aux seuils et aux linteaux. 	

<ul style="list-style-type: none"> • dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • technique de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les joints de maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • fonctions ; • procédure de mise en œuvre ; • outillage requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Adapter l'ouvrabilité du mortier au jointoyage. ❖ Jointoyer. ❖ Brosser les parements avant et après le jointoiment. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours - Les défauts dus à l'absence de protection des ouvrages maçonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Etayé les maçonneries en cours. 	

5.10. Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou murs contre terre

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de mortiers et adjuvants. - Le dosage des mortiers et des adjuvants. - Les conditions de mise en œuvre (tolérances, état du support, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Confectionner des mortiers. ❖ Poser un cimentage. ❖ Lisser le mortier et arrondir les angles. ❖ Réaliser des joints étanches à l'eau entre les éléments de construction. 	<p>Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou contre terre en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Les enduits bitumeux. - Les membranes de drainage. - Les types de barrière et leur utilité. - La technique du pliage et du découpage des membranes. - Les techniques et accessoires de fixation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser un enduit à l'aide de pinceaux ou de brosses. ❖ Placer des barrières de drainage et de protection contre les murs de fondation ou enterrés. ❖ Réaliser des joints étanches à l'eau entre les éléments de construction. 	
--	---	--

5.11. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer des membranes d'étanchéité. 	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de pliage et/ou de collage. - Accessoires. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Découper, plier et assembler les membranes. ❖ Assurer la continuité des membranes. 	

5.12. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation com-
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, 	

<p>...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les consignes de sécurité. 	<p>du Code du bien-être au travail, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	<p>plexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...): <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...): <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, 	

	dans les limites de la réglementation en vigueur.	
--	---	--

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 2	(Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC 9 : Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

2.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

2.2. Acheminer et stocker les matériaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

2.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

2.4. Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de traçage et de report de niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer des axes. ❖ Reporter le niveau de référence. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de façonnage du bois : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. - Les outils de découpe du bois : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. - L'utilisation du matériel électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer. ❖ Scier. ❖ Façonner les éléments de coffrage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les coffrages simples : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • descriptif ; • principes ; • techniques d'assemblage ; • éléments constitutifs. - Les techniques d'équerrage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assembler, positionner et fixer les éléments de coffrage simple. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'étaie et de soutènement : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etayer le coffrage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement des coffrages : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • sécurité ; • conditions de mise en œuvre ; • stockage ; • recyclage des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et appliquer les produits. 	

2.5. Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les barres d'acier : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • identification. - Le bordereau des aciers et le plan de ferrailage : <ul style="list-style-type: none"> • symboles ; • lecture, • identification des éléments. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du bordereau des aciers, sélectionner des fers à béton. 	Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en

		fonction des contraintes du chantier).
- L'outillage de pliage et de façonnage : <ul style="list-style-type: none"> • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • mesures de sécurité. 	❖ Mesurer. ❖ Couper. ❖ Plier suivant le bordereau.	
- Les techniques de ligature. - Les techniques d'assemblage en ferrailage.	❖ Assembler et ligaturer les armatures et le treillis.	
- Le positionnement des armatures et des écartements indiqués au plan. - L'enrobage. - L'utilisation des écarteurs adéquats.	❖ A partir du plan ou du cahier de charges : <ul style="list-style-type: none"> - positionner des écarteurs en nombre suffisant ; - placer des barres d'attente ; - positionner les armatures dans le coffrage. 	

2.6. Couler le béton

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les niveaux de référence : <ul style="list-style-type: none"> • principes, • principes de report ; • instruments de mesure ; • repères. 	❖ Contrôler les repères de niveau.	Couler le béton en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les critères de propreté, de stabilité, de rigidité et d'étanchéité du coffrage.	❖ Vérifier la propreté, la stabilité, la rigidité et l'étanchéité du coffrage.	
- Le béton : <ul style="list-style-type: none"> • composants et additifs ; • proportions ; • conditions de mise en œuvre ; • stockage ; • recyclage des déchets. 	❖ Choisir les granulats et les bétons en fonction des consignes reçues. ❖ En fonction d'une proportion donnée, estimer les quantités des composants par rapport au volume à bétonner. ❖ Estimer l'homogénéité du béton. ❖ Préparer du béton à la machine ou à la main.	
- Les outils pour travailler le béton (aiguille vibrante, ...). - Les techniques de bétonnage et de finition du béton. - Les défauts du béton liés aux conditions climatiques.	❖ Humidifier les éléments à bétonner. ❖ Couler le béton. ❖ Vibrer le béton au moyen d'une aiguille vibrante. ❖ Araser, talocher. ❖ Protéger l'ouvrage (conditions climatiques).	

2.7. Décoffrer

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les délais d'attente du décoffrage. - Les phases successives de démontage pour les divers éléments à décoffrer. - Les principes de stabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les délais de décoffrage. ❖ Respecter les étapes de décoffrage. ❖ Décoffrer avec l'outillage adapté. 	Décoffrer en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récupérer le matériel réutilisable. ❖ Assurer l'entretien du coffrage et des étaçons. ❖ Trier les éléments pour stocker. 	

2.8. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de 	

<ul style="list-style-type: none"> • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<p>la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur. 	

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 6	Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.
Activités-clés du profil métier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC6 : Intégrer des éléments dans la maçonnerie AC 8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

6.1. Aménager le chantier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

6.2. Acheminer et stocker les matériaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

6.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

6.4. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les mortiers : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser ; • calcul des quantités en fonction du travail à réaliser ; • conditions de mise en œuvre ; • mode de fabrication. - Malaxeur, bétonnière : <ul style="list-style-type: none"> • principe de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la composition du mortier ; - préparer un mortier manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'un mortier. 	<p>Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le volume de mortier nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire. 	

6.5. Préparer la construction de différents types de murs.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

6.6. Réaliser des maçonneries		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	<p>Réaliser des maçonneries en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre. - Les différents appareillages de maçonnerie. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau, ...). - La procédure de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs au mortier en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). ❖ Respecter les délais de mise en charge des murs. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; • principes ; • but, objectifs ; • modes ; • matériel utilisé ; • conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner et fixer correctement les armatures et leur ancrage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : aux pieds des murs, aux seuils et aux linteaux. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • technique de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques. 	

- Les joints de maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • fonctions ; • procédure de mise en œuvre ; • outillage requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Adapter l'ouvrabilité du mortier au jointoyage. ❖ Jointoyer. ❖ Brosser les parements avant et après le jointoiement. 	
- Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours - Les défauts dus à l'absence de protection des ouvrages maçonnés.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Etayer les maçonneries en cours. 	

6.7. Réaliser des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les appareillages aux piédroits : <ul style="list-style-type: none"> • les types ; • les conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter l'appareillage aux piédroits. ❖ Placer judicieusement la membrane d'étanchéité. 	Réaliser des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les instruments de mesure (latte, équerre, niveau). - Les outils pour scier/découper (burin, disqueuse, scie, ...). - Les techniques, modes de découpe, ... - Les règles et équipement de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des croquis, des gabarits. ❖ Mesurer des éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Exécuter la découpe manuellement ou mécaniquement en veillant scrupuleusement aux règles de sécurité. 	
- Les linteaux, les seuils : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • prescriptions techniques ; • conditions de mise en œuvre ; • principes d'isolation. - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser des linteaux, des seuils : <ul style="list-style-type: none"> - amener le matériel de façon adéquate ; - positionner le linteau, le seuil à l'endroit ad hoc ; - mettre le linteau, le seuil à niveau ; - stabiliser le linteau, le seuil ; - fixer le linteau, le seuil. ❖ Poser et assurer la continuité de l'étanchéité. 	
- Les types de baies : droites, sur cornières. - Les techniques de compassage. - Les tracés.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter la répartition des blocs, les épaisseurs de joints en fonction de la maçonnerie à réaliser. ❖ Réaliser des maçonneries droites, sur cornières. 	

6.8. Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutains, gîtages)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les niveaux et alignements requis : mesures, contrôles, les dimensions minimales des appuis, techniques de pose.	❖ Contrôler la surface des appuis. ❖ Préparer la surface des appuis (planéité, ...) et les éléments d'ancrage.	Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutains, gîtages) en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Des types d'éléments préfabriqués : <ul style="list-style-type: none"> • méthode de stockage et du transport sur chantier ; • principes de stabilisation et de protection (filières, étais,...). - Les techniques et procédures de positionnement : <ul style="list-style-type: none"> • le mode de mise en œuvre des hourdis, dalles, prédalles, poutains, gîtages ; • modes de pose, de scellement dans le béton ou la maçonnerie ; • méthodes de réglage. - Les outils de manutention. - Les règles conventionnelles de communication avec le grutier. - Les règles élémentaires d'ergonomie.	❖ Sur base du plan de pose : <ul style="list-style-type: none"> - Lever et accrocher des éléments préfabriqués de manière sécurisée selon les prescriptions du fabricant. - Maintenir en position correcte (filières). - Contrôler le positionnement. - Appliquer les règles de manutention. - Interagir avec le grutier. - Appliquer les règles d'ergonomie. 	
- L'étaçonnement : <ul style="list-style-type: none"> • les étaçons ; • les mesures de sécurité ; • les techniques de mise en œuvre. • les fiches techniques ou les plans de pose. 	❖ Etaçonner les éléments de planchers préfabriqués.	
Le scellement dans le béton ou la maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • les outils ; • les produits ; • les accessoires (barres d'attente, asselets, ...) ; • les techniques de scellement. 	❖ Sceller les éléments de planchers dans le béton ou la maçonnerie.	

6.9. Tracer des membranes contre l'humidité ascensionnelle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	❖ Placer des membranes d'étanchéité.	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Techniques de pliage et/ou de collage. - Accessoires.	❖ Découper, plier et assembler les membranes. ❖ Assurer la continuité des membranes.	

6.10. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types • Propriétés. • Techniques et conditions de mise en œuvre. 		Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	❖ Placer la membrane d'étanchéité (niveaux vertical et horizontal). ❖ Assurer la continuité des membranes ❖ Traiter les matériaux composant la façade au moyen des produits d'étanchéité adéquats.	

6.11. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur. 	

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes)

UAA 3	Placer l'isolation thermique sur un mur existant
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC7 : Placer l'isolation thermique
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

3.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

3.2. Acheminer et stocker les matériaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

3.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

3.4. Stocker et protéger les matériaux isolants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux isolants : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • descriptif • performance énergétique ; • compatibilité ; • prescriptions ; • conditions de mise en œuvre ; • prescriptions de stockage, de façonnage ; • techniques de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Stocker les matériaux isolants en fonction de leurs spécificités. 	<p>Stocker et protéger les matériaux isolants en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>

3.5. Poser un matériel d'isolation		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs. identification, points de vigilance et ponts thermiques ; - Technique de réalisation des raccords entre éléments de construction (notices techniques) ; - Principes de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les nœuds constructifs sur plan et <i>in situ</i>. 	<p>Poser un matériel d'isolation en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre des isolants. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la planéité et la propreté des supports. ❖ Refermer les joints creux. ❖ Réparer les fissures. ❖ Retirer le mortier débordant. ❖ Dépoussiérer les murs. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en œuvre ; • conditions de mise en œuvre ; • risques encourus par une mise en œuvre inadéquate. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Intégrer et adapter les éléments d'étanchéité en fonction du type d'isolation mise en œuvre. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage. - Le matériel de découpage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer les isolants. ❖ Découper les isolants. ❖ Manipuler l'isolant de manière à en conserver la qualité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel et l'outillage de fixation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les isolants (alternance, ...). ❖ Assembler en réalisant des joints étanches entre les panneaux d'isolant. ❖ Fixer les panneaux contre la maçonnerie à l'aide des accessoires prescrits par les fabricants. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières à l'air. - Les ponts thermiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la continuité de l'isolation. ❖ Placer des membranes d'attente en préparation des opérations suivantes. 	

3.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...): <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...): <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
---	--	--

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes)

UAA 4	Exécuter des maçonneries collées.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

4.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

4.2. Acheminer et stocker les matériaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	

4.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation</p>

- Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche.		en fonction des contraintes du chantier).
- Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs.		
- Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...).	❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises.	

4.4. Confectionner la colle mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les colles : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser. 	❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - préparer une colle manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'une colle. 	Confectionner la colle mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
	❖ Estimer le volume de colle nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire.	

4.5. Préparer la construction de différents types de murs

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. 	❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du
- Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche.		
- Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux,		

éléments constitutifs.		chantier).
- Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
- Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
- Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

4.6. Réaliser des maçonneries à l'aide de colles

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	Réaliser des maçonneries à l'aide de colles en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Le principe de gestion des palettes sur chantier. - Les différents appareillages spécifiques à la maçonnerie collée. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau, ...) - La procédure de contrôle. - L'outillage spécifique au type de matériau.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs à la colle en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). ❖ Respecter les délais de mise en charge des murs. 	
- Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; • principes ; • but, objectifs ; • modes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner et fixer correctement les armatures et les ancrages. 	

<ul style="list-style-type: none"> matériel utilisé ; conditions de mise en œuvre. 		
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : au pied des murs, aux seuils et aux linteaux.	
- Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> identification, points de vigilance et ponts thermiques ; techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques.	
- Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours.	❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Etayer les maçonneries en cours.	

4.7. Réaliser des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les appareillages aux piédroits : <ul style="list-style-type: none"> les types ; les conditions de mise en œuvre. 	❖ Adapter l'appareillage aux piédroits. ❖ Placer judicieusement la membrane d'étanchéité.	Réaliser des baies en Autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les instruments de mesure (latte, équerre, niveau). - Les outils pour scier/découper (burin, disqueuse, scie, ...). - Les techniques, modes de découpe, ... - Les règles et équipement de sécurité.	❖ Réaliser des croquis, des gabarits. ❖ Mesurer des éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Exécuter la découpe manuellement ou mécaniquement en veillant scrupuleusement aux règles de sécurité.	
- Les linteaux, les seuils : <ul style="list-style-type: none"> types prescriptions techniques ; conditions de mise en œuvre ; principes d'isolation. 	❖ Poser des linteaux, des seuils : <ul style="list-style-type: none"> - amener le matériel de façon adéquate ; - positionner le linteau, le seuil à l'endroit ad hoc ; - mettre le linteau, le seuil à niveau ; - stabiliser le linteau, le seuil ; 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> - fixer le linteau, le seuil. ❖ Poser et assurer la continuité de l'étanchéité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de baies : droites, cintrées, sur cornières. - La terminologie des voûtes. - Les techniques de compassage. - Les tracés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter la répartition des briques, les épaisseurs de joints en fonction de la maçonnerie à réaliser. ❖ Réaliser la maçonnerie supérieure des baies. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les gabarits : <ul style="list-style-type: none"> • types de gabarits ; • principes constitutifs ; • tracés, notions d'angle ; • les cornières ; • les moyens de soutènement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des gabarits selon le type de baie souhaité. ❖ Positionner des gabarits et des cornières. 	

4.8. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer des membranes d'étanchéité. 	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de pliage et/ou de collage. - Accessoires. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Découper, plier et assembler les membranes. ❖ Assurer la continuité des membranes. 	

4.9. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types • Propriétés. • Techniques et conditions de mise en œuvre. 		Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer la membrane d'étanchéité (niveaux vertical et horizontal). ❖ Assurer la continuité des membranes ❖ Traiter les matériaux composant la façade au moyen des produits d'étanchéité adéquats. 	

4.10. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i> , le <i>Code de bien-être au travail</i> , ... - Les consignes de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
- Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...):	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...): 	

<ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. <p>- Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC).</p> <p>- Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques.</p> <p>- Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<p>- Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ...</p> <p>- Les catégories de déchets.</p> <p>- Le flux des déchets sur un chantier de construction.</p> <p>- Les principes du réemploi des matériaux de construction.</p> <p>- Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes.</p> <p>- Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier.</p> <p>- Le tri sélectif et l'évacuation des déchets.</p> <p>- Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel).</p> <p>- Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie.</p> <p>- La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : *Plan particulier de sécurité et de santé.*

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la *Région wallonne* et la *Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement*.

VCA : *VCA (Veiligheidschecklist Aannemers* – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 7	Exécuter des maçonneries de parement au mortier
--------------	--

Activités-clés du profil mé- tier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

7.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

7.2. Acheminer et stocker les matériaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	

7.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 		en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

7.4. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les mortiers : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser ; • calcul des quantités en fonction du travail à réaliser ; • conditions de mise en œuvre ; • mode de fabrication. - Malaxeur, bétonnière : <ul style="list-style-type: none"> • principe de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la composition du mortier ; - préparer un mortier manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'un mortier. 	Confectionner le Mortier mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le volume de mortier nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire. 	

7.5. Préparer la construction de différents types de murs

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, 	Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur

<ul style="list-style-type: none"> - l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

7.6. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre. - Les différents appareillages de maçonnerie. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau, ...). - La procédure de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs au mortier en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). ❖ Respecter les délais de mise en charge des murs. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner et fixer correctement les armatures et leur ancrage. 	

<ul style="list-style-type: none"> • principes ; • but, objectifs ; • modes ; • matériel utilisé ; • conditions de mise en œuvre. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : au pied des murs, aux seuils et aux linteaux. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • technique de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les joints de maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • fonctions ; • procédure de mise en œuvre ; • outillage requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Adapter l'ouvrabilité du mortier au jointoyage. ❖ Jointoyer. ❖ Brosser les parements avant et après le jointoiement. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours - Les défauts dus à l'absence de protection des ouvrages maçonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Etayer les maçonneries en cours. 	

7.7. Réaliser des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les appareillages aux piédroits : <ul style="list-style-type: none"> • les types ; • les conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter l'appareillage aux piédroits. ❖ Placer judicieusement la membrane d'étanchéité. 	Réaliser des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure (latte, équerre, niveau). - Les outils pour scier/découper (burin, disqueuse, scie, ...). - Les techniques, modes de découpe, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des croquis, des gabarits. ❖ Mesurer des éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exécuter la découpe manuellement ou mécaniquement en veillant scrupuleusement aux règles de sécurité. 	(adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les linteaux, les seuils : <ul style="list-style-type: none"> • types • prescriptions techniques ; • conditions de mise en œuvre ; • principes d'isolation. - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser des linteaux, des seuils : <ul style="list-style-type: none"> - amener le matériel de façon adéquate ; - positionner le linteau, le seuil à l'endroit ad hoc ; - mettre le linteau, le seuil à niveau ; - stabiliser le linteau, le seuil ; - fixer le linteau, le seuil. ❖ Poser et assurer la continuité de l'étanchéité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de baies : droites, cintrées, sur cornières. - La terminologie des voûtes. - Les techniques de compassage. - Les tracés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter la répartition des briques, les épaisseurs de joints en fonction de la maçonnerie à réaliser. ❖ Réaliser la maçonnerie supérieure des baies. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les gabarits : <ul style="list-style-type: none"> • types de gabarits ; • principes constitutifs ; • tracés, notions d'angle ; • les cornières ; • les moyens de soutènement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des gabarits selon le type de baie souhaité. ❖ Positionner des gabarits et des cornières. 	

7.8. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer des membranes d'étanchéité. 	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de pliage et/ou de collage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Découper, plier et assembler les membranes. 	

- Accessoires.	❖ Assurer la continuité des membranes.	hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
----------------	--	--

7.9. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types • Propriétés. • Techniques et conditions de mise en œuvre. 		Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer la membrane d'étanchéité (niveaux vertical et horizontal). ❖ Assurer la continuité des membranes ❖ Traiter les matériaux composant la façade au moyen des produits d'étanchéité adéquats. 	

7.10. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation com-
- Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i> , le <i>Code de bien-être au travail</i> ,	❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du	

<p>...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les consignes de sécurité. 	<p>PPSS, du Code du bien-être au travail, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	<p>plexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. 	

- Les aides à la manutention.	❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur.	
-------------------------------	--	--

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

Troisième partie

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier¹⁴

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours de formation générale pour la plupart).

C'est en invitant les professeurs des différentes disciplines à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises **bien plus tôt** dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les **réactiver** ici, encourageant ainsi une formation en spirale. Ce sera le cas par exemple pour chacun des cours cités ci-dessous.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre. L'équipe éducative trouvera ici des occasions pour susciter l'intérêt des élèves.

Le cours de **Français** trouvera de nombreuses autres opportunités de créer des situations porteuses de sens en lien avec la communication. Le cours doit permettre au futur maçon, au minimum, de comprendre son métier, de dialoguer avec son employeur, avec ses collègues ; il doit lui permettre de lire les différentes notices ou demandes.

Le cours de **Formation scientifique** pourra trouver de nombreuses illustrations liées à la gestion responsable des déchets et à l'impact des réalisations sur l'environnement.

Le cours de **Éducation physique**, si souvent oublié, ne peut se réduire à apprendre à travailler en hauteur en sécurité et à prendre des positions ergonomiques, mais il serait dommage que ce cours se donne sans faire référence aux situations concrètes de la vie que vont rencontrer les futurs maçons.

¹⁴ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

Profil de certification maçon	Français voir ci-après extraits de référentiel 1 ¹⁵	Formation scientifique voir extraits de référentiel 2	Compétences minimales en mathématiques extraits de référentiel 3
<p>UAA 1 Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique</p> <p>1.1. Aménager le chantier 1.2. Acheminer et stocker les matériaux. 1.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux. 1.4. Poser les installations (réservoirs, citernes, fosses septiques, mini-stations d'épuration, etc.) et les canalisations (conduites, drains, chambres de visite, etc.) des eaux usées, des eaux de pluie et des eaux vannes. 1.5. Poser un système de drainage périphérique 1.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.</p>	<p>UAA 0 UAA 2</p>	<p>UAA11</p>	<p>UAA 2</p>
<p>UAA 5 Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation - Exécuter des maçonneries enterrées.</p> <p>5.1. Aménager le chantier. 5.2. Acheminer et stocker les matériaux. 5.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux. 5.4. Aplanir le plateau 5.5. Creuser des tranchées à dimension 5.6. Réaliser des fondations armées 5.7. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement 5.8. Préparer la construction de différents types de murs 5.9. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier 5.10. Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou murs contre terre</p>	<p>UAA 0 UAA 2</p>		<p>UAA 2</p>

¹⁵ Notez bien que les extraits de référentiel sont basés sur les référentiels déclinés en UAA et votés en **décembre 2014**

<p>5.11. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle</p> <p>5.12. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.</p>		UAA11	
<p>UAA 2 (Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).</p> <p>2.1. Aménager le chantier.</p> <p>2.2. Acheminer et stocker les matériaux.</p> <p>2.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.</p> <p>2.4. Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel</p> <p>2.5. Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé</p> <p>2.6. Couler le béton</p> <p>2.7. Décoffrer</p> <p>2.8. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.</p>	UAA 0 UAA 2	UAA11	UAA 2

<p>UAA 6 Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.</p> <p>6.1. Aménager le chantier. 6.2. Acheminer et stocker les matériaux. 6.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux. 6.4. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement. 6.5. Préparer la construction de différents types de murs. 6.6. Réaliser des maçonneries 6.7. Réaliser des baies 6.8. Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutres, gîtages) 6.9. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle 6.10. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies 6.11. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.</p>	<p>UAA 0 UAA 2</p>	<p>UAA11</p>	<p>UAA 2</p>
---	-------------------------	--------------	--------------

<p>UAA 3 Placer l'isolation thermique sur un mur existant.</p> <p>3.1. Aménager le chantier. 3.2. Acheminer et stocker les matériaux. 3.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux. 3.4. Stocker et protéger les matériaux isolants 3.5. Poser un matériel d'isolation Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.</p>	<p>UAA 0 UAA 2</p>	<p>UAA11</p>	<p>UAA 2</p>
<p>UAA 4 Exécuter des maçonneries collées.</p> <p>4.1. Aménager le chantier. 4.2. Acheminer et stocker les matériaux. 4.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux. 4.4. Confectionner la colle mécaniquement ou manuellement 4.5. Préparer la construction de différents types de murs 4.6. Réaliser des maçonneries à l'aide de colles 4.7. Réaliser des baies 4.8. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle 4.9. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies 4.10. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.</p>	<p>UAA 0 UAA 2</p>	<p>UAA11</p>	<p>UAA 2</p>

<p>UAA 7 Exécuter des maçonneries de parement au mortier.</p> <p>7.1. Aménager le chantier. 7.2. Acheminer et stocker les matériaux. 7.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux. 7.4. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement. 7.5. Préparer la construction de différents types de murs. 7.6. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier. 7.7. Réaliser des baies. 7.8. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle. 7.9. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies. 7.10. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.</p>	<p>UAA 0 UAA 2</p>	<p>UAA11</p>	<p>UAA 2</p>
---	-------------------------	--------------	--------------

Extraits de référentiels 1¹⁶

Référentiel des cours de français

STRATÉGIES TRANSVERSALES		
<p>A. En réception : lecture et écoute Présentation schématique des activités de lecture et d'écoute Zoom sur les processus et stratégies de lecture et d'écoute</p> <p>B. En production : écriture et prise de parole</p> <p>1. Écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation schématique de l'activité d'écriture ○ Zoom sur les opérations d'écriture ○ Normes de l'écrit <p>2. Prise de parole</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation schématique de l'activité de prise de parole ○ Zoom sur les opérations de prise et de parole ○ Normes de l'oral 		
UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	DEUXIEME DEGRÉ COMPÉTENCES À DÉVELOPPER ET PRODUCTIONS/OBJETS	TROISIEME DEGRÉ COMPÉTENCES À DÉVELOPPER ET PRODUCTIONS/OBJETS
UAA0 Justifier, expliciter	Justifier une réponse scolaire Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur	
	<u>Productions :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Justification scolaire orale et écrite • Explication orale ou écrite de procédures mises en œuvre pour réaliser une tâche • Discussion entre pairs sur une (des) procédure(s) au 3^e degré 	
UAA1 Rechercher l'information	Naviguer dans un texte écrit imprimé (dictionnaire, encyclopédie, journal, Catalogue...) et sélectionner l'information Naviguer dans un texte hypermédia (encyclopédie en ligne, site de référence...) et sélectionner l'information <u>Production :</u> L'information adéquate soulignée ou (re)copiée, transcrite ou enregistrée avec Références	Naviguer dans plusieurs textes dont au moins un texte écrit imprimé, un multimédia et un hypermédia ; sélectionner des textes et des informations adéquats <u>Production :</u> Portefeuille (papier et/ou numérique) de textes référencés, organisés avec, pour chaque texte, une trace de la sélection de l'information
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser	Réduire un texte Résumer un texte <u>Productions</u> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction d'un texte et/ou 	Résumer un texte. Cf. 2 ^e degré Synthétiser un ensemble de textes portant sur un même sujet <u>Productions</u> <ul style="list-style-type: none"> • Réponse écrite synthétique à une (ou plusieurs) question(s)

¹⁶ Notez bien que les extraits de référentiels sont basés sur les référentiels déclinés en UAA votés en **décembre 2014**

	<ul style="list-style-type: none"> Résumé (sous la forme, au choix, d'un sommaire, d'une notice, d'un pavé informatif, d'un chapeau ou genre équivalent) pour informer autrui 	<ul style="list-style-type: none"> Exposé oral synthétique (avec support de communication – multimédia ou équivalent)
UAA3 Défendre une opinion par écrit	<p>Prendre position et étayer une opinion ou une demande</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Opinion : avis argumenté (relatif à un choix, à une appréciation personnelle...) Demande : lettre ou courriel de demande (ou genre équivalent) dans une relation asymétrique 	<p>Réagir et prendre position</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avis argumenté en réaction à une opinion (réponse à un courrier des lecteurs, forum sur le Web ou genre équivalent) Réclamation : lettre ou formulaire de réclamation (ou genre équivalent) dans une relation asymétrique
UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier	<p>Défendre oralement une opinion et l'étayer</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Opinion : avis argumenté (relatif à un choix, à une appréciation personnelle ...) Demande (dans une relation asymétrique) 	<p>Discuter / négocier en vue d'aboutir à une décision/position commune</p> <p><u>Productions</u> (en présence d'un animateur/modérateur)</p> <ul style="list-style-type: none"> Discussion Négociation
UAA5 S'inscrire dans une œuvre culturelle	<p>S'inscrire dans une œuvre culturelle en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant</p> <p>Œuvre culturelle source :</p> <ul style="list-style-type: none"> forme brève (dicton, maxime ou genre équivalent) ; texte littéraire (récit de fiction, texte poétique/chanson, texte dramatique) ; œuvre graphique (affiche, photo, bande dessinée...) ou picturale. <p><u>Productions</u></p> <p>Trois interventions personnelles mettant en œuvre l'un ou l'autre des procédés créatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Amplifier : combler une ellipse, développer un élément simplement évoqué, poursuivre une œuvre narrative ou poétique, élargir le champ d'une image... Recomposer : fragmenter une œuvre pour en créer une autre par déplacements ou suppressions ; insérer dans une œuvre des fragments issus d'autres œuvres ; Transposer (en parodiant ou non) une œuvre culturelle (fragment ou sens général) en langage écrit, sonore, iconique ou 3D (objet en 3 dimensions), théâtral, audiovisuel ou multimédiatique 	<p>S'inscrire dans une œuvre culturelle en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant</p> <p>Œuvre culturelle source :</p> <ul style="list-style-type: none"> forme brève (dicton, maxime ou genre équivalent) ; texte littéraire (récit de fiction, texte poétique/chanson, texte dramatique) ; œuvre graphique (affiche, photo, bande dessinée...) ou picturale. <p><u>Productions</u></p> <p>Trois interventions personnelles mettant en œuvre l'un ou l'autre des procédés créatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Amplifier : combler une ellipse, développer un élément simplement évoqué, poursuivre une œuvre narrative ou poétique, élargir le champ d'une image... Recomposer : fragmenter une œuvre pour en créer une autre par déplacements ou suppressions ; insérer dans une œuvre des fragments issus d'autres œuvres Transposer (en parodiant ou non) une œuvre culturelle (fragment ou sens général) en langage écrit, sonore, iconique ou 3D (objet en 3 dimensions), théâtral, audiovisuel ou multimédiatique <p>Au terme du troisième degré, les trois procédés créatifs auront été mis en œuvre</p>
UAA6 Relater et partager	<p>Relater une rencontre avec une œuvre culturelle ;</p>	<p>Partager des expériences culturelles personnelles</p>

des expériences culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Œuvre littéraire (récit de fiction, texte poétique, texte dramatique...) et une autre œuvre non littéraire au choix (représentation théâtrale, arts graphiques et peintures, audiovisuel...) <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'oral ou à l'écrit, trois récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle (avec appréciation personnelle motivée) 	<ul style="list-style-type: none"> • Œuvre littéraire (récit de fiction, texte poétique, texte dramatique...) et une œuvre non littéraire au choix (représentation théâtrale, arts graphiques et peintures, audiovisuel, multimédia interactif...) <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'oral ou à l'écrit, récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle (avec appréciation personnelle motivée) • Dossier (papier ou multimédia) présentant une sélection personnelle et motivée d'expériences culturelles (UAA 5 et/ou 6)
-----------------------------	---	--

Extraits de référentiels 2Référentiel des cours de formation scientifique¹⁷

	2 ^e degré P et TQ			3 ^e degré P et TQ	
	3TQ	4TQ	5TQ	6TQ	
	3P	4P	5P	6P	7P
Thème 1 La Terre une planète habitée dans l'Univers	UAA1 Les mouvements de la Terre	UAA6 Biodiversité et évolution	UAA11 Activités humaines et modifications environnementales	UAA16 Évolution du vivant	
Thème 2 La lumière et le son nous permettent d'observer et de communiquer	UAA2 La lumière nous permet d'observer	UAA7 Les lentilles nous aident à observer	UAA12 Les ondes sonores	UAA17 Les ondes électromagnétiques	
Thème 3 L'être humain, comme tous les organismes vivants, est constitué de cellules	UAA3 La cellule, unité de base du vivant	UAA8 Vivre une sexualité responsable	UAA13 Les organismes vivants contiennent, utilisent et transmettent de l'information génétique	UAA18 L'être humain et les microorganismes	

¹⁷ Notez bien que les extraits de référentiels sont basés sur les référentiels votés en **décembre 2014**

Thème 4 La matière qui nous entoure	UAA4 Transformation de la matière	UAA9 L'atome, constituant élémentaire de la matière	UAA14 Les solutions aqueuses	UAA19 Oxydants et réducteurs
Thème 5 L'énergie dont nous avons besoin	UAA5 L'énergie électrique	UAA10 Les êtres vivants ont besoin d'énergie pour fonctionner	UAA15 Se déplacer en toute sécurité	UAA20 Énergies : choix judicieux et utilisation rationnelle

Extraits de référentiels 3¹⁸

Mathématiques de base		
MB32 UAA1	Unité d'acquis d'apprentissage	Tableaux, graphiques, formules
Compétences à développer TRAITER UN PROBLEME EN UTILISANT UN TABLEAU DE NOMBRES, UN GRAPHIQUE OU UNE FORMULE		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> ● Calculer un élément d'un tableau de proportionnalité inverse ● Construire un graphique à partir d'un tableau de nombres ou d'une formule ● Construire un tableau de nombres à partir d'un graphique ou d'une formule ● Calculer et comparer intérêt simple et intérêt composé ● Déterminer graphiquement et algébriquement l'intersection de deux fonctions du premier degré et/ou constantes 	Préparer <ul style="list-style-type: none"> ● Associer graphiques, tableaux de nombres, formules ● Choisir et utiliser les unités de mesure pertinentes dans une situation contextualisée ● Résoudre un problème en mobilisant les puissances de 10 à exposant entier ● Répondre à des questions inhérentes à une situation en se servant de l'outil approprié (graphique, tableau de nombres, formule) 	MB22 UAA1 Unités de mesure spécifiques à l'OBG Fonction constante $x \rightarrow p$ Fonction du premier degré $x \rightarrow mx + p$ ($m \neq 0$) Intersection de deux fonctions du premier degré et/ou constantes Puissance à exposant entier Proportionnalité inverse Croissance exponentielle Intérêt simple et intérêt composé
Connaître <ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les unités de mesure pertinentes ● Justifier la proportionnalité inverse d'une relation à partir de tableaux de nombres, de graphiques ou de formules issus de contextes variés ● Identifier une croissance exponentielle à partir de graphiques ou de formules issus de contextes variés ● Expliquer en situation le vocabulaire lié au calcul d'intérêt 		
Stratégies transversales Critiquer la pertinence d'un résultat Prévoir l'ordre de grandeur d'un résultat Calculer des valeurs numériques d'une formule d'un cours de l'option Décoder des mécanismes d'épargne et de crédit		

¹⁸ Notez bien que les extraits de référentiels sont basés sur les référentiels déclinés en UAA et votés en décembre 2014

Mathématiques de base		
MB32 UAA2	Unité d'acquis d'apprentissage	Géométrie
Compétences à développer REPRESENTER DANS LE PLAN UN OBJET DE L'ESPACE ASSOCIER REPRESENTATIONS PLANES ET OBJETS DE L'ESPACE		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> Représenter un solide en utilisant des instruments ou des logiciels Calculer une aire et le volume d'un solide 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> Choisir et utiliser les unités de mesure pertinentes dans une situation contextualisée Interpréter, décoder une représentation plane d'un solide Associer différentes représentations d'un même objet Exploiter des propriétés élémentaires de solides dans une situation contextualisée 	MB22 UAA2 Unités de mesure spécifiques à l'OBG Cône, sphère, prisme, pyramide Perspective cavalière Développement Vues coordonnées (parallélépipède rectangle, cylindre)
Connaitre <ul style="list-style-type: none"> Identifier les unités de mesure pertinentes Reconnaitre et décrire des caractéristiques de solides en utilisant le vocabulaire propre à la géométrie Associer un solide à sa représentation dans le plan et/ou à son développement 		
Stratégies transversales Critiquer la pertinence d'un résultat Prévoir l'ordre de grandeur d'un résultat Reconnaître dans des objets de la vie courante ou propres à l'option un solide ou un assemblage de solides		

Mathématiques de base		
MB32 UAA3	Unité d'acquis d'apprentissage	Statistique et probabilité
Compétences à développer INTERPRETER ET CRITIQUER LA PORTEE D'INFORMATIONS GRAPHIQUES OU NUMERIQUES UTILISER LE CALCUL DES PROBABILITES POUR COMPRENDRE UN PHENOMENE ALEATOIRE DE LA VIE COURANTE.		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> ● Conjecturer une probabilité à partir d'une simulation ● Calculer une probabilité dans une situation d'équiprobabilité 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> ● Interpréter en contexte les valeurs caractéristiques d'un ensemble de données statistiques ● Critiquer une représentation graphique liée à un ensemble de données statistiques ● Commenter l'intérêt et les limites d'une étude statistique ● Résoudre un problème à caractère probabiliste 	MB22 UAA3 Échantillon, population Approche empirique de la probabilité à partir de fréquences statistiques Catégorie d'épreuves, événement Événements équiprobables Probabilité d'un événement Outils d'appropriation et de calcul de probabilité (p. ex. arbre, diagramme de Venn, simulation, tableau ...)
Connaître <ul style="list-style-type: none"> ● Expliquer en situation le vocabulaire caractérisant un ensemble de données statistiques ● Lire les informations fournies par une représentation graphique liée à un ensemble de données statistiques ● Interpréter une probabilité en termes de résultats d'une statistique 		
Stratégies transversales Utiliser l'outil informatique Porter un regard critique sur les sondages et les jeux de hasard Mobiliser dans d'autres disciplines les ressources installées		

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Comme expliqué précédemment, ce profil de certification (PC) a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Maçon/Maçonne** » produit par le SFMQ.
Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations par UAA.
Il y aura lieu de décerner **sept attestations** de validation au total pour l'obtention du Certificat de qualification « **Maçon/Maçonne** ».

UAA 1	1 Attestation	Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
UAA 5	1 Attestation	Implanter un ouvrage Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.
UAA 2	1 Attestation	(Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)
UAA 6	1 Attestation	Exécuter des maçonneries en blocs Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.
UAA 3	1 Attestation	Placer l'isolation thermique sur un mur existant
UAA 4	1 Attestation	Exécuter des maçonneries collées
UAA 7	1 Attestation	Exécuter des maçonneries de parement au mortier

UAA1**Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 :

Éléments critiques de contexte :**Tâches :**

- Implanter et réaliser un réseau d'égouttage.
- Poser un drain périphérique.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.
La pose du drain peut faire l'objet d'une épreuve théorique.

Complexité :

Le réseau d'égouttage est composé de plusieurs éléments à assembler et d'une chambre de visite.

Autonomie :

Epreuve individuelle Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les éléments du réseau d'égouttage sont dimensionnés et positionnés conformément au plan et/ou aux instructions.
	1.2. Le système d'égouttage est fonctionnel (pente, écoulement, étanchéité).
	1.3. Les éléments constitutifs du système de drainage sont positionnés conformément aux prescriptions techniques.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

UAA 5**Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation – Exécuter des maçonneries enterrées.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5 :

Eléments critiques de contexte :

Tâches :

- Implanter un ouvrage : matérialiser sa position confectionner les chaises matérialiser l'alignement sur les chaises.
- Simuler ou réaliser la fondation.
- Réaliser une maçonnerie enterrée.
- Assurer l'étanchéité et la ventilation.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

L'implantation se fait par rapport à un niveau et repère de référence.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. L'implantation de l'ouvrage est conforme au plan.
	1.2. L'ouvrage est conforme au plan et prescriptions techniques (dimensions, appareillage, compassage, aplomb, verticalité, ...).
	1.3. L'étanchéité de l'ouvrage est assurée.
	1.4. La ventilation de l'ouvrage est assurée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3 Les consignes organisationnelles sont respectées.	

UAA 2**(Dé) Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 :

Éléments critiques de contexte :

Tâches :

Réaliser sur place (charpenter, monter et assembler le coffrage préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé couler le béton – décoffrer) :

- un linteau en élévation
- une colonne.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

Les têtes de murs sur lesquelles est réalisé le linteau sont existantes.
Le plan et le bordereau de ferrailage sont fournis.

Autonomie :

Epreuve individuelle

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1. Les dimensions des ouvrages réalisés sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.3. Le nombre, l'assemblage et le positionnement des éléments de ferrailage sont conformes au plan et au bordereau de ferrailage.
	1.3. Les éléments du coffrage sont positionnés et assemblés de manière précise, stable et sécurisée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

UAA 6**Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 6 :

Éléments critiques de contexte :

Tâches :

- Réaliser une maçonnerie de blocs.
- Placer les membranes d'étanchéité.
- Poser des éléments de plancher sur la maçonnerie réalisée.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

La maçonnerie comportera au moins un retour d'angle, une baie et une jonction.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Le positionnement et les dimensions de l'ouvrage et de ses composants sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.2. La maçonnerie est conforme au plan et prescriptions techniques (dimensions, appareillage, compassage, aplomb, verticalité, ...).
	1.3. Les éléments de plancher sont posés de manière précise, stable et sécurisée.
	1.4. Les membranes d'étanchéité sont posées conformément aux prescriptions techniques.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

UAA 3**Placer l'isolation thermique sur un mur existant.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 :

Éléments critiques de contexte :

Tâches :

- Poser un isolant thermique sur un support rigide.
- Poser l'isolation en respectant l'étanchéité existante.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – assurer l'intégrité de l'isolant (manipulation, stockage, ...) nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

Le support (murs de blocs, panneaux rigides, ...) est existant et comporte au moins un angle sortant et un angle rentrant.

Le support est équipé de membrane(s) d'étanchéité.

Autonomie :

Epreuve individuelle

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. L'isolant est positionné et fixé de manière conforme aux prescriptions techniques.
	1.2. La continuité et l'intégrité de l'isolant est assurée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA 4**Exécuter des maçonneries collées.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 :

Eléments critiques de contexte :

Tâches :

- Réaliser une maçonnerie en blocs collés.
- Placer les membranes d'étanchéité.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – assurer l'intégrité de l'isolant (manipulation, stockage...) nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

La maçonnerie comportera au moins une baie et un retour d'angle.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance;

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Le positionnement et les dimensions de l'ouvrage et de ses composants sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.2. Les niveaux, les aplombs et l'équerrage sont conformes aux tolérances requises.
	1.2. Les membranes d'étanchéité sont positionnées et fixées de manière conforme aux prescriptions techniques.
	1.4. Les finitions sont réalisées de manière soignée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2 Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3 Les consignes organisationnelles sont respectées.

UAA 7**Exécuter des maçonneries de parement au mortier.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA7 :

Éléments critiques de contexte :

Tâches :

- Eriger une maçonnerie de parement (au mortier).
- Poser des seuils et l'étanchéité s'y rapportant.
- Aménager les membranes d'étanchéité existantes.
- Jointoyer la maçonnerie.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

La maçonnerie comportera au moins un retour d'angle, une baie à voûte plate et une baie à voûte cintrée.
Prévoir au minimum une pose de seuil.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Le positionnement et les dimensions de l'ouvrage et de ses composants sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.2. La maçonnerie est conforme au plan et aux prescriptions techniques (dimensions, appareillage, compassage, aplomb, verticalité, ...).
	1.3. Les éléments d'étanchéité sont placés et fixés conformément aux prescriptions techniques.
	1.4. La finition de l'ouvrage (parement, jointoiement...) est soignée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle
Critère 3 : Respect des règles et des consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2 Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3 Les consignes organisationnelles sont respectées.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

Matériel d'application et d'égalisation :

- Truelles
- Langue de chat
- Fers à joints
- Taloches
- Plâtresse, ...

Outils de frappe :

- Masse
- Massette
- Marteaux (de charpentier, en caoutchouc, à décaper, ...), ...

Instruments de mesure, de traçage et de contrôle :

- Crayon plat
- Double mètre
- Décamètre
- Instrument de report de niveau (à bulle, à eau, automatique, ...)
- Equerres
- Fausse équerre
- Ficelles avec broches
- Blochets de ficelle (plats, ...)
- Compas avec vis
- Cordeau (traceur)
- Fil à plomb, ...

- Instruments de coupe :
- Burins (plat, en pointe, ...)
- Couteaux, cutters
- Ciseau à briques
- Scies à matériaux (manuelle, circulaire, ...)
- Cisaille manuelle
- Disqueuse, ...

Autres :

- Moyen de transport manuel (brouette, diable, transpalette, ...)
- Pied-de-biche
- Coffre à outils (contenant)
- Pointes à béton
- Brosses de rue
- Brosse à main
- Seaux
- Serre-joints
- Chevillettes
- Tenailles, ...
- Rallonge électrique
- Profils
- Cuvelle de maçon
- Pelle
- Etaçons
- Chalumeau ou découpeur thermique

- Plaque de ferrailage
- Instruments de terrassement manuel (bêche, pioche...)
- Matériel pour collage adapté aux produits utilisés

Matériel collectif :

- Bétonnière
- Petit malaxeur électrique
-

- Foreuse à percussion
- Griffe de ferrailleur
- Tréteaux, ...

Matériel de sécurité :

- EPI (casque, lunettes de protection, gants, chaussures de sécurité, ...)
- EPC (garde-corps, filets, passerelles, ...)

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :

/

2. Sites généralistes :

- www.cstc.be, Centre Scientifique et Technique de la Construction <http://ffc.constructiv.be> Fonds de la Formation de la Construction
- <http://www.cifful.ulg.ac.be> Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège
- <http://cnac.constructiv.be>

3. Ressources pédagogiques :

- Arrêté royal du 31 août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur.
- Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.
- Notes d'Informations Techniques et S.T.S. (C.S.T.C.)
- NBN (Normes belges)
- Dicobat 10 : Le dictionnaire général du bâtiment – Edition 2012.

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁹ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs²⁰** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²¹** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²²** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²³ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

¹⁹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

²⁰ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

²¹ Ibid, p.60.

²² Ibid, p.61.

²³ Ibid, p.60.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²⁴ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des Certifications (CFC)²⁵ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²⁶ : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²⁷ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

²⁴ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. + Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²⁵ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé « C.F.C », 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²⁶ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

Compétence professionnelle²⁸ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁹ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS³⁰ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET³¹ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance

d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³² : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³³ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³⁴ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³⁵ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**³⁶ : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³⁷ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁸ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

²⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1^{er}.

²⁸ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²⁹ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17^o.

³⁰ Ibid., art. 2, 19^o.

³¹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11^o.

³² Ibid., art. 5, 14^o.

³³ Ibid., art. 5, 13^o.

³⁴ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 7^o.

³⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁶ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 4^o.

³⁷ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

- **Critères**³⁹ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**⁴⁰ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU⁴¹ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)⁴² : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

⁴⁰ Ibid., p.61.

⁴¹ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁴² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁴³

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

⁴³ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance

Bruxelles, le 22 mai 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

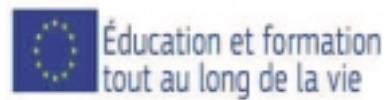
Annexe 2 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance.



Profil de certification Maçon/Maçonne

Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une formation dans l'enseignement spécialisé de forme 3, en plein exercice ou en alternance, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...) Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. (à titre informatif pour l'enseignement spécialisé de forme 3 en plein exercice ou en alternance)**

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une formation groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

l'enseignement spécialisé¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.

- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *Européan Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.
- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	11
Deuxième partie	13
Unités d'acquis d'apprentissage.....	14
UAA 1 Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique	14
UAA 5 Planter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.....	22
UAA 2 (Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)	32
UAA 6 Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.....	40
UAA 3 Placer l'isolation thermique sur un mur existant.....	50
UAA 4 Exécuter des maçonneries collées.....	56
UAA 7 Exécuter des maçonneries de parement au mortier	65
Troisième partie.....	74
Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	75
Quatrième partie.....	89
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	90
Cinquième partie	105
Profil d'équipement	106
Annexes	108
Glossaire CPU	109
Le cadre francophone des certifications.....	112

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'formation groupée concernée :

Maçon/Maçonne

Code de l'option :

-

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années (à titre indicatif)

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Maçon/Maçonne » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 17 Décembre 2014.

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Dans l'enseignement spécialisé de forme 3 de plein exercice :

Nombre minimum de semaines de stage : 5 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 15 semaines

N.B. : Si la formation dure plus que 3 années scolaires, le nombre maximum peut être augmenté de 5 semaines par année supplémentaire.

Rappel de la législation

Les stages d'observation et d'initiation ont une durée maximale de 15 jours ouvrables par année scolaire.

Les stages de pratique accompagnée en phase 2 ont une durée minimale de 15 jours ouvrables et une durée maximale de trente jours ouvrables au cours de la phase.

En phase 3, au moins deux stages doivent être organisés; l'un d'eux doit comporter au moins vingt jours ouvrables consécutifs.

La durée maximale des stages peut être dépassée sur proposition du conseil de classe et avis favorable de l'inspection.



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ « Maçon/Maçonne »

Positionnement Provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour les 3 ans).

L'UAA 3 est une unité flottante c'est-à-dire une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment **à partir de la 2^e année de formation**.

	Ordre de déroulement des UAA ¹³	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
1 ^e année à titre indicatif	UAA1	Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique.	10	20
	UAA5	Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.	17	40
2 ^e année à titre indicatif	UAA2	(Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).	6	10
	UAA6	Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.	17	40
2 ^e et 3 ^e années à titre indicatif	UAA3 Flottante	Placer l'isolation thermique sur un mur existant.	4 (2 ^e année) 2 (3 ^e année)	20
3 ^e année à titre indicatif	UAA4	Exécuter des maçonneries collées.	7	10
	UAA7	Exécuter des maçonneries de parement au mortier.	18	40

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Installer/désinstaller le chantier	a. Aménager le chantier.	UAA1 : Poser des systèmes d’égouttage et de drainage périphérique.	a + b + c + g + h + x
	b. Acheminer et stocker les matériaux.		
AC2 : Implanter le bâtiment	c. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.	UAA2 : (Dé) Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).	a + b + c + t + u + v + w + x
AC3 : Réaliser le terrassement et les fondations	d. Aplanir le plateau.	UAA3 : Placer l’isolation thermique sur un mur existant.	a + b + c + o + p + x
	e. Creuser des tranchées à dimension.		
	f. Réaliser des fondations armées.		
AC4 : Poser des systèmes d’égouttage et de drainage périphérique	g. Poser les installations et les canalisations des eaux usées, des eaux de pluie et des eaux vannes.	UAA4 : Exécuter des maçonneries collées.	a + b + c + i + j + l + m + r + s + x
	h. Poser un système de drainage périphérique.		
AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer)	i. Confectionner le mortier ou la colle mécaniquement ou manuellement.	UAA5 : Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.	a + b + c + d + e + f + i + j + k + q + r + x
	j. Préparer la construction de différents types de murs.		

	k. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier.		
	l. Réaliser des maçonneries à l'aide de colles.		
	m. Réaliser des baies.	UAA6 : Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.	a + b + c + i + j + k + m + n + r + s + x
AC6 : Intégrer des éléments dans la maçonnerie	n. Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutres gîtages).	UAA7 : Exécuter des maçonneries de parement au mortier.	a + b + c + i + j + k + m + r + s + x
AC7 : Placer l'isolation thermique	o. Stocker et protéger les matériaux isolants.		
	p. Poser un matériel d'isolation.		
AC8 : Etancher des parois	q. Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou murs contre terre.		
	r. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle.		
	s. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies.		
AC9 : Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)	t. Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel.		
	u. Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé.		
	v. Couler le béton.		
	w. Décoffrer.		
Exigences transversales	x. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.		

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du profil de formation fourni par le SFMQ.

UAA 1	Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC 1 : Installer/désinstaller le chantier</p> <p>AC 2 : Implanter le bâtiment</p> <p>AC 4 : Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

1.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'implantation. - Le matériel de sécurisation d'accès. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural ; - déterminer les accès au chantier, sur base du plan ; - identifier les zones de circulation du chantier ; - préserver les passages pour piétons et les accès des camions ; - installer les clôtures de chantier. 	<p>Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - La signalisation et pictogrammes de sécurité. - Le PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des équipements de sécurisation et de protection du chantier, à l'analyse de risque et aux moyens de prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - repérer les éléments à mettre en place ; - installer la signalisation de chantier - installer les pictogrammes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Branchement électrique : 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. 	

<ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. <p>- Alimentation en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	
Les types de cloisons et clôtures.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les éléments à mettre en place ; - utiliser le matériel approprié ; - sécuriser les matériaux et le matériel de chantier contre l'effraction. 	
- Les conteneurs : types, conditions d'installation, ...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - Installer des conteneurs. 	
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - Installer des lieux de regroupement des déchets. 	

1.2. Acheminer et stocker les matériaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

1.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p style="text-align: center;">Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les limites d'un ouvrage et ses dimensions. - Les techniques de traçage (niveau d'eau, décamètre, équerrage, ...). - Les chaises : <ul style="list-style-type: none"> • principe d'utilité ; • principe de positionnement. - Les conditions de stabilité et de protection des chaises pendant toute la réalisation de l'ouvrage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer et assembler les éléments de la chaise. ❖ Positionner les chaises sur base des consignes données. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

1.4. Poser les installations (réservoirs, citernes, fosses septiques, mini-stations d'épuration, etc.) et les canalisations (conduites, drains, chambres de visite, etc.) des eaux usées, des eaux de pluie et des eaux vannes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : <ul style="list-style-type: none"> • perpendiculaire, parallèle, angles, rayons. • éléments constructifs liés au gros-œuvre et au réseau d'égouttage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural ; - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation ; - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage ; - Extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Poser les installations (réservoirs, citernes, fosses septiques, mini-stations d'épuration, etc.) et les canalisations (conduites, drains, chambres de visite, etc.) des eaux usées, des eaux de pluie et des eaux vannes en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes d'égouttage : <ul style="list-style-type: none"> • les principes de base de l'égouttage : plan, types, principes de fonctionnement, catégories d'eau (vannes, de pluie, usées), niveaux de raccordement usuels, pentes des canalisations, ... • les éléments constitutifs (tuyauteries, accessoires, réservoirs, citernes, fosses septiques, chambres de visite, station d'épuration, avaloirs, rigoles) : caractéristiques, conditions de mise en œuvre (prescriptions du fabricant), ... - La réalisation des joints (herméticité). - Le repérage des niveaux (niveau, laser, ...). - Les techniques d'assemblage (collage, avec joints, dilatation à la chaleur, ...). - Les techniques d'étanchéisation. - Les niveaux de raccordement usuels selon les prescriptions des fabricants. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer les dénivelés en fonction d'une pente donnée. ❖ Repérer le tracé du réseau d'égouttage/drainage. ❖ Reporter des niveaux de référence. ❖ Identifier les éléments adéquats. ❖ Couper des tuyaux et accessoires. ❖ Assembler et raccorder les éléments du système d'égouttage. ❖ Positionner et stabiliser tuyaux, éléments constitutifs et accessoires. ❖ Maçonner et cimenter (intérieur et extérieur) une chambre de visite. ❖ Assurer l'étanchéité d'une chambre de visite. ❖ Poser des couvercles hermétiques. 	

- Les prescriptions relatives à la pose et au raccordement des différents appareils (séparateurs, débourbeurs, décanteurs, dégraisseurs, intercepteurs d'huile et d'hydrocarbures, citernes, fosses de traitement)		
- La stabilisation : moyens, types, conditions de mise en œuvre, ...	❖ Stabiliser le réseau d'égouttage.	
- Les procédures et les matériaux de remblayage. - Les facteurs de détérioration (remblai). - Les matériaux et/ou équipements de protection des conduites en attente.	❖ Veiller au maintien de l'alignement. ❖ Identifier les causes présentes susceptibles d'endommagement. ❖ Remblayer ou protéger les conduites en attente.	

1.5. Poser un système de drainage périphérique

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les principes de sécurité. - L'outillage manuel.	❖ Aménager le fonds de fouille. ❖ Stabiliser la tranchée.	Poser un système de drainage périphérique en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les systèmes de drainage : <ul style="list-style-type: none"> • les types de drains ; • les éléments constitutifs ; • les principes de fonctionnement ; • les conditions de mise en œuvre. 	❖ Assurer un enrobage adéquat (géotextile ou natte filtrante). ❖ Respecter la granulométrie des agrégats lors de la pose. ❖ Respecter les emplacements et les niveaux. ❖ Placer le géotextile. ❖ Placer le drain en respectant les niveaux.	
	❖ Assembler et placer des regards de visite adaptés.	
	❖ Respecter les niveaux de raccordement.	

1.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection.	❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique.	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	<p>gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...): <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...): <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collective.

EPI : Equipements de protection individuelle.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 5	Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enter-rées
--------------	---

Activités-clés du profil mé-tier	AC 1 : Installer/désinstaller le chantier AC 2 : Implanter le bâtiment AC 3 : Réaliser le terrassement et les fondations AC 5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC 8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

5.1. Aménager le chantier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

5.2. Acheminer et stocker les matériaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

5.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du</p>

<ul style="list-style-type: none"> • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<p>la cotation,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

5.4. Aplanir le plateau

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les sols : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • identification ; • caractéristiques mécaniques (angle de talus,...). - Les éléments de protection des terres (bâche, pompage des eaux, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les parois contre le délavement des eaux de pluie (bâches, ...). 	

5.5. Creuser des tranchées à dimension

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de terrassement : outils ou engins. - Les engins de terrassement : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. - Les sols : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • identification ; • caractéristiques mécaniques, • conditions des mises hors gel. 	<p><i>Aucune aptitude dans le PF SFMQ</i></p>	<p>Creuser des tranchées à dimension en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>

5.6. Réaliser des fondations armées		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - La boucle de terre : <ul style="list-style-type: none"> • conditions de mise en place ; • réglementation en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer la boucle de terre selon les consignes reçues. ❖ Protéger la boucle de terre. ❖ Placer des fourreaux. 	<p>Réaliser des fondations armées en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le coffrage périphérique : <ul style="list-style-type: none"> • les éléments constitutifs ; • les principes de réalisation ; • le positionnement ; • les techniques de façonnage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les éléments du coffrage. ❖ Assurer la stabilité du coffrage périphérique. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'égouttage : <ul style="list-style-type: none"> • identification des éléments ; • positionnement des éléments dont la pente. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer les dénivelés en fonction d'une pente donnée. ❖ Repérer le tracé du réseau d'égouttage/drainage. ❖ Identifier les éléments adéquats. ❖ Couper, assembler correctement des tuyaux et accessoires. ❖ Positionner tuyaux, éléments constitutifs et accessoires. ❖ Stabiliser tuyaux, éléments constitutifs et accessoires. ❖ Maçonner et cimenter (intérieur et extérieur) une chambre de visite. ❖ Assurer l'écoulement et l'étanchéité d'une chambre de visite. ❖ Poser des couvercles hermétiques. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les proportions du sable stabilisé. - Les conditions de mise en œuvre du sable stabilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exécuter la pose du stabilisé suivant les consignes reçues. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les films et membranes : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • conditions et techniques de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer les films et membranes. ❖ Veiller à l'intégrité des films et membranes. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les armatures : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • mise en œuvre. - Le bordereau de ferrailage. - Le plan de ferrailage. - L'enrobage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir d'un plan et d'un bordereau de ferrailage : <ul style="list-style-type: none"> - façonner ; - positionner ; - assembler les armatures. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réservations pour impétrants : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les réservations des impétrants. 	

- Le plan : diamètres, niveaux, réseau d'égouttage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir d'un plan : <ul style="list-style-type: none"> - identifier et positionner les fourreaux ; - poser les canalisations d'attente.
<ul style="list-style-type: none"> - Le béton : <ul style="list-style-type: none"> • composition ; adjuvants ; • types ; • proportions ; • techniques et conditions de mise en œuvre. - Les outils nécessaires à la mise en œuvre du béton. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Couler le béton. ❖ Vibrer le béton au moyen d'une aiguille vibrante. ❖ Araser, talocher. ❖ Protéger l'ouvrage (conditions climatiques).

5.7. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les mortiers : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser ; • calcul des quantités en fonction du travail à réaliser ; • conditions de mise en œuvre ; • mode de fabrication. - Malaxeur, bétonnière : <ul style="list-style-type: none"> • principe de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la composition du mortier ; - préparer un mortier manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'un mortier. 	<p>Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le volume de mortier nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire. 	

5.8. Préparer la construction de différents types de murs

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

5.9. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	<p>Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier en autonomie</p>

<ul style="list-style-type: none"> • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 		d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre. - Les différents appareillages de maçonnerie. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau,...). - La procédure de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs au mortier en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). ❖ Respecter les délais de mise en charge des murs. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; • principes ; • but, objectifs ; • modes ; • matériel utilisé ; • conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner et fixer correctement les armatures et leur ancrage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : au pied des murs, aux seuils et aux linteaux. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • technique de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les joints de maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • fonctions ; • procédure de mise en œuvre ; • outillage requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Adapter l'ouvrabilité du mortier au jointoyage. ❖ Jointoyer. ❖ Brosser les parements avant et après le jointoiment. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours - Les défauts dus à l'absence de protection des ouvrages maçonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Étayer les maçonneries en cours. 	

5.10. Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou murs contre terre

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de mortiers et adjuvants. - Le dosage des mortiers et des adjuvants. - Les conditions de mise en œuvre (tolérances, état du support, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Confectionner des mortiers. ❖ Poser un cimentage. ❖ Lisser le mortier et arrondir les angles. ❖ Réaliser des joints étanches à l'eau entre les éléments de construction. 	Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou contre terre en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les enduits bitumeux. - Les membranes de drainage. - Les types de barrière et leur utilité. - La technique du pliage et du découpage des membranes. - Les techniques et accessoires de fixation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser un enduit à l'aide de pinceaux ou de brosses. ❖ Placer des barrières de drainage et de protection contre les murs de fondation ou enterrés. ❖ Réaliser des joints étanches à l'eau entre les éléments de construction. 	

5.11. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer des membranes d'étanchéité. 	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de pliage et/ou de collage. - Accessoires. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Découper, plier et assembler les membranes. ❖ Assurer la continuité des membranes. 	

5.12. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<p>de protection de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur. 	

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 2	(Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC 9 : Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

2.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets : nature, type, réglementations existantes... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

2.2. Acheminer et stocker les matériaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

2.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

2.4. Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de traçage et de report de niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer des axes. ❖ Reporter le niveau de référence. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de façonnage du bois : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. - Les outils de découpe du bois : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. - L'utilisation du matériel électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer. ❖ Scier. ❖ Façonner les éléments de coffrage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les coffrages simples : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • descriptif ; • principes ; • techniques d'assemblage ; • éléments constitutifs. - Les techniques d'équerrage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assembler, positionner et fixer les éléments de coffrage simple. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'étaieement et de soutènement : <ul style="list-style-type: none"> • principes et conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etayer le coffrage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement des coffrages : <ul style="list-style-type: none"> • identification ; • sécurité ; • conditions de mise en œuvre ; • stockage ; • recyclage des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et appliquer les produits. 	

2.5. Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les barres d'acier : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • identification. - Le bordereau des aciers et le plan de ferrailage : <ul style="list-style-type: none"> • symboles ; • lecture, • identification des éléments. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du bordereau des aciers, sélectionner des fers à béton. 	Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du
<ul style="list-style-type: none"> - L'outillage de pliage et de façonnage : <ul style="list-style-type: none"> • principes de fonctionnement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer. ❖ Couper. 	

<ul style="list-style-type: none"> • conditions d'utilisation ; • mesures de sécurité. 	❖ Plier suivant le bordereau.	chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de ligature. - Les techniques d'assemblage en ferrailage. 	❖ Assembler et ligaturer les armatures et le treillis.	
<ul style="list-style-type: none"> - Le positionnement des armatures et des écartements indiqués au plan. - L'enrobage. - L'utilisation des écarteurs adéquats. 	❖ A partir du plan ou du cahier de charges : <ul style="list-style-type: none"> - positionner des écarteurs en nombre suffisant ; - placer des barres d'attente ; - positionner les armatures dans le coffrage. 	

2.6. Couler le béton

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les niveaux de référence : <ul style="list-style-type: none"> • principes, • principes de report ; • instruments de mesure ; • repères. 	❖ Contrôler les repères de niveau.	Couler le béton en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les critères de propreté, de stabilité, de rigidité et d'étanchéité du coffrage. 	❖ Vérifier la propreté, la stabilité, la rigidité et l'étanchéité du coffrage.	
<ul style="list-style-type: none"> - Le béton : <ul style="list-style-type: none"> • composants et additifs ; • proportions ; • conditions de mise en œuvre ; • stockage ; • recyclage des déchets. 	❖ Choisir les granulats et les bétons en fonction des consignes reçues. ❖ En fonction d'une proportion donnée, estimer les quantités des composants par rapport au volume à bétonner. ❖ Estimer l'homogénéité du béton. ❖ Préparer du béton à la machine ou à la main.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les outils pour travailler le béton (aiguille vibrante, ...). - Les techniques de bétonnage et de finition du béton. - Les défauts du béton liés aux conditions climatiques. 	❖ Humidifier les éléments à bétonner. ❖ Couler le béton. ❖ Vibrer le béton au moyen d'une aiguille vibrante. ❖ Araser, talocher. ❖ Protéger l'ouvrage (conditions climatiques).	

2.7. Décoffrer		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les délais d'attente du décoffrage. - Les phases successives de démontage pour les divers éléments à décoffrer. - Les principes de stabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les délais de décoffrage. ❖ Respecter les étapes de décoffrage. ❖ Décoffrer avec l'outillage adapté. 	<p>Décoffrer en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récupérer le matériel réutilisable. ❖ Assurer l'entretien du coffrage et des étançons. ❖ Trier les éléments pour stocker. 	

2.8. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; 	

<ul style="list-style-type: none"> • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. <p>- Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC).</p> <p>- Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques.</p> <p>- Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<p>- Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ...</p> <p>- Les catégories de déchets.</p> <p>- Le flux des déchets sur un chantier de construction.</p> <p>- Les principes du réemploi des matériaux de construction.</p> <p>- Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes.</p> <p>- Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier.</p> <p>- Le tri sélectif et l'évacuation des déchets.</p> <p>- Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel).</p> <p>- Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie.</p> <p>- La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<p>- Les principes d'hygiène générale et personnelle.</p> <p>- Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<p>- Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité.</p> <p>- Les règles de manutention avec/sans moyen de levage.</p> <p>- Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation.</p> <p>- Les aides à la manutention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur. 	

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 6	Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.
Activités-clés du profil métier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC6 : Intégrer des éléments dans la maçonnerie AC 8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

6.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets : nature, type, réglementations existantes... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

6.2. Acheminer et stocker les matériaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

6.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

6.4. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les mortiers : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser ; • calcul des quantités en fonction du travail à réaliser ; • conditions de mise en œuvre ; • mode de fabrication. - Malaxeur, bétonnière : <ul style="list-style-type: none"> • principe de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la composition du mortier ; - préparer un mortier manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'un mortier. 	<p>Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le volume de mortier nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire. 	

6.5. Préparer la construction de différents types de murs.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

6.6. Réaliser des maçonneries		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	<p>Réaliser des maçonneries en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre. - Les différents appareillages de maçonnerie. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau, ...). - La procédure de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs au mortier en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). ❖ Respecter les délais de mise en charge des murs. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; • principes ; • but, objectifs ; • modes ; • matériel utilisé ; • conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner et fixer correctement les armatures et leur ancrage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : aux pieds des murs, aux seuils et aux linteaux. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • technique de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de per- 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques. 	

formance.	
- Les joints de maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • fonctions ; • procédure de mise en œuvre ; • outillage requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Adapter l'ouvrabilité du mortier au jointoyage. ❖ Jointoyer. ❖ Brosser les parements avant et après le jointoiment.
- Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours - Les défauts dus à l'absence de protection des ouvrages maçonnés.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Etayer les maçonneries en cours.

6.7. Réaliser des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les appareillages aux piédroits : <ul style="list-style-type: none"> • les types ; • les conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter l'appareillage aux piédroits. ❖ Placer judicieusement la membrane d'étanchéité. 	Réaliser des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les instruments de mesure (latte, équerre, niveau). - Les outils pour scier/découper (burin, disquieuse, scie, ...). - Les techniques, modes de découpe, ... - Les règles et équipement de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des croquis, des gabarits. ❖ Mesurer des éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Exécuter la découpe manuellement ou mécaniquement en veillant scrupuleusement aux règles de sécurité. 	
- Les linteaux, les seuils : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • prescriptions techniques ; • conditions de mise en œuvre ; • principes d'isolation. - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. • 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser des linteaux, des seuils : <ul style="list-style-type: none"> - amener le matériel de façon adéquate ; - positionner le linteau, le seuil à l'endroit ad hoc ; - mettre le linteau, le seuil à niveau ; - stabiliser le linteau, le seuil ; - fixer le linteau, le seuil. ❖ Poser et assurer la continuité de l'étanchéité. 	
- Les types de baies : droites, sur cornières. - Les techniques de compassage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter la répartition des blocs, les épaisseurs de joints en fonction de la maçonnerie à réaliser. 	

- Les tracés.	❖ Réaliser des maçonneries droites, sur cornières.
---------------	--

6.8. Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutrains, gîtages)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les niveaux et alignements requis : mesures, contrôles, les dimensions minimales des appuis, techniques de pose.	❖ Contrôler la surface des appuis. ❖ Préparer la surface des appuis (planéité, ...) et les éléments d'ancrage.	Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutrains, gîtages) en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Des types d'éléments préfabriqués : <ul style="list-style-type: none"> • méthode de stockage et du transport sur chantier ; • principes de stabilisation et de protection (filières, étais,...). - Les techniques et procédures de positionnement : <ul style="list-style-type: none"> • le mode de mise en œuvre des hourdis, dalles, prédalles, poutrains, gîtages ; • modes de pose, de scellement dans le béton ou la maçonnerie ; • méthodes de réglage. - Les outils de manutention. - Les règles conventionnelles de communication avec le grutier. - Les règles élémentaires d'ergonomie.	❖ Sur base du plan de pose : <ul style="list-style-type: none"> - Lever et accrocher des éléments préfabriqués de manière sécurisée selon les prescriptions du fabricant. - Maintenir en position correcte (filières). - Contrôler le positionnement. - Appliquer les règles de manutention. - Interagir avec le grutier. - Appliquer les règles d'ergonomie. 	
- L'étaçonnement : <ul style="list-style-type: none"> • les étaçons ; • les mesures de sécurité ; • les techniques de mise en œuvre. • les fiches techniques ou les plans de pose. 	❖ Etaçonner les éléments de planchers préfabriqués.	
Le scellement dans le béton ou la maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • les outils ; • les produits ; • les accessoires (barres d'attente, asselets, ...); • les techniques de scellement. 	❖ Sceller les éléments de planchers dans le béton ou la maçonnerie.	

6.9. Tracer des membranes contre l'humidité ascensionnelle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	❖ Placer des membranes d'étanchéité.	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Techniques de pliage et/ou de collage. - Accessoires.	❖ Découper, plier et assembler les membranes. ❖ Assurer la continuité des membranes.	

6.10. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types • Propriétés. • Techniques et conditions de mise en œuvre. 		Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	❖ Placer la membrane d'étanchéité (niveaux vertical et horizontal). ❖ Assurer la continuité des membranes ❖ Traiter les matériaux composant la façade au moyen des produits d'étanchéité adéquats.	

6.11. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, dans les limites de la réglementation en vigueur. 	

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes)

UAA 3	Placer l'isolation thermique sur un mur existant
--------------	---

Activités-clés du profil mé- tier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC7 : Placer l'isolation thermique
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

3.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	<p>Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets : nature, type, réglementations existantes... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

3.2. Acheminer et stocker les matériaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-cœuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention manuelle et avec engins de levage. - Les différents engins de levage : conditions d'utilisation, réglementation, mesures de sécurité. - Le(s) matériel/matériaux : conditions de manutention. - Les types d'élingue. - Les règles élémentaires d'ergonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer. ❖ Appliquer les règles de manutention. ❖ Utiliser le moyen de levage adapté (palan à chaîne, élingue, sangle, ...) aux matériaux à manipuler. ❖ Arrimer les charges à déplacer de façon sécurisée. ❖ Appliquer les règles d'ergonomie. 	

3.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

3.4. Stocker et protéger les matériaux isolants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux isolants : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • descriptif • performance énergétique ; • compatibilité ; • prescriptions ; • conditions de mise en œuvre ; • prescriptions de stockage, de façonnage ; • techniques de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Stocker les matériaux isolants en fonction de leurs spécificités. 	<p>Stocker et protéger les matériaux isolants en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>

3.5. Poser un matériel d'isolation		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs. identification, points de vigilance et ponts thermiques ; - Technique de réalisation des raccords entre éléments de construction (notices techniques) ; - Principes de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les nœuds constructifs sur plan et <i>in situ</i>. 	Poser un matériel d'isolation en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre des isolants. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la planéité et la propreté des supports. ❖ Refermer les joints creux. ❖ Réparer les fissures. ❖ Retirer le mortier débordant. ❖ Dépoussiérer les murs. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en œuvre ; • conditions de mise en œuvre ; • risques encourus par une mise en œuvre inadéquate. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Intégrer et adapter les éléments d'étanchéité en fonction du type d'isolation mise en œuvre. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage. - Le matériel de découpage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tracer les isolants. ❖ Découper les isolants. ❖ Manipuler l'isolant de manière à en conserver la qualité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel et l'outillage de fixation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les isolants (alternance, ...). ❖ Assembler en réalisant des joints étanches entre les panneaux d'isolant. ❖ Fixer les panneaux contre la maçonnerie à l'aide des accessoires prescrits par les fabricants. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières à l'air. - Les ponts thermiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la continuité de l'isolation. ❖ Placer des membranes d'attente en préparation des opérations suivantes. 	

3.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
---	--	--

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes)

UAA 4	Exécuter des maçonneries collées.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

4.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

4.2. Acheminer et stocker les matériaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	

4.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 		<p>en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

4.4. Confectionner la colle mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les colles : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - préparer une colle manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'une colle. 	<p>Confectionner la colle mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le volume de colle nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire. 	

4.5. Préparer la construction de différents types de murs

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du</p>

éléments constitutifs.		chantier).
- Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
- Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
- Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

4.6. Réaliser des maçonneries à l'aide de colles

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	Réaliser des maçonneries à l'aide de colles en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Le principe de gestion des palettes sur chantier. - Les différents appareillages spécifiques à la maçonnerie collée. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau, ...)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs à la colle en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). 	

- La procédure de contrôle. - L'outillage spécifique au type de matériau.	❖ Respecter les délais de mise en charge des murs.	
- Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; • principes ; • but, objectifs ; • modes ; • matériel utilisé ; • conditions de mise en œuvre. 	❖ Positionner et fixer correctement les armatures et les ancrages.	
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : au pied des murs, aux seuils et aux linteaux.	
- Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques.	
- Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours.	❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Étayer les maçonneries en cours.	

4.7. Réaliser des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les appareillages aux piédroits : <ul style="list-style-type: none"> • les types ; • les conditions de mise en œuvre. 	❖ Adapter l'appareillage aux piédroits. ❖ Placer judicieusement la membrane d'étanchéité.	Réaliser des baies en Autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire
- Les instruments de mesure (latte, équerre, niveau). - Les outils pour scier/découper (burin, disquieuse, scie, ...). - Les techniques, modes de découpe, ...	❖ Réaliser des croquis, des gabarits. ❖ Mesurer des éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés.	

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exécuter la découpe manuellement ou mécaniquement en veillant scrupuleusement aux règles de sécurité. 	<p>(adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les linteaux, les seuils : <ul style="list-style-type: none"> • types • prescriptions techniques ; • conditions de mise en œuvre ; • principes d'isolation. - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser des linteaux, des seuils : <ul style="list-style-type: none"> - amener le matériel de façon adéquate ; - positionner le linteau, le seuil à l'endroit ad hoc ; - mettre le linteau, le seuil à niveau ; - stabiliser le linteau, le seuil ; - fixer le linteau, le seuil. ❖ Poser et assurer la continuité de l'étanchéité. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de baies : droites, cintrées, sur cornières. - La terminologie des voûtes. - Les techniques de compassage. - Les tracés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter la répartition des briques, les épaisseurs de joints en fonction de la maçonnerie à réaliser. ❖ Réaliser la maçonnerie supérieure des baies. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les gabarits : <ul style="list-style-type: none"> • types de gabarits ; • principes constitutifs ; • tracés, notions d'angle ; • les cornières ; • les moyens de soutènement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des gabarits selon le type de baie souhaité. ❖ Positionner des gabarits et des cornières. 		

4.8. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer des membranes d'étanchéité. 	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de pliage et/ou de collage. - Accessoires. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Découper, plier et assembler les membranes. ❖ Assurer la continuité des membranes. 	

4.9. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types • Propriétés. • Techniques et conditions de mise en œuvre. 		Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer la membrane d'étanchéité (niveaux vertical et horizontal). ❖ Assurer la continuité des membranes ❖ Traiter les matériaux composant la façade au moyen des produits d'étanchéité adéquats. 	

4.10. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i>, le <i>Code de bien-être au travail</i>, ... - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
---	--	--

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

UAA 7	Exécuter des maçonneries de parement au mortier
--------------	--

Activités-clés du profil mé- tier	AC1 : Installer/désinstaller le chantier AC2 : Implanter le bâtiment AC5 : Exécuter la maçonnerie (y compris jointoyer) AC8 : Etancher des parois
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

7.1. Aménager le chantier		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Branchement électrique : <ul style="list-style-type: none"> • puissance disponible ; • Règles et principes de sécurité. - Alimentation en eau : <ul style="list-style-type: none"> • branchement au réseau ; • raccordement de manière sécurisée (étanchéité des raccords, coupures possibles, système d'arrêt,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Brancher le matériel électrique de manière sécurisée. ❖ Utiliser le générateur en cas d'absence de réseau. ❖ Effectuer un raccordement à l'eau de manière étanche. 	Aménager le chantier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans la cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les déchets : nature, type, réglementations existantes...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir du PPSS, PI ou instructions : <ul style="list-style-type: none"> - installer des lieux de regroupement des déchets. 	

7.2. Acheminer et stocker les matériaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux utilisés en gros-œuvre : caractéristiques, identification. - Le bordereau de commande, bon de livraison, fiche technique des matériaux : lecture, extraction des informations utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre le bordereau de commande et les matériaux livrés. 	<p>Acheminer et stocker les matériaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : Caractéristiques (nature, dimensions, charge pondérale) ; Conditionnement commercial ; Identification (étiquetage, pictogramme) ; Critères de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles à partir de fiches d'identifications, pictogrammes, ... ❖ Contrôler visuellement la nature, la quantité, la qualité, les dimensions des matériaux livrés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits dangereux : Identification : fiches techniques, étiquetage, pictogrammes, réglementation Risques liés à la manipulation et au stockage Mesures de sécurité, mesures de prévention, équipement spécifique (EPI, EPC). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Extraire les informations utiles (conditions de manipulations, règles de sécurité, règles de stockage, risques, mesures de préventions, équipement de sécurité) à partir de fiches techniques, pictogrammes, ... ❖ Manipuler de manière sécurisée les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes, techniques et conditions de stockage du matériel/des matériaux. - L'identification du matériel/matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant. ❖ Disposer le matériel/matériaux de façon ordonnée. ❖ Appliquer les conditions de stockage. 	

7.3. Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle, ... ; • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - Interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, - Extraire les indications de dimensions, de positionnement. 	<p>Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs corde et flèche. - Les éléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 		en fonction des contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments topographiques (lunette, laser, théodolite, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter des mesures, hauteurs, niveaux de référence selon le plan. ❖ Matérialiser les maçonneries sur les chaises. 	

7.4. Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les mortiers : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • compositions/dosages en fonction du travail à réaliser ; • calcul des quantités en fonction du travail à réaliser ; • conditions de mise en œuvre ; • mode de fabrication. - Malaxeur, bétonnière : <ul style="list-style-type: none"> • principe de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sur base des prescriptions techniques, en fonction du travail à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la composition du mortier ; - préparer un mortier manuellement ou mécaniquement ; - apprécier l'ouvrabilité d'un mortier. 	Confectionner le Mortier mécaniquement ou manuellement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le volume de mortier nécessaire ; ❖ Estimer la quantité de chaque composant en fonction du volume nécessaire. 	

7.5. Préparer la construction de différents types de murs

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les plans, dessins d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • terminologie technique ; • signes conventionnels : légende, cotation, échelle,... • unités métriques, conversion d'unités ; • éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation) : le vu et le caché. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A partir de plans/dessins d'exécution de l'architecte : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les volumes et les éléments de la construction dans l'environnement architectural, - interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation, - identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage, 	Préparer la construction de différents types de murs en autonomie d'exécution dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre

<ul style="list-style-type: none"> - Les tracés : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayons, corde et flèche. - Eléments constructifs liés au gros-œuvre : types, principes généraux, éléments constitutifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - extraire les indications de dimensions, de positionnement, de types de matériaux à mettre en œuvre. 	<p>d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les guides, tirants, ficelle : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • techniques de mise en place ; • conditions d'utilisation ; • principe d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les alignements des murs sur la fondation : <ul style="list-style-type: none"> - positionner une ficelle, utiliser un fil à plomb. ❖ Positionner des profils : choisir les guides et tirants adaptés. ❖ Positionner et fixer les guides et les tirants. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les Instruments de report des niveaux (laser, niveau d'eau à flexible, niveau d'arpenteur, ...) : description, principes de fonctionnement, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reporter les niveaux de référence. ❖ Répartir et tracer les hauteurs d'assises sur les profils. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types d'appareillage. - Les éléments maçonnés (blocs, briques, ...), dimensions, conditions de mise en œuvre. - Techniques et calculs de compassage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ En fonction du type d'appareillage, de la dimension des éléments maçonnés et des dimensions de l'ouvrage à réaliser, procéder au compassage horizontal et vertical. 	

7.6. Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Instruments de mesure : principe, utilisation - Outillage de découpe (manuel/ électrique) des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> • types ; • principes de fonctionnement ; • conditions d'utilisation ; • règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et tracer les éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Découper sur mesure les éléments de construction. 	<p>Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre. - Les différents appareillages de maçonnerie. - Les types de pose. - Les instruments de mesure (niveau, ...). - La procédure de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maçonner des briques ou des blocs au mortier en respectant l'appareillage. ❖ Assurer la verticalité, l'horizontalité, la planéité, l'esthétique des murs (homogénéité et propreté des briques). ❖ Respecter les délais de mise en charge des murs. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les armatures et leur ancrage : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs ; • principes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner et fixer correctement les armatures et leur ancrage. 	

<ul style="list-style-type: none"> • but, objectifs ; • modes ; • matériel utilisé ; • conditions de mise en œuvre. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser et assurer la continuité des barrières d'étanchéité : au pied des murs, aux seuils et aux linteaux. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • technique de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les points de vigilance et les ponts thermiques. ❖ Réaliser des raccords d'éléments de construction en évitant les ponts thermiques. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les joints de maçonnerie : <ul style="list-style-type: none"> • fonctions ; • procédure de mise en œuvre ; • outillage requis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evider les joints. ❖ Adapter l'ouvrabilité du mortier au jointoyage. ❖ Jointoyer. ❖ Brosser les parements avant et après le jointoiment. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de protection et de stabilisation des ouvrages en cours - Les défauts dus à l'absence de protection des ouvrages maçonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recouvrir d'une bâche les ouvrages en cours. ❖ Etayer les maçonneries en cours. 	

7.7. Réaliser des baies

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les appareillages aux piédroits : <ul style="list-style-type: none"> • les types ; • les conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter l'appareillage aux piédroits. ❖ Placer judicieusement la membrane d'étanchéité. 	Réaliser des baies en Autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des
<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure (latte, équerre, niveau). - Les outils pour scier/découper (burin, disceuse, scie, ...). - Les techniques, modes de découpe, ... - Les règles et équipement de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des croquis, des gabarits. ❖ Mesurer des éléments de construction. ❖ Choisir le matériel et le mode de découpe appropriés. ❖ Exécuter la découpe manuellement ou mécaniquement en 	

	veillant scrupuleusement aux règles de sécurité.	contraintes du chantier).
<ul style="list-style-type: none"> - Les linteaux, les seuils : <ul style="list-style-type: none"> • types • prescriptions techniques ; • conditions de mise en œuvre ; • principes d'isolation. - Les nœuds constructifs : <ul style="list-style-type: none"> • identification, points de vigilance et ponts thermiques ; • techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords (notice technique) ; • principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser des linteaux, des seuils : <ul style="list-style-type: none"> - amener le matériel de façon adéquate ; - positionner le linteau, le seuil à l'endroit ad hoc ; - mettre le linteau, le seuil à niveau ; - stabiliser le linteau, le seuil ; - fixer le linteau, le seuil. ❖ Poser et assurer la continuité de l'étanchéité. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de baies : droites, cintrées, sur cornières. - La terminologie des voûtes. - Les techniques de compassage. - Les tracés. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adapter la répartition des briques, les épaisseurs de joints en fonction de la maçonnerie à réaliser. ❖ Réaliser la maçonnerie supérieure des baies. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les gabarits : <ul style="list-style-type: none"> • types de gabarits ; • principes constitutifs ; • tracés, notions d'angle ; • les cornières ; • les moyens de soutènement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des gabarits selon le type de baie souhaité. ❖ Positionner des gabarits et des cornières. 	

7.8. Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Propriétés ; • Techniques et conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer des membranes d'étanchéité. 	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de pliage et/ou de collage. - Accessoires. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Découper, plier et assembler les membranes. ❖ Assurer la continuité des membranes. 	

d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).

7.9. Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Membranes d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • Types • Propriétés. • Techniques et conditions de mise en œuvre. 		Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation en fonction des contraintes du chantier).
- Les barrières d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux (spécificités, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité,...) ; • notions d'humidité ascensionnelle et d'infiltrations ; • principes et conditions de mise en œuvre, conséquences en cas de mauvaise pose. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer la membrane d'étanchéité (niveaux vertical et horizontal). ❖ Assurer la continuité des membranes ❖ Traiter les matériaux composant la façade au moyen des produits d'étanchéité adéquats. 	

7.10. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement.

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Equipement et outillages électriques : principes de sécurité. - Outillage : conditions d'utilisation, règles de sécurité, points de contrôle, équipement de protection.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage. ❖ Vérifier une allonge électrique. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements. ❖ Utiliser l'outillage de maintenance approprié. 	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique dans le cadre d'une situation complexe et similaire (adaptation
- Le <i>Plan particulier de santé et de sécurité</i> , le <i>Code de bien-être au travail</i> , ...	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments à mettre en œuvre dans le cadre du PPSS, du Code du bien-être au travail, ... 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les consignes de sécurité. 	<p>en fonction des contraintes du chantier).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • Types, caractéristiques, identification, constituants, classe. • Critères de conformité, points de contrôle. • Conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles. - Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Equipements de sécurité associés (EPI, EPC). - Mesures de prévention liées aux conditions météorologiques. - Réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : - réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation ; - équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; - utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; - utiliser les EPI et EPC requis ; - manipuler une échelle ; - (dés)installer une échelle de manière sécurisée. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention, ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur un chantier de construction. - Les principes du réemploi des matériaux de construction. - Fiches techniques : étiquetage, pictogrammes. - Le matériel et produits utilisés pour le nettoyage du chantier. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel). - Les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie. - La réglementation en vigueur en matière de P.E.B. : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques, ... ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi. ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Ranger le chantier après les activités. ❖ Nettoyer le chantier après les activités. ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage : conditions d'utilisation. - Les aides à la manutention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité, 		

	dans les limites de la réglementation en vigueur.	
--	---	--

Glossaire :

CBT : Code de bien-être au travail.

C.N.A.C. : Comité national d'action pour la sécurité et l'hygiène dans la construction.

D.G.R.N.E. : Direction Générale des ressources Naturelles et de l'Environnement.

EPC : Equipements de protection collectifs.

EPI : Equipements de protection individuels.

I.B.G.E. : Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement.

O.W.D. : Office wallon des déchets.

PEB : Performance énergétique des bâtiments.

PI : Plan d'implantation.

PPSS : Plan particulier de sécurité et de santé.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Projet Marco : Projet visant à créer des outils d'information et de formation au management des risques environnementaux dans les métiers de la construction, financé par le Fonds social européen, la Région wallonne et la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

VCA : VCA (Veiligheidschecklist Aannemers – en français LSC : Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement Entreprises Contractantes).

Troisième partie

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier¹⁴

A titre informatif

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours de formation générale pour la plupart).

C'est en invitant les professeurs des différentes disciplines à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises **bien plus tôt** dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les **réactiver** ici, encourageant ainsi une formation en spirale. Ce sera le cas par exemple pour chacun des cours cités ci-dessous.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre. L'équipe éducative trouvera ici des occasions pour susciter l'intérêt des élèves.

Le cours de **Français** trouvera de nombreuses autres opportunités de créer des situations porteuses de sens en lien avec la communication. Le cours doit permettre au futur maçon, au minimum, de comprendre son métier, de dialoguer avec son employeur, avec ses collègues ; il doit lui permettre de lire les différentes notices ou demandes.

Le cours de **Formation scientifique** pourra trouver de nombreuses illustrations liées à la gestion responsable des déchets et à l'impact des réalisations sur l'environnement.

Le cours de **Éducation physique**, si souvent oublié, ne peut se réduire à apprendre à travailler en hauteur en sécurité et à prendre des positions ergonomiques, mais il serait dommage que ce cours se donne sans faire référence aux situations concrètes de la vie que vont rencontrer les futurs maçons.

¹⁴ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Comme expliqué précédemment, ce profil de certification (PC) a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Maçon/Maçonne** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations par UAA.

Il y aura lieu de décerner **sept attestations** de validation au total pour l'obtention du Certificat de qualification « **Maçon/Maçonne** ».

UAA 1	1 Attestation	Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
UAA 5	1 Attestation	Implanter un ouvrage Réaliser la fondation Exécuter des maçonneries enterrées.
UAA 2	1 Attestation	(Dé)Coffrer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes)
UAA 6	1 Attestation	Exécuter des maçonneries en blocs Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.
UAA 3	1 Attestation	Placer l'isolation thermique sur un mur existant
UAA 4	1 Attestation	Exécuter des maçonneries collées
UAA 7	1 Attestation	Exécuter des maçonneries de parement au mortier

UAA1**Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 :

Éléments critiques de contexte :**Tâches :**

- Implanter et réaliser un réseau d'égouttage.
- Poser un drain périphérique.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.
La pose du drain peut faire l'objet d'une épreuve théorique.

Complexité :

Le réseau d'égouttage est composé de plusieurs éléments à assembler et d'une chambre de visite.

Autonomie :

Epreuve individuelle Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les éléments du réseau d'égouttage sont dimensionnés et positionnés conformément au plan et/ou aux instructions.
	1.2. Le système d'égouttage est fonctionnel (pente, écoulement, étanchéité).
	1.3. Les éléments constitutifs du système de drainage sont positionnés conformément aux prescriptions techniques.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

UAA 5

Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation – Exécuter des maçonneries enterrées.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5 :

Eléments critiques de contexte :

Tâches :

- Implanter un ouvrage : matérialiser sa position confectionner les chaises matérialiser l'alignement sur les chaises.
- Simuler ou réaliser la fondation.
- Réaliser une maçonnerie enterrée.
- Assurer l'étanchéité et la ventilation.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

L'implantation se fait par rapport à un niveau et repère de référence.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. L'implantation de l'ouvrage est conforme au plan.
	1.2. L'ouvrage est conforme au plan et prescriptions techniques (dimensions, appareillage, compassage, aplomb, verticalité, ...).
	1.3. L'étanchéité de l'ouvrage est assurée.
	1.4. La ventilation de l'ouvrage est assurée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.	

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 :

Éléments critiques de contexte :

Tâches :

Réaliser sur place (charpenter, monter et assembler le coffrage préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé couler le béton – décoffrer) :

- un linteau en élévation
- une colonne.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

Les têtes de murs sur lesquelles est réalisé le linteau sont existantes.
Le plan et le bordereau de ferrailage sont fournis.

Autonomie :

Epreuve individuelle

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité du résultat	1.1. Les dimensions des ouvrages réalisés sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.3. Le nombre, l'assemblage et le positionnement des éléments de ferrailage sont conformes au plan et au bordereau de ferrailage.
	1.3. Les éléments du coffrage sont positionnés et assemblés de manière précise, stable et sécurisée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

UAA 6**Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 6 :

Eléments critiques de contexte :

Tâches :

- Réaliser une maçonnerie de blocs.
- Placer les membranes d'étanchéité.
- Poser des éléments de plancher sur la maçonnerie réalisée.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

La maçonnerie comportera au moins un retour d'angle, une baie et une jonction.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Le positionnement et les dimensions de l'ouvrage et de ses composants sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.2. La maçonnerie est conforme au plan et prescriptions techniques (dimensions, appareillage, compassage, aplomb, verticalité, ...).
	1.3. Les éléments de plancher sont posés de manière précise, stable et sécurisée.
	1.4. Les membranes d'étanchéité sont posées conformément aux prescriptions techniques.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

UAA 3**Placer l'isolation thermique sur un mur existant.**

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 :

Éléments critiques de contexte :

Tâches :

- Poser un isolant thermique sur un support rigide.
- Poser l'isolation en respectant l'étanchéité existante.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – assurer l'intégrité de l'isolant (manipulation, stockage, ...) nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

Le support (murs de blocs, panneaux rigides, ...) est existant et comporte au moins un angle sortant et un angle rentrant.
Le support est équipé de membrane(s) d'étanchéité.

Autonomie :

Epreuve individuelle

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...);
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...);
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. L'isolant est positionné et fixé de manière conforme aux prescriptions techniques.
	1.2. La continuité et l'intégrité de l'isolant est assurée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes organisationnelles sont respectées.

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 :

Eléments critiques de contexte :

Tâches :

- Réaliser une maçonnerie en blocs collés.
- Placer les membranes d'étanchéité.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – assurer l'intégrité de l'isolant (manipulation, stockage...) nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

La maçonnerie comportera au moins une baie et un retour d'angle.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et matériel en suffisance;

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Le positionnement et les dimensions de l'ouvrage et de ses composants sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.2. Les niveaux, les aplombs et l'équerrage sont conformes aux tolérances requises.
	1.2. Les membranes d'étanchéité sont positionnées et fixées de manière conforme aux prescriptions techniques.
	1.4. Les finitions sont réalisées de manière soignée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle.
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2 Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3 Les consignes organisationnelles sont respectées.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA7 :

Eléments critiques de contexte :

Tâches :

- Eriger une maçonnerie de parement (au mortier).
- Poser des seuils et l'étanchéité s'y rapportant.
- Aménager les membranes d'étanchéité existantes.
- Jointoyer la maçonnerie.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) trier et éliminer les déchets.

Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

Complexité :

La maçonnerie comportera au moins un retour d'angle, une baie à voûte plate et une baie à voûte cintrée.
Prévoir au minimum une pose de seuil.

Autonomie :

Epreuve individuelle.

Autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail – Approvisionnement en matériel et matériaux appropriés – Application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

Conditions de réalisation :

- L'apprenant dispose :
 - d'un poste de travail avec des repères et un niveau de référence ;
 - des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, descriptions du résultat attendu...) ;
 - des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, ...) ;
 - des matériaux et matériel en suffisance.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Le positionnement et les dimensions de l'ouvrage et de ses composants sont conformes au plan et/ou aux instructions.
	1.2. La maçonnerie est conforme au plan et aux prescriptions techniques (dimensions, appareillage, compassage, aplomb, verticalité, ...).
	1.3. Les éléments d'étanchéité sont placés et fixés conformément aux prescriptions techniques.
	1.4. La finition de l'ouvrage (parement, jointolement...) est soignée.
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Les techniques/ modes opératoires adaptés sont appliqués.
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle
Critère 3 : Respect des règles et des consignes.	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2 Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3 Les consignes organisationnelles sont respectées.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

Matériel d'application et d'égalisation :

- Truelles
- Langue de chat
- Fers à joints
- Taloche
- Plâtresse, ...

Outils de frappe :

- Masse
- Massette
- Marteaux (de charpentier, en caoutchouc, à décaper, ...), ...

Instruments de mesure, de traçage et de contrôle :

- Crayon plat
- Double mètre
- Décamètre
- Instrument de report de niveau (à bulle, à eau, automatique, ...)
- Equerres
- Fausse équerre
- Ficelles avec broches
- Blochets de ficelle (plats, ...)
- Compas avec vis
- Cordeau (traceur)
- Fil à plomb, ...

- Instruments de coupe :
- Burins (plat, en pointe, ...)
- Couteaux, cutters
- Ciseau à briques
- Scies à matériaux (manuelle, circulaire, ...)
- Cisaille manuelle
- Disqueuse, ...

Autres :

- Moyen de transport manuel (brouette, diable, transpalette, ...)
- Pied-de-biche
- Coffre à outils (contenant)
- Pointes à béton
- Brosses de rue
- Brosse à main
- Seaux
- Serre-joints
- Chevillettes
- Tenailles, ...
- Rallonge électrique
- Profils
- Cuvelle de maçon
- Pelle
- Etançons
- Chalumeau ou décapeur thermique

- Plaque de ferrailage
- Instruments de terrassement manuel (bêche, pioche...)
- Matériel pour collage adapté aux produits utilisés

Matériel collectif :

- Bétonnière
- Petit malaxeur électrique
-

- Foreuse à percussion
- Griffe de ferrailleur
- Tréteaux, ...

Matériel de sécurité :

- EPI (casque, lunettes de protection, gants, chaussures de sécurité, ...)
- EPC (garde-corps, filets, passerelles, ...)

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :

/

2. Sites généralistes :

- www.cstc.be, Centre Scientifique et Technique de la Construction <http://ffc.constructiv.be> Fonds de la Formation de la Construction
- <http://www.cifful.ulg.ac.be> Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège
- <http://cnac.constructiv.be>

3. Ressources pédagogiques :

- Arrêté royal du 31 août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur.
- Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.
- Notes d'Informations Techniques et S.T.S. (C.S.T.C.)
- NBN (Normes belges)
- Dicobat 10 : Le dictionnaire général du bâtiment – Edition 2012.

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁵ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁶** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes¹⁷** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences¹⁸** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)¹⁹ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

¹⁵ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

¹⁷ Ibid, p.60.

¹⁸ Ibid, p.61.

¹⁹ Ibid, p.60.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²⁰ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échec par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des Certifications (CFC)²¹ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²² : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²³ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

²⁰ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. + Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21^{ter}, §3.

²¹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre I^{er}, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²² Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

Compétence professionnelle²⁴ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁵ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS²⁶ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET²⁷ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance

d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)²⁸ : document de référence définissant le lien entre une formation groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement²⁹ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³⁰ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³¹ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**³² : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³³ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁴ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

²⁸ Ibid., art. 5, 14°.

²⁹ Ibid., art. 5, 13°.

³⁰ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

³¹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³² Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

³³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

²³ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

²⁴ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²⁵ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

²⁶ Ibid., art. 2, 19°.

²⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

- **Critères**³⁵ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**³⁶ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU³⁷ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)³⁸ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁴ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁶ Ibid., p.61.

³⁷ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

³⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)³⁹

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

³⁹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en oeuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en oeuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en oeuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance

Bruxelles, le 22 mai 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Éducation,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe 3 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance.



Profil de certification Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute Option de Base Groupée (OBG), toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et parce qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formation commune qu'ils soient organisés dans la formation commune ou dans la formation optionnelle.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de l'OBG et/ou de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.**

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et l'enseignement

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

spécialisé¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.

- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *Européan Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.

- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	11
Deuxième partie	13
Unités d'acquis d'apprentissage	14
UAA 2 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques	14
UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	23
UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds	32
UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet	42
UAA 5 Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple	51
Troisième partie	62
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	63
Quatrième partie	74
Profil d'évaluation	75
Cinquième partie	86
Profil d'équipement	87
Annexes	90
Glossaire CPU	91
Le cadre francophone des certifications	94

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Code de l'option :

3520

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 4 Mars 2015.

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stages : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stages : 19 semaines



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des UAA, donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour 3 années).

L'UAA 1 est une unité concomitante, ce qui signifie que les apprentissages doivent être rencontrés simultanément avec une ou plusieurs autres unités.

Années	Ordre de déroulement des UAA ¹³	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
1 ^{er} année	UAA 2	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques	14	30
2 ^e année	UAA 4	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	13	30
1 ^{er} année 2 ^e année	UAA 1 Concomitante	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols et plafonds	13 (1 ^{er} année) 14 (2 ^{ème} année)	60
3 ^e année	UAA 3	Réaliser des travaux de peinture au pistolet	9	20
	UAA 5	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple	18	40

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou avec le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.	a. Analyser le travail à réaliser.	UAA1 : Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds.	a + b + c + d + e + h + m + n + o + p
	b. Préparer le poste de travail.		
	c. Protéger le poste de travail et son environnement.		
AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.	d. Préparer les supports.	UAA2 : Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques.	a + b + c + d + f + h + p
	e. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des murs, des plafonds, des sols,		
	f. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries, des éléments métalliques.		
	g. Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques.		
	h. Appliquer des peintures à deux		

	composants		
AC3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple (papier peint, toile à peindre, tissu mural).	i. Préparer et traiter le mur.	UAA3 : Réaliser des travaux de peinture au pistolet.	a + b + c + d + g + p
	j. Poser le revêtement mural.		
AC4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple (tapis plain, vinyle).	k. Préparer et traiter le sol.	UAA4 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple.	a + b + c + i + j + m + n + o + p
	l. Poser le revêtement de sol souple.		
AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).	m. Découper les éléments à dimension.	UAA5 : Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.	a + b + c + k + l + p
	n. Positionner les éléments.		
	o. Fixer les éléments.		
Exigences transversales.	p. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.		

(*) : Regroupement, scission, correspondance, combinaisons ... des compétences professionnelles d'une ou plusieurs AC.

(**) : Noter la référence des assemblages. Ex. : UAA1 = a + d + e, UAA2 = b + c ...

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

UAA 2	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques
Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

2.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le

<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports. 	cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter. 	

2.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en

<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	<p>fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

2.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	<p>Protéger le poste de travail et son environnement en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

2.4. Préparer les supports		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers ... - Les méthodes de contrôle des supports. <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. - décaper, égréner, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (fissures, écaillage de la peinture, oxydation, insectes xylophages, ...) ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ mastiquer, réparer, enduire les supports ; ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et antirouille ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

2.5. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries et des éléments métalliques

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - Les types de produits spécifiques aux travaux de peinture : caractéristiques, composition, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le mode opératoire et l'ordre chronologique des travaux de peinture. - Le matériel en fonction de la nature du support et de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le matériel adapté selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries et des éléments métalliques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le mode opératoire et les techniques de peinture manuelle ; • les différents types de peintures et/ou de produits : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; • le matériel en fonction de l'étape de travail. <ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux de masquage. - La rose chromatique des couleurs. - Les cartes de teintes. - L'influence de la lumière sur les couleurs. 	<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (boiseries et éléments métalliques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Réaliser une teinte sur base d'un échantillon donné ; ❖ Appliquer manuellement les différentes couches ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Rechampir, à main levée et avec un ruban de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

2.6. Appliquer des peintures à deux composants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les peintures/produits à deux composants : types, fiche technique, caractéristiques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques d'application. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer le type de peinture/produit à appliquer. ❖ Respecter scrupuleusement les dosages des 2 composants. ❖ Mélanger de façon homogène les 2 composants. ❖ Appliquer la peinture/ produit à 2 composants avec le matériel adéquat. ❖ Respecter le temps de travail spécifique à ce type de peinture/produit. 	<p>Appliquer des peintures à deux composants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

2.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des</p>	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction

<p>travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation,... - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <ul style="list-style-type: none"> - La prévention incendie : règles et mesures. <ul style="list-style-type: none"> - La prévention des accidents : règles et mesures. 	<p>prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies 	<p>des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
--	---	---

<p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation,... 	<p>en cas d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 4	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
--------------	--

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple (papier peint, toile à peindre, tissu mural).</p> <p>AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

4.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages ...) : principes généraux, symptômes, normes et 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. 	

critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports.	❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports.
- Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement.	❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
- Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter.	❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

4.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier ...).	❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles,...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité).	Préparer le poste de travail en - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
- Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement.	❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique.	- autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée).	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux.
--	--

4.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

4.4. Préparer et traiter le mur

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose et de détapissage : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement. - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support. 	Préparer et traiter le mur en : <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.

<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier l'état du support (détachement de plâtrage, fissures, écaillage de la peinture...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage, d'enduisage, de ponçage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Reboucher ; ❖ Enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné à l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ Poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plâtrage. ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, fixateur, hydrofuge...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

4.5. Poser le revêtement mural		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Les règles d'établissement d'un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode opératoire ; - le calcul de surface et de périmètre. <p>- Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation.</p> <p>- Les revêtements muraux : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions,...</p> <p>- Les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements muraux.</p> <p>- Le matériel de traçage: types, conditions et techniques d'utilisation.</p>	<p>Etablir un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et interpréter un plan ; ❖ Calculer le nombre de lés nécessaires en fonction des dimensions des supports à tapisser, du type de revêtement mural et de raccords ... ; ❖ Déterminer l'emplacement des lés en fonction des caractéristiques du revêtement mural (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle). 	<p>Poser le revêtement mural en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Le matériel spécifique de découpe : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement mural. - Le matériel de traçage et de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer les lés et vérifier leur état. ❖ Vérifier les caractéristiques du revêtement de mur à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris, ...). ❖ Découper les lés selon le plan de pose établi. ❖ Tracer l'aplomb et le niveau. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - L'outillage spécifique à la préparation de la colle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement mural et du support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le pré-encollage : utilité en fonction du support et du revêtement mural. - Le matériel d'encollage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ (Pré)Encoller le mur et/ou encoller les lés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de tapissage. - Le matériel de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner le 1^{er} lé selon le plan de pose et successivement les autres selon la technique adéquate. 	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser la pose sur des angles rentrants et sortants. ❖ Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminée et autres points particuliers). ❖ Réaliser les raccords entre les lés. ❖ Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat. ❖ Brosser, rouler, maroufler. ❖ Eliminer toute trace de colle.
--	--

4.6. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments moulurés : types, caractéristiques, techniques de pose. -- Les angles (mesure et tracé). - Le calcul de périmètre. - Notions de symétrie, de dessin, de traçage. - Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Les techniques et l'outillage de coupe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les techniques de positionnement des éléments moulurés. - Les techniques de pose des éléments moulurés. - L'outillage de fixation : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis, ...). ❖ Mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées. ❖ Positionner les éléments moulurés en fonction des caractéristiques du support (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). ❖ Poser les éléments moulurés 	<p>Mette en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

4.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation,... - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <ul style="list-style-type: none"> - La prévention incendie : règles et mesures. <ul style="list-style-type: none"> - La prévention des accidents : règles et mesures. <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, etc.). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés, ...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 1	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds
Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p> <p>AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

1.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du 	

insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports.	responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports.	
- Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement.	❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.	
- Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter.	❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.	

1.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...).	❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité).	Préparer le poste de travail en - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans
- Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques,	❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser.	

caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	le cadre d'une situation complexe
- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

1.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
- Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
- Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
- Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

1.4. Préparer les supports		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (fissures, écaillage de la peinture, oxydation, insectes xylophages, ...) ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné et/ou l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plafonnage. ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et anti-rouille, ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

1.5. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des murs, des plafonds, des sols

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - Les types de produits spécifiques aux travaux de peinture : caractéristiques, composition, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le mode opératoire et l'ordre chronologique des travaux de peinture. - Le matériel en fonction de la nature du support et de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le matériel adapté selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur de murs, des plafonds, des sols en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode opératoire et les techniques de peinture manuelle ; - les différents types de peintures et/ou de produits : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; - le matériel en fonction de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. - La rose chromatique des couleurs. - Les cartes de teintes. - L'influence de la lumière sur les couleurs. 	<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Réaliser une teinte sur base d'un échantillon donné ; ❖ Appliquer manuellement les différentes couches ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Rechampir, à main levée et avec un ruban de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

1.6. Appliquer des peintures à deux composants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les peintures/produits à deux composants : types, fiche technique, caractéristiques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques d'application. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer le type de peinture/produit à appliquer. ❖ Respecter scrupuleusement les dosages des 2 composants. ❖ Mélanger de façon homogène les 2 composants. ❖ Appliquer la peinture/ produit à 2 composants avec le matériel adéquat. ❖ Respecter le temps de travail spécifique à ce type de peinture/produit. 	<p>Appliquer des peintures à deux composants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

1.7. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments moulurés : types, caractéristiques, techniques de pose. - Les angles (mesure et tracé). - Le calcul de périmètre. - Notions de symétrie, de dessin, de traçage. - Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Les techniques et l'outillage de coupe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis, ...). ❖ Mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées. 	<p>Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de positionnement des éléments moulurés. - Les techniques de pose des éléments moulurés. - L'outillage de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les éléments moulurés en fonction des caractéristiques du support (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). ❖ Poser les éléments moulurés. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
---	---	--

1.8. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements : ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le

<p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. <p>- Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1.</p> <p>- Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger).</p> <p>- Les symboles et pictogrammes professionnels.</p> <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : 	<p>cadre d'une situation complexe</p>
--	--	---------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - Equipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<p>des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 3	Réaliser des travaux de peinture au pistolet.
Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

3.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des 	

- moyens de vérification des supports.	supports.
- Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
- Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

3.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier,...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
- Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une

	hiérarchique.	situation complexe
- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

3.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
- Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	- autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
- Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
- Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

3.4. Préparer les supports		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose et de détapissage : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépolissage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépolir, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (décollement de plafonnage, fissures, écaillage de la peinture, ...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au supérieur hiérarchique. 	<p>Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné à l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plafonnage. ❖ Mastiquer, réparer, enduire les boiseries et les éléments métalliques. ❖ Réaliser des joints souples 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépolissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépolir et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et antirouille, ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

3.5. Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de peintures et/ou produits : caractéristiques, références, composition, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Les systèmes de pistolage : caractéristiques, techniques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le type de pistolet à utiliser selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<p>Pour les travaux de peinture au pistolet des différents supports (murs, plafonds, sols, boiseries et métal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les EPI spécifiques ; - les dangers spécifiques. - les matériaux de masquage : - le mode opératoire et les techniques de pistolage ; - les différents types de peinture et/ou de produit : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; - le matériel de pistolage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation ; - les règles de dilution ; - les causes de dysfonctionnement du pistolet et les solutions à apporter. 	<p>Pour les travaux de peinture au pistolet des différents supports (murs, plafonds, sols, boiseries et métal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI spécifiques au pistolage. ❖ Appliquer les conseils de sécurité relatifs au pistolage. ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Régler le pistolet en toute sécurité ; ❖ Appliquer les différentes couches de peinture/produit ; ❖ Assurer une application uniforme de la peinture/produit au pistolet ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Remédier aux dysfonctionnements éventuels. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de nettoyage du matériel : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques spécifiques de nettoyage des pistolets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer le pistolet avec le produit adéquat au moyen de la technique spécifique. 	

3.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>- Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques.</p> <p>- Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive.</p> <p>- Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation.</p> <p>- Pictogrammes de sécurité.</p> <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <p>- principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ;</p> <p>- manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...);</p> <p>- principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité.</p> <p>- Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie ; d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<p>- Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger).</p> <p>- Les symboles et pictogrammes professionnels.</p> <p>Les produits dangereux :</p> <p>- types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ;</p> <p>- risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques</p> <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <p>- types, caractéristiques, identification, constituants, classe ;</p> <p>- critères de conformité, points de contrôle ;</p> <p>- conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ;</p> <p>- mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ;</p> <p>- mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ;</p> <p>- réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<p>- Les principes d'hygiène générale et personnelle.</p> <p>- Les règles d'hygiène propres à l'activité.</p> <p>- Le matériel de protection respiratoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect d l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	

<p>- Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés.</p> <p>- Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	
---	---	--

UAA 5	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
Activités-clés du profil métier	AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail. AC4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple (tapis plain, vinyle).
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

5.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du 	

<p>insectes xylophages...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens de vérification des supports. 	<p>responsable du chantier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter. 	

5.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. 	<p>Préparer le poste de travail en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	
---	---	--

5.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

5.4. Préparer et traiter le sol

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (planéité, décollement de la chape, fissures, instabilité, cohérence du support, ...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>Préparer et traiter le sol en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ identifier le produit adéquat pour reboucher ; ❖ appliquer la technique adéquate pour reboucher. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les traitements à appliquer selon la nature du support et des défauts ou dégâts identifiés (humidité, fissures dans la chape, ...) : types, caractéristiques, conditions d'application, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer le traitement de surface adéquat (couche d'accrochage, fixateur) selon la nature du support et des défauts et/ou dégâts identifiés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et techniques d'égalisation du sol adaptés aux différents supports (masse d'égalisation) : fiche technique, composition, conditions de mise en œuvre, outillage, ... - Les techniques et le matériel de ponçage du support. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Egaliser le sol. ❖ Contrôler et rectifier si nécessaire. ❖ Poncer le sol si nécessaire. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions ambiantes pour la pose (température, hygrométrie). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier les conditions ambiantes pour la pose du revêtement de sol 	

- Les appareils et les moyens de contrôle adéquats : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.	choisi.	
---	---------	--

5.5. Poser le revêtement de sol souple

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Les règles d'établissement d'un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire - Le calcul de surface, de périmètre. <p>- Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p> <p>- Les revêtements de sol souple : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions.</p> <p>- Les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements de sol souple.</p> <p>- Le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p>	<p>Etablir un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ lire et interpréter un plan ; ❖ calculer le nombre de lés ou de dalles nécessaires en fonction des dimensions des supports, du type de sol, ... ❖ déterminer l'emplacement des lés ou des dalles en fonction des caractéristiques du revêtement à poser (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). 	<p>Poser le revêtement de sol souple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Le matériel spécifique de découpe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement de sol. - Le matériel de traçage et de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dérouler et mesurer les rouleaux de revêtement de sol. ❖ Vérifier l'état du revêtement (absence de défauts). ❖ Vérifier les caractéristiques du revêtement de sol à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris, ...). ❖ Découper les rouleaux de revêtement selon le plan de pose et selon les dimensions de la pièce. ❖ Après découpe, marquer le sens des lés en fonction du type de revêtement de sol. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le matériel d'encollage en fonction du type de revêtement de sol : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement de sol et du support. ❖ Appliquer la couche de colle sur le sol avec le matériel adéquat. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de pose des revêtements de sol souples et les 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner le 1er lé ou dalle selon le plan de pose. 	

<p>modes opératoires.</p> <p>- Le matériel de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser la pose des lés ou dalles du revêtement de sol. ❖ Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminée et autres points particuliers). ❖ Réaliser les raccords entre les lés ou dalles. ❖ Réaliser les joints. ❖ Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat. ❖ Maroufler. 	
<p>- Les différents profilés de finition (nez de marche, entre-portes).</p> <p>- Les techniques de placement des profilés de finition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer les profilés de finition. 	

5.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>- Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques.</p> <p>- Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive.</p> <p>- Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation.</p> <p>- Pictogrammes de sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...); - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. <p>- Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger).</p> <p>- Les symboles et pictogrammes professionnels.</p> <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - 	<p>cas de manquement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, etc.). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; 	
---	--	--

<p>équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<p>produits dangereux, toxiques ou inflammables.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

GLOSSAIRE SPÉCIFIQUE : voir Dicobat et/ou dictionnaire.

- **Abrasisif** : adj. et n.m. Désigne toute substance dont la dureté permet d'abraser, de polir, d'aiguiser par frottement.

- **Alcalinité** : n.f. Caractère alcalin, ou basique : l'alcalinité de la chaux et du ciment, sous forme de bétons et d'enduits, interdit l'application de certaines peintures, qui saponifient sur de tels supports (glycérophthaliques).

- **Egrenage ou égrainage** : n.m. Élimination par grattage des petites aspérités et grains d'un enduit de plâtre avant sa mise en peinture, ou avant la pose d'un papier peint.

- **Egrener** (ou égrainer) : v.tr. Procéder à l'égrenage d'un enduit.

- **Enduisage** : n.m. Action d'enduire. Application d'un enduit sur un support (se dit surtout pour les enduits intérieurs).

- **EPC** : Equipement de protection collective

- **EPI** : Equipement de protection individuelle.

- **Farinage** : n.m. Formation pulvérulente et non-adhérente à la surface d'une peinture ou d'un enduit. Le farinage a souvent pour origine l'action conjuguée de l'air, de l'eau de pluie et des radiations solaires (rayons UV).

- **Fongicide** : n.m. et adj. Qualifie tout produit qui empêche le développement des micro-organismes végétaux (champignons, lichens, moisissures, mousses) et détruit ceux qui sont

déjà formés.

- **Hydrofuge** : n.m. et adj. Produit imperméabilisant, ayant pour effet d'interdire ou de ralentir le cheminement de l'eau ou sa pénétration dans les matériaux, et de les préserver contre les effets de l'humidité.
- **Insecticide** : n.m. et adj. Se dit d'un produit utilisé dans la lutte contre les insectes, ou d'autres invertébrés (acariens, myriapodes), nuisibles à l'homme, aux cultures, aux denrées alimentaires.
- **Lé** : n.m. - Unité de largeur d'un revêtement textile ou d'un papier à tapisser présenté en rouleaux : *moquette en lés de 2 mètres*.
- Panneau du revêtement tapissant, considéré comme unité de largeur et de hauteur : *la pose du premier lé*.
Synonyme : *laize*.
- **Maroufler** : v.tr. : - Presser une toile dans une couche d'enduit ou de colle pour l'y noyer complètement.
- Presser un revêtement que l'on colle sur un support.
- **Matériau** : n.m : Composant de construction au sens le plus large. Le mot est souvent associé à un qualificatif qui décrit une caractéristique primordiale ou une fonction : matériau isolant, matériau de couverture...
- **Matériel** : n.m : Par opposition aux matériaux, le matériel désigne l'ensemble des accessoires, outillages, engins, véhicules, échafaudages et équipements de chantier qui permettent l'exécution des travaux (mise à pied d'œuvre, préparations in situ et mise en œuvre des matériaux).
- **Nuancier** : n.m. Carte ou recueil de présentation des coloris proposés pour un matériau, soit sous forme d'échantillons, soit sous forme de reproductions imprimées.
- **Outillage** : n.m : Ensemble des outils nécessaires à l'exercice d'un métier ou à la réalisation d'un ouvrage.
- **Processus ou process (Mode opératoire)** : n.m. invar. Mode opératoire d'une fabrication, ou d'un enchaînement de phénomènes physiques ou chimiques liés entre eux.
- **PEB** : sigle. Performance Energétique des Bâtiments (réglementation).
- **PPSS** : Plan particulier de sécurité et de santé.
- **Préparation** (des supports) : n.f : Ensemble des opérations indispensables pour rendre un support apte à recevoir un revêtement, un enduit de parement ou une peinture : ragréage, rebouchages, ponçage, dépolissage, humidification (ciments), couches d'impression...sont des préparations.

- Rechampir :

- Réaliser la jonction nette, sans bavures, entre deux ouvrages de peinture contigus de coloris ou de tonalités distincts.
- Rehausser les contours d'un champ de peinture ou ses baguettes d'encadrement par un **réchamps**, filet plus ou moins large peint dans une tonalité différente.

- **Saponification** : n.f. Transformation d'un corps gras en savon, par réaction d'hydrolyse.

- **Support** : n.m : Synonyme de subjectile ou de fond (peintures, enduits, carrelage, étanchéités) : support poreux, préparation des supports.

- **Surface** : n.f : Face externe et apparente d'un corps ou d'un matériau quelconque.

- **Xylophage** : adj. Désigne et qualifie tout insecte parasite qui se nourrit du bois, que ce soit sous sa forme larvaire (capricorne des maisons, lyctus, sirex, vrillette) ou sous sa forme adulte (termite).

Troisième partie

Eléments disciplinaire nécessaires à l'exercice du métier¹⁴

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours généraux pour la plupart).

C'est en invitant les professeurs de cours généraux à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours généraux et utiles dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises bien plus tôt dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les réactiver ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre. L'équipe éducative trouvera ici des occasions pour susciter l'intérêt des élèves.

Par exemple, les cours de **Formation historique, géographique, sociale et économique** trouveront de nombreuses opportunités d'exercer l'esprit critique, les compétences économiques et géographiques. La gestion des produits de peinture et leur utilisation sont au croisement d'intérêts écologiques et économiques. Le peintre décorateur est confronté à des responsabilités de consommateur intermédiaire et de conseiller à l'achat, une préparation adéquate renforcera ses compétences.

Le cours de **Français** peut rappeler savoirs, compétences et aptitudes qui permettent la précision des contacts. On trouvera de nombreuses autres opportunités de créer des situations porteuses de sens en lien avec la communication. Le cours doit permettre au futur peintre décorateur, au minimum, de comprendre son métier, de dialoguer avec son client, avec son employeur, avec ses collègues ; il doit également lui permettre de lire les différentes notices ou demandes.

Le cours de **Formation scientifique** pourra trouver de nombreuses illustrations liées aux solvants, aux oxydants, à la colorimétrie, à la lumière, à l'isolation thermique, par exemple. Pour cette partie-là, il sera utile de choisir des situations qui ne soient pas redondantes à celles vues aux cours techniques.

Le cours de **Mathématiques** est illustré dans beaucoup d'unités. Conversion d'unité, géométrie, transformation de formules... Il sert aussi plus généralement de base à la résolution de problèmes.

Enfin, Le cours de **Éducation physique** permettra notamment au futur peintre décorateur d'apprendre à travailler en hauteur en sécurité et à prendre des positions ergonomiques.

¹⁴ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

Profil de certification Peintre décorateur	Français voir ci-après extraits de référentiels ¹	Formation scientifique voir extraits de référentiels ²	Compétences minimales en mathématiques voir extraits de référentiels
UAA 2 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	UAA2	UAA2 – UAA14 UAA11	UAA2
2.1 Analyser le travail à réaliser 2.2 Préparer le poste de travail 2.3 Protéger le poste de travail et son environnement 2.4 Préparer et traiter le mur 2.5 Poser le revêtement mural 2.6 Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) 2.7 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps			
UAA 4 Réaliser des travaux de peinture au pistolet.	UAA2	UAA2 – UAA14 – UAA19 UAA11	UAA2
4.1 Analyser le travail à réaliser 4.2 Préparer le poste de travail 4.3 Protéger le poste de travail et son environnement 4.4 Préparer les supports 4.5 Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques 4.6 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps			
UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques	UAA2	UAA2	UAA2
1.1 Analyser le travail à réaliser 1.2 Préparer le poste de travail 1.3 Protéger le poste de travail et son environnement 1.4 Préparer les supports			

<p>1.5 Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries et des éléments métalliques 1.6 Appliquer des peintures à deux composants 1.7 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps</p>	UAA2	<p>UAA2 – UAA14 – UAA19 UAA11</p>	UAA2
<p>UAA 3 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds</p>			
<p>3.1 Analyser le travail à réaliser 3.2 Préparer le poste de travail 3.3 Protéger le poste de travail et son environnement 3.4 Préparer les supports 3.5 Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des murs, des plafonds, des sols 3.6 Appliquer des peintures à deux composants 3.7 Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) 3.8 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps</p>	UAA2	<p>UAA2 – UAA14 – UAA19 UAA11</p>	UAA2
<p>UAA5 Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.</p>			
<p>5.1 Analyser le travail à réaliser 5.2 Préparer le poste de travail 5.3 Protéger le poste de travail et son environnement 5.4 Préparer et traiter le sol 5.5 Poser le revêtement de sol souple 5.6 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps</p>	UAA2	<p>UAA2 - UAA14 – UAA11</p>	UAA2

STRATÉGIES TRANSVERSALES		
<p>A. En réception : lecture et écoute Présentation schématique des activités de lecture et d'écoute Zoom sur les processus et stratégies de lecture et d'écoute</p> <p>B. En production : écriture et prise de parole</p> <p>1. Écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation schématique de l'activité d'écriture ○ Zoom sur les opérations d'écriture ○ Normes de l'écrit <p>2. Prise de parole</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation schématique de l'activité de prise de parole ○ Zoom sur les opérations de prise et de parole ○ Normes de l'oral 		
UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	DEUXIEME DEGRÉ COMPÉTENCES À DÉVELOPPER ET PRODUCTIONS/OBJETS	TROISIEME DEGRÉ COMPÉTENCES À DÉVELOPPER ET PRODUCTIONS/OBJETS
UAA0 Justifier, expliciter	<p>Justifier une réponse scolaire Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur</p> <p><u>Productions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Justification scolaire orale et écrite • Explicitation orale ou écrite de procédures mises en œuvre pour réaliser une tâche • Discussion entre pairs sur une (des) procédure(s) au 3^e degré 	
UAA1 Rechercher l'information	<p>Naviguer dans un texte écrit imprimé (dictionnaire, encyclopédie, journal, catalogue...) et sélectionner l'information Naviguer dans un texte hypermédia (encyclopédie en ligne, site de référence...) et sélectionner l'information</p> <p><u>Production:</u> L'information adéquate soulignée ou (re)copiée, transcrite ou enregistrée avec références</p>	<p>Naviguer dans plusieurs textes dont au moins un texte écrit imprimé, un multimédia et un hypermédia ; sélectionner des textes et des informations adéquats</p> <p><u>Production :</u> Portefeuille (papier et/ou numérique) de textes référencés, organisés avec, pour chaque texte, une trace de la sélection de l'information</p>
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser	<p>Réduire un texte Résumer un texte</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction d'un texte et/ou 	<p>Résumer un texte. Cf. 2^e degré Synthétiser un ensemble de textes portant sur un même sujet</p> <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponse écrite synthétique à une (ou plusieurs) question(s)

¹⁵ Les extraits utilisés proviennent des référentiels votés en décembre 2014

	<ul style="list-style-type: none"> Résumé (sous la forme, au choix, d'un sommaire, d'une notice, d'un pavé informatif, d'un chapeau ou genre équivalent) pour informer autrui 	<ul style="list-style-type: none"> Exposé oral synthétique (avec support de communication – multimédia ou équivalent)
UAA3 Défendre une opinion par écrit	Prendre position et étayer une opinion ou une demande <u>Productions</u> <ul style="list-style-type: none"> Opinion : avis argumenté (relatif à un choix, à une appréciation personnelle...) Demande : lettre ou courriel de demande (ou genre équivalent) dans une relation asymétrique 	Réagir et prendre position <u>Productions</u> <ul style="list-style-type: none"> Avis argumenté en réaction à une opinion (réponse à un courrier des lecteurs, forum sur le Web ou genre équivalent) Réclamation : lettre ou formulaire de réclamation (ou genre équivalent) dans une relation asymétrique
UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier	Défendre oralement une opinion et l'étayer <u>Productions</u> <ul style="list-style-type: none"> Opinion : avis argumenté (relatif à un choix, à une appréciation personnelle...) Demande (dans une relation asymétrique) 	Discuter / négocier en vue d'aboutir à une décision/position commune <u>Productions</u> (en présence d'un animateur/modérateur) <ul style="list-style-type: none"> Discussion Négociation
UAA5 S'inscrire dans une œuvre culturelle	S'inscrire dans une œuvre culturelle en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant Œuvre culturelle source : <ul style="list-style-type: none"> forme brève (dicton, maxime ou genre équivalent) texte littéraire (récit de fiction, texte poétique/chanson, texte dramatique) œuvre graphique (affiche, photo, bande dessinée...) ou picturale <u>Productions</u> Trois interventions personnelles mettant en œuvre l'un ou l'autre des procédés créatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> Amplifier : combler une ellipse, développer un élément simplement évoqué, poursuivre une œuvre narrative ou poétique, élargir le champ d'une image... Recomposer : fragmenter une œuvre pour en créer une autre par déplacements ou suppressions ; insérer dans une œuvre des fragments issus d'autres œuvres Transposer (en parodiant ou non) une œuvre culturelle (fragment ou sens général) en langage écrit, sonore, iconique ou 3D (objet en 3 dimensions), théâtral, audiovisuel ou multimédiatique 	S'inscrire dans une œuvre culturelle en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant Œuvre culturelle source : <ul style="list-style-type: none"> forme brève (dicton, maxime ou genre équivalent) texte littéraire (récit de fiction, texte poétique/chanson, texte dramatique) œuvre graphique (affiche, photo, bande dessinée...) ou picturale <u>Productions</u> Trois interventions personnelles mettant en œuvre l'un ou l'autre des procédés créatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> Amplifier : combler une ellipse, développer un élément simplement évoqué, poursuivre une œuvre narrative ou poétique, élargir le champ d'une image... Recomposer : fragmenter une œuvre pour en créer une autre par déplacements ou suppressions ; insérer dans une œuvre des fragments issus d'autres œuvres Transposer (en parodiant ou non) une œuvre culturelle (fragment ou sens général) en langage écrit, sonore, iconique ou 3D (objet en 3 dimensions), théâtral, audiovisuel ou multimédiatique Au terme du troisième degré, les trois procédés créatifs auront été mis en œuvre

<p>UAA6 Relater et partager des expériences culturelles</p>	<p>Relater une rencontre avec une œuvre culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Œuvre littéraire (récit de fiction, texte poétique, texte dramatique...) et une autre œuvre non littéraire au choix (représentation théâtrale, arts graphiques et peintures, audiovisuel...) <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'oral ou à l'écrit, trois récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle (avec appréciation personnelle motivée) 	<p>Partager des expériences culturelles personnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Œuvre littéraire (récit de fiction, texte poétique, texte dramatique...) et une œuvre non littéraire au choix (représentation théâtrale, arts graphiques et peintures, audiovisuel, multimédia interactif...) <p><u>Productions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'oral ou à l'écrit, récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle (avec appréciation personnelle motivée) • Dossier (papier ou multimédia) présentant une sélection personnelle et motivée d'expériences culturelles (UAA 5 et/ou 6)
--	--	---

Extraits de référentiel 2 référentiel des cours de formation scientifique¹⁶

	2 ^e degré P et TQ		3 ^e degré P et TQ		
	3TQ	4TQ	5TQ	6TQ	
	3P	4P	5P	6P	7P
Thème 1 La Terre une planète habitée dans l'Univers	UAA1 Les mouvements de la Terre	UAA6 Biodiversité et évolution	UAA11 Activités humaines et modifications environnementales	UAA16 Évolution du vivant	
Thème 2 La lumière et le son nous permettent d'observer et de communiquer	UAA2 La lumière nous permet d'observer	UAA7 Les lentilles nous aident à observer	UAA12 Les ondes sonores	UAA17 Les ondes électromagnétiques	
Thème 3 L'être humain, comme tous les organismes vivants, est constitué de cellules	UAA3 La cellule, unité de base du vivant	UAA8 Vivre une sexualité responsable	UAA13 Les organismes vivants contiennent, utilisent et transmettent de l'information génétique	UAA18 L'être humain et les microorganismes	

¹⁶ Les extraits utilisés proviennent des référentiels votés en décembre 2014

<p align="center">Thème 4 La matière qui nous entoure</p>	<p align="center">UAA4 Transformation de la matière</p>	<p align="center">UAA9 L'atome, constituant élémentaire de la matière</p>	<p align="center">UAA14 Les solutions aqueuses</p>	<p align="center">UAA19 Oxydants et réducteurs</p>
<p align="center">Thème 5 L'énergie dont nous avons besoin</p>	<p align="center">UAA5 L'énergie électrique</p>	<p align="center">UAA10 Les êtres vivants ont besoin d'énergie pour fonctionner</p>	<p align="center">UAA15 Se déplacer en toute sécurité</p>	<p align="center">UAA20 Énergies : choix judicieux et utilisation rationnelle</p>

Extraits de référentiel 3¹⁷

Mathématiques de base		
MB32 UAA1	Unité d'acquis d'apprentissage	Tableaux, graphiques, formules
Compétences à développer TRAITER UN PROBLEME EN UTILISANT UN TABLEAU DE NOMBRES, UN GRAPHIQUE OU UNE FORMULE		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> • Calculer un élément d'un tableau de proportionnalité inverse • Construire un graphique à partir d'un tableau de nombres ou d'une formule • Construire un tableau de nombres à partir d'un graphique ou d'une formule • Calculer et comparer intérêt simple et intérêt composé • Déterminer graphiquement et algébriquement l'intersection de deux fonctions du premier degré et/ou constantes 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> • Associer graphiques, tableaux de nombres, formules • Choisir et utiliser les unités de mesure pertinentes dans une situation contextualisée • Résoudre un problème en mobilisant les puissances de 10 à exposant entier • Répondre à des questions inhérentes à une situation en se servant de l'outil approprié (graphique, tableau de nombres, formule) 	MB22 UAA1 Unités de mesure spécifiques à l'OBG Fonction constante $x \rightarrow p$ Fonction du premier degré $x \rightarrow mx + p$ ($m \neq 0$) Intersection de deux fonctions du premier degré et/ou constantes Puissance à exposant entier Proportionnalité inverse Croissance exponentielle Intérêt simple et intérêt composé
Connaître <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les unités de mesure pertinentes • Justifier la proportionnalité inverse d'une relation à partir de tableaux de nombres, de graphiques ou de formules issus de contextes variés • Identifier une croissance exponentielle à partir de graphiques ou de formules issus de contextes variés • Expliquer en situation le vocabulaire lié au calcul d'intérêt 		
Stratégies transversales Critiquer la pertinence d'un résultat Prévoir l'ordre de grandeur d'un résultat Calculer des valeurs numériques d'une formule d'un cours de l'option Décoder des mécanismes d'épargne et de crédit		

¹⁷ Les extraits utilisés proviennent des référentiels votés en décembre 2014

Mathématiques de base		
MB32 UAA2	Unité d'acquis d'apprentissage	Géométrie
Compétences à développer REPRÉSENTER DANS LE PLAN UN OBJET DE L'ESPACE ASSOCIER REPRÉSENTATIONS PLANES ET OBJETS DE L'ESPACE		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> ● Représenter un solide en utilisant des instruments ou des logiciels ● Calculer une aire et le volume d'un solide 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> ● Choisir et utiliser les unités de mesure pertinentes dans une situation contextualisée ● Interpréter, décoder une représentation plane d'un solide ● Associer différentes représentations d'un même objet ● Exploiter des propriétés élémentaires de solides dans une situation contextualisée 	MB22 UAA2 Unités de mesure spécifiques à l'OBG Cône, sphère, prisme, pyramide Perspective cavalière Développement Vues coordonnées (parallélépipède rectangle, cylindre)
Connaître <ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les unités de mesure pertinentes ● Reconnaître et décrire des caractéristiques de solides en utilisant le vocabulaire propre à la géométrie ● Associer un solide à sa représentation dans le plan et/ou à son développement 		
Stratégies transversales Critiquer la pertinence d'un résultat Prévoir l'ordre de grandeur d'un résultat Reconnaître dans des objets de la vie courante ou propres à l'option un solide ou un assemblage de solides		

Mathématiques de base		
MB32 UAA3	Unité d'acquis d'apprentissage	Statistique et probabilité
Compétences à développer INTERPRETER ET CRITIQUER LA PORTEE D'INFORMATIONS GRAPHIQUES OU NUMERIQUES UTILISER LE CALCUL DES PROBABILITES POUR COMPRENDRE UN PHENOMENE ALEATOIRE DE LA VIE COURANTE.		
Processus		Ressources
Appliquer <ul style="list-style-type: none"> • <i>Conjecturer une probabilité à partir d'une simulation</i> • <i>Calculer une probabilité dans une situation d'équiprobabilité</i> 	Transférer <ul style="list-style-type: none"> • <i>Interpréter en contexte les valeurs caractéristiques d'un ensemble de données statistiques</i> • <i>Critiquer une représentation graphique liée à un ensemble de données statistiques</i> • <i>Commenter l'intérêt et les limites d'une étude statistique</i> • <i>Résoudre un problème à caractère probabiliste</i> 	MB22 UAA3 Échantillon, population Approche empirique de la probabilité à partir de fréquences statistiques Catégorie d'épreuves, événement Événements équiprobables Probabilité d'un événement Outils d'appropriation et de calcul de probabilité (p. ex. arbre, diagramme de Venn, simulation, tableau ...)
Connaître <ul style="list-style-type: none"> • <i>Expliquer en situation le vocabulaire caractérisant un ensemble de données statistiques</i> • <i>Lire les informations fournies par une représentation graphique liée à un ensemble de données statistiques</i> • <i>Interpréter une probabilité en termes de résultats d'une statistique</i> 		
Stratégies transversales Utiliser l'outil informatique Porter un regard critique sur les sondages et les jeux de hasard Mobiliser dans d'autres disciplines les ressources installées		

Quatrième partie

Profil d'Evaluation

Comme expliqué précédemment, ce profil de certification (PC) a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice** » produit par le SFMQ. Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations à délivrer. Il y aura lieu de décerner **cinq attestations** de validation au total pour l'obtention du certificat de qualification « **Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice** ».

UAA 2	1 Attestation	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques
UAA 4	1 Attestation	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
UAA 1	1 Attestation	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols et plafonds
UAA 3	1 Attestation	Réaliser des travaux de peinture au pistolet
UAA 5	1 Attestation	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple

UAA 2 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Peindre manuellement des boiseries et des éléments métalliques.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Une porte (face structurée), un chambranle, une plinthe et une face de châssis.
- Un élément métallique (balustrade, radiateur, tuyau, ...).
- Degré de finition attendu : minimum niveau 2 (B) (Standard).

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA2

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (assainissement des supports et préparation de la peinture) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de peinture (boiseries, éléments métalliques) sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer le support.
- Réaliser la pose collée du revêtement mural.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Les murs sont tapissés avec un revêtement mural à raccords.
- Hauteur standard de plafond.
- Imperfections dans les murs.
- Au minimum 1 obstacle au mur, à contourner.
- Passage d'une fenêtre.
- 1 angle rentrant et 1 angle sortant au minimum.

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA4

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation du support sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de tapissage sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 1 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Peindre manuellement un plafond et des murs.
- Réaliser la préparation d'une peinture à 2 composants.
- Poser et peindre des éléments moulurés de décoration.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

La préparation de la peinture à 2 composants peut faire l'objet d'une épreuve théorique ou d'un échange questions-réponses.

- Complexité :

- Hauteur standard de plafond.
- La surface du plafond et des murs doit permettre au minimum un déplacement de l'escabeau, de l'échelle ou de l'échafaudage roulant, et une reprise.
- Un obstacle au plafond à contourner ou à déposer – 2 obstacles au mur.
- Imperfections dans le plafond et/ou les murs.
- Un coin rentrant entre les deux murs à peindre, en 2 teintes différentes (1 teinte imposée et 1 teinte en harmonie).
- Moulure du plafond dans une teinte différente du mur, mais dans la même teinte que le plafond.
- Degré de finition attendu : minimum niveau 2 (B) (Standard).

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA1

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (assainissement des supports et préparation de la peinture) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de peinture (murs, plafond, éléments moulurés) sont correctement réalisés.
	1.3. La pose des éléments moulurés est correctement réalisée.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Préparer le matériel de pistolage.
- Réaliser des travaux de peinture au pistolet.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

Un support (nature au choix).

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...);
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA3

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (supports et préparation) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de préparation du matériel de pistolage sont correctement réalisés.
	1.3. Les travaux de peinture sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle. (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre,...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 5 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Préparer le support.
- Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- **Mise en situation :**

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- **Complexité :**

- Présence au minimum d'un obstacle à contourner.
- Imperfections dans le sol.
- La surface doit permettre au minimum un raccord.
- Présence de plinthes non déposables.

- **Autonomie :**

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- **Temps de réalisation :** fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- **Conditions de réalisation :**

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...);
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier.
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA5

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. La préparation du support est correctement effectuée.
	1.2. La pose du revêtement est correctement réalisée.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

	U.A.A. 1	U.A.A. 2	U.A.A. 3	U.A.A. 4	U.A.A. 5
Titres des UAA	Réaliser des travaux de peinture manuelle sur murs, sols, plafonds.	Réaliser des travaux de peinture manuelle sur des boiseries et des éléments métalliques.	Réaliser des travaux de peinture au pistolet.	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple.	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
Outillage collectif					
Ponceuses			X		
Aspirateur			X		
Mélangeur			X		
Malaxeur			X		
Râteau à ragréage					X
Rouleaux débulleur					X
Latte d'acier avec équerre			X		
Rouleau à maroufler					X
Détapisseuse			X		
Décolleuse revêtement de sols					X
Perforateur de papiers peints			X		
Pulvérisateur sous pression			X		
Table de coupe (table à tapisser)				X	
Décapeur thermique ou chalumeau électrique			X		
Echelles et escabeaux, échafaudage roulant			X		
Installation mobile de pistolage			X		
Matériel de protection (masquage)			X		
Testeur d'humidité			X		
Scie à onglets (moulures)	X				

Outillage individuel					
Niveau à bulles				X	
Fil à plomb				X	
Plâtresse				X	
Paire de ciseaux de tapissier				X	
Grattoirs				X	
Cutters				X	
Couteaux multi usages				X	
Couteaux à enduire				X	
Couteaux de peintres				X	
Couteau de peintre multifonction				X	
Couteau à mastiquer				X	
Palette à maroufler				X	
Brosse à épousseter				X	
Set de couteaux japonais				X	
Pinceaux, rouleaux et brosses tout type de peinture				X	
Roulette à joints				X	
Cale à poncer				X	
Brosse de tapissier				X	
Brosse à encoller				X	
Brosse de fer				X	
Pistolet à cartouche				X	
Bac à peinture				X	
Seau				X	
Peaux de chamois				X	
Eponge				X	
Double-mètre (+ 1 crayon)				X	
Mètre à enrouleur				X	
Traceur à cordeau				X	
Peigne à colle				X	X
Latte d'acier				X	
Equerre et fausse équerre	X				X
Matériel de sécurité					
EPI				X	
EPC				X	

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)**1. Adresses :**

/

2. Sites généralistes :

- www.cstc.be Centre Scientifique et Technique de la Construction
- <http://ffc.constructiv.be> Fonds de la Formation de la Construction
- <http://www.cifful.ulg.ac.be> Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège
- <http://cnac.constructiv.be> Comité National d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction
- <http://www.confederatiebouw.be/peintresbelges/fr-be> Confédération de la construction : Peintres Belges

3. Ressources pédagogiques :

- *Arrêté royal du 31 août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur.*
- *AR du 13/03/1998 relatif au stockage de liquides extrêmement inflammables,*

facilement inflammables, inflammables et combustibles (M.B. du 15/05/1998).

- *A.R. du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise (M.B. 28.12.2010; erratum: M.B. 8.2.2011).*
- *Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.*
- Notes d'Informations Techniques et S.T.S. (C.S.T.C.)
- NBN (Normes belges)
- Normes UE (Union européenne)

Dicobat 10 : Le dictionnaire général du bâtiment – Edition 2012.

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁸ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁹** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²⁰** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²¹** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

¹⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

²⁰ Ibid, p.60.

²¹ Ibid, p.61.

Activités clés (A.C.)²² : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²³ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des certifications (CFC)²⁴ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²⁵: dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

²² Ibid, p.60.

²³ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²⁴ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²⁵ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

Compétence²⁶ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁷ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁸ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS²⁹ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET³⁰ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids

²⁶ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1^o.

²⁷ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²⁸ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17^o.

²⁹ Ibid., art. 2, 19^o.

³⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11^o.

global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³¹ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³² : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³³ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³⁴ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**³⁵ : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³⁶ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

³¹ Ibid., art. 5, 14^o.

³² Ibid., art. 5, 13^o.

³³ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7^o.

³⁴ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁵ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4^o.

³⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

Profil d'évaluation³⁷ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**³⁸ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**³⁹ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU⁴⁰ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)⁴¹ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁸ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁹ Ibid., p.61.

⁴⁰ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°.

⁴¹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁴²

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

⁴² Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance

Bruxelles, le 22 mai 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Éducation,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe 4 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance.



Profil de certification Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 de plein exercice ou en alternance (ALT 47)

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une formation spécialisée de forme 3 de plein exercice ou en alternance, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. (à titre informatif pour l'enseignement spécialisé de forme 3 en plein exercice ou en alternance)**

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une formation ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et l'enseignement

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

spécialisé¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.

- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *Européan Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.

- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	11
Deuxième partie	13
Unités d'acquis d'apprentissage	14
UAA 2 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques	14
UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	23
UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds	32
UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet	42
UAA 5 Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple	51
Troisième partie	62
Eléments disciplinaire nécessaires à l'exercice du métier	63
Quatrième partie	74
Profil d'Evaluation	75
Cinquième partie	86
Profil d'équipement	87
Annexes	90
Glossaire CPU	91
Le cadre francophone des certifications	94

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'formation concernée :

Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Code de l'option :

/

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années (à titre indicatif)

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 4 Mars 2015.

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Dans l'enseignement spécialisé de forme 3 de plein exercice :

Nombre minimum de semaines de stage : 5 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 15 semaines

N.B. : Si la formation dure plus que 3 années scolaires, le nombre maximum peut être augmenté de 5 semaines par année supplémentaire.

Rappel de la législation

Les stages d'observation et d'initiation ont une durée maximale de 15 jours ouvrables par année scolaire.

Les stages de pratique accompagnée en phase 2 ont une durée minimale de 15 jours ouvrables et une durée maximale de trente jours ouvrables au cours de la phase.

En phase 3, au moins deux stages doivent être organisés; l'un d'eux doit comporter au moins vingt jours ouvrables consécutifs.

La durée maximale des stages peut être dépassée sur proposition du conseil de classe et avis favorable de l'inspection.



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des UAA, donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour 3 années).

L'UAA 1 est une unité concomitante, ce qui signifie que les apprentissages doivent être rencontrés simultanément avec une ou plusieurs autres unités.

Années	Ordre de déroulement des UAA ¹³	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
1 ^{er} année à titre indicatif	UAA 2	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques	14	30
2 ^e année à titre indicatif	UAA 4	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	13	30
1 ^{er} année 2 ^e année À titre indicatif	UAA 1 Concomitante	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols et plafonds	13 (1 ^{er} année) 14 (2 ^{ème} année)	60
3 ^e année à titre indicatif	UAA 3	Réaliser des travaux de peinture au pistolet	9	20
	UAA 5	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple	18	40

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.	a. Analyser le travail à réaliser.	UAA1 : Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds.	a + b + c + d + e + h + m + n + o + p
	b. Préparer le poste de travail.		
	c. Protéger le poste de travail et son environnement.		
AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.	d. Préparer les supports.	UAA2 : Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques.	a + b + c + d + f + h + p
	e. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des murs, des plafonds, des sols,		
	f. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries, des éléments métalliques.		
	g. Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques.		
	h. Appliquer des peintures à deux		

	composants		
AC3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple (papier peint, toile à peindre, tissu mural).	i. Préparer et traiter le mur.	UAA3 : Réaliser des travaux de peinture au pistolet.	a + b + c + d + g + p
	j. Poser le revêtement mural.		
AC4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple (tapis plain, vinyle).	k. Préparer et traiter le sol.	UAA4 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple.	a + b + c + i + j + m + n + o + p
	l. Poser le revêtement de sol souple.		
AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).	m. Découper les éléments à dimension.	UAA5 : Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.	a + b + c + k + l + p
	n. Positionner les éléments.		
	o. Fixer les éléments.		
Exigences transversales.	p. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.		

(*) : Regroupement, scission, correspondance, combinaisons ... des compétences professionnelles d'une ou plusieurs AC.

(**) : Noter la référence des assemblages. Ex. : UAA1 = a + d + e, UAA2 = b + c ...

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

UAA 2	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques
Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

2.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le

<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports. 	cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter. 	

2.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en

<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	<p>fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

2.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	<p>Protéger le poste de travail et son environnement en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

2.4. Préparer les supports		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers ... - Les méthodes de contrôle des supports. <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. - décaper, égréner, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (fissures, écaillage de la peinture, oxydation, insectes xylophages, ...) ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ mastiquer, réparer, enduire les supports ; ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et antirouille ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

2.5. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries et des éléments métalliques

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - Les types de produits spécifiques aux travaux de peinture : caractéristiques, composition, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le mode opératoire et l'ordre chronologique des travaux de peinture. - Le matériel en fonction de la nature du support et de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le matériel adapté selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des boiseries et des éléments métalliques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le mode opératoire et les techniques de peinture manuelle ; • les différents types de peintures et/ou de produits : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; • le matériel en fonction de l'étape de travail. <ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux de masquage. - La rose chromatique des couleurs. - Les cartes de teintes. - L'influence de la lumière sur les couleurs. 	<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (boiseries et éléments métalliques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Réaliser une teinte sur base d'un échantillon donné ; ❖ Appliquer manuellement les différentes couches ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Rechampir, à main levée et avec un ruban de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

2.6. Appliquer des peintures à deux composants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les peintures/produits à deux composants : types, fiche technique, caractéristiques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques d'application. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer le type de peinture/produit à appliquer. ❖ Respecter scrupuleusement les dosages des 2 composants. ❖ Mélanger de façon homogène les 2 composants. ❖ Appliquer la peinture/ produit à 2 composants avec le matériel adéquat. ❖ Respecter le temps de travail spécifique à ce type de peinture/produit. 	<p>Appliquer des peintures à deux composants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

2.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des</p>	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction

<p>travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation,... - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <ul style="list-style-type: none"> - La prévention incendie : règles et mesures. <ul style="list-style-type: none"> - La prévention des accidents : règles et mesures. 	<p>prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies 	<p>des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe</p>
--	---	---

<p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation,... 	<p>en cas d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 4	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
--------------	--

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple (papier peint, toile à peindre, tissu mural).</p> <p>AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

4.1. Analyser le travail à réaliser		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages ...) : principes généraux, symptômes, normes et 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. 	

critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports.	❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports.
- Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement.	❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
- Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter.	❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

4.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier ...).	❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles,...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité).	Préparer le poste de travail en - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
- Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement.	❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique.	- autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée).	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux.
--	--

4.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

4.4. Préparer et traiter le mur

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose et de détapissage : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement. - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support. 	Préparer et traiter le mur en : <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.

<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier l'état du support (décollement de plafonnage, fissures, écaillage de la peinture...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage, d'enduisage, de ponçage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Reboucher ; ❖ Enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné à l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ Poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plafonnage. ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, fixateur, hydrofuge...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

4.5. Poser le revêtement mural		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Les règles d'établissement d'un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode opératoire ; - le calcul de surface et de périmètre. <p>- Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation.</p> <p>- Les revêtements muraux : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions,...</p> <p>- Les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements muraux.</p> <p>- Le matériel de traçage: types, conditions et techniques d'utilisation.</p>	<p>Etablir un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et interpréter un plan ; ❖ Calculer le nombre de lés nécessaires en fonction des dimensions des supports à tapisser, du type de revêtement mural et de raccords ... ; ❖ Déterminer l'emplacement des lés en fonction des caractéristiques du revêtement mural (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle). 	<p>Poser le revêtement mural en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Le matériel spécifique de découpe : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement mural. - Le matériel de traçage et de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer les lés et vérifier leur état. ❖ Vérifier les caractéristiques du revêtement de mur à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris, ...). ❖ Découper les lés selon le plan de pose établi. ❖ Tracer l'aplomb et le niveau. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - L'outillage spécifique à la préparation de la colle. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement mural et du support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le pré-encollage : utilité en fonction du support et du revêtement mural. - Le matériel d'encollage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ (Pré)Encoller le mur et/ou encoller les lés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de tapissage. - Le matériel de tapissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner le 1^{er} lé selon le plan de pose et successivement les autres selon la technique adéquate. 	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser la pose sur des angles rentrants et sortants. ❖ Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminée et autres points particuliers). ❖ Réaliser les raccords entre les lés. ❖ Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat. ❖ Brosser, rouler, maroufler. ❖ Eliminer toute trace de colle.
--	--

4.6. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments moulurés : types, caractéristiques, techniques de pose. -- Les angles (mesure et tracé). - Le calcul de périmètre. - Notions de symétrie, de dessin, de traçage. - Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Les techniques et l'outillage de coupe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les techniques de positionnement des éléments moulurés. - Les techniques de pose des éléments moulurés. - L'outillage de fixation : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis, ...). ❖ Mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées. ❖ Positionner les éléments moulurés en fonction des caractéristiques du support (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). ❖ Poser les éléments moulurés 	<p>Mette en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

4.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation,... - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <ul style="list-style-type: none"> - La prévention incendie : règles et mesures. <ul style="list-style-type: none"> - La prévention des accidents : règles et mesures. <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, etc.). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés, ...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 1	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds
Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail.</p> <p>AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.</p> <p>AC5 : Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).</p>
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

1.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	<p>Analyser le travail à réaliser en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<p>Les supports à traiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du 	

<p>insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens de vérification des supports. 	<p>responsable du chantier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter. 	

1.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. 	

caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique. 	le cadre d'une situation complexe
- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	

1.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
- Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
- Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	
- Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

1.4. Préparer les supports		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (fissures, écaillage de la peinture, oxydation, insectes xylophages, ...) ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné et/ou l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plafonnage. ❖ Réaliser des joints souples. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et anti-rouille, ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

1.5. Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur des murs, des plafonds, des sols

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles et pictogrammes professionnels. - Les types de produits spécifiques aux travaux de peinture : caractéristiques, composition, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le mode opératoire et l'ordre chronologique des travaux de peinture. - Le matériel en fonction de la nature du support et de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le matériel adapté selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>Appliquer une peinture de façon manuelle (au pinceau et/ou au rouleau) sur de murs, des plafonds, des sols en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode opératoire et les techniques de peinture manuelle ; - les différents types de peintures et/ou de produits : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; - le matériel en fonction de l'étape de travail. - Les matériaux de masquage. - La rose chromatique des couleurs. - Les cartes de teintes. - L'influence de la lumière sur les couleurs. 	<p>Pour les travaux de peinture des différents supports (murs, plafonds, sols) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Réaliser une teinte sur base d'un échantillon donné ; ❖ Appliquer manuellement les différentes couches ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Rechampir, à main levée et avec un ruban de masquage. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

1.6. Appliquer des peintures à deux composants

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les peintures/produits à deux composants : types, fiche technique, caractéristiques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques d'application. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer le type de peinture/produit à appliquer. ❖ Respecter scrupuleusement les dosages des 2 composants. ❖ Mélanger de façon homogène les 2 composants. ❖ Appliquer la peinture/ produit à 2 composants avec le matériel adéquat. ❖ Respecter le temps de travail spécifique à ce type de peinture/produit. 	<p>Appliquer des peintures à deux composants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

1.7. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments moulurés : types, caractéristiques, techniques de pose. - Les angles (mesure et tracé). - Le calcul de périmètre. - Notions de symétrie, de dessin, de traçage. - Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Les techniques et l'outillage de coupe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Le matériel de traçage : types, conditions et techniques d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer le nombre et les dimensions des éléments nécessaires en fonction des caractéristiques des supports, du type d'éléments moulurés, des raccords et du plan de pose (plan, croquis, ...). ❖ Mesurer et couper les éléments moulurés aux dimensions souhaitées. 	<p>Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène et/ou polyuréthane) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de positionnement des éléments moulurés. - Les techniques de pose des éléments moulurés. - L'outillage de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les éléments moulurés en fonction des caractéristiques du support (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). ❖ Poser les éléments moulurés. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
---	---	--

1.8. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements : ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le

<p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. <p>- Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1.</p> <p>- Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger).</p> <p>- Les symboles et pictogrammes professionnels.</p> <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : 	<p>cadre d'une situation complexe</p>
---	--	---------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - Equipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect 	

<ul style="list-style-type: none"> - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<p>des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

UAA 3	Réaliser des travaux de peinture au pistolet.
Activités-clés du profil métier	AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail. AC2 : Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports.
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

3.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	Analyser le travail à réaliser en :
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
Les supports à traiter : <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, insectes xylophages, ...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal, ...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation, ...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des 	

- moyens de vérification des supports.	supports.
- Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
- Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

3.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier (échafaudages, limites d'utilisation des échelles selon réglementation, ...). - Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier,...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...). ❖ Participer à l'installation de la signalisation. ❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). 	<p>Préparer le poste de travail en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
- Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur 	

	hiérarchique.
- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux.

3.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, ... en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
- Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
- Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	- autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
- Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

3.4. Préparer les supports		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose et de détapissage : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépolissage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépolir, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (décollement de plafonnage, fissures, écaillage de la peinture, ...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au supérieur hiérarchique. 	<p>Préparer les supports en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage et d'enduisage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... - Les types d'enduisage. - Les types de mastic/joints. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support, appliquer la technique et le produit adéquats pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ reboucher ; ❖ enduire : <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un enduisage simple et/ou soigné à l'enduit de dégrossissage - effectuer un raclage à l'enduit de lissage - effectuer un enduisage partiel (retouches) ❖ poncer : <ul style="list-style-type: none"> - manuellement - mécaniquement ❖ Assurer les petites réparations de plafonnage. ❖ Mastiquer, réparer, enduire les boiseries et les éléments métalliques. ❖ Réaliser des joints souples 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépolissage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépolir et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de traitement de surface (fongicide, insecticide, inhibiteur de rouille et antirouille, ...) : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un traitement de surface adéquat en fonction de la nature du support. 	

3.5. Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de peintures et/ou produits : caractéristiques, références, composition, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Les systèmes de pistolage : caractéristiques, techniques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le type de pistolet à utiliser selon le produit à appliquer, la nature du support, la surface à traiter. 	<p>Peindre au pistolet des murs, des plafonds, des sols, des boiseries, des éléments métalliques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<p>Pour les travaux de peinture au pistolet des différents supports (murs, plafonds, sols, boiseries et métal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les EPI spécifiques ; - les dangers spécifiques. - les matériaux de masquage : - le mode opératoire et les techniques de pistolage ; - les différents types de peinture et/ou de produit : caractéristiques, références, domaines d'application, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... ; - le matériel de pistolage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation ; - les règles de dilution ; - les causes de dysfonctionnement du pistolet et les solutions à apporter. 	<p>Pour les travaux de peinture au pistolet des différents supports (murs, plafonds, sols, boiseries et métal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI spécifiques au pistolage. ❖ Appliquer les conseils de sécurité relatifs au pistolage. ❖ Masquer les éléments à protéger ; ❖ Régler le pistolet en toute sécurité ; ❖ Appliquer les différentes couches de peinture/produit ; ❖ Assurer une application uniforme de la peinture/produit au pistolet ; ❖ Vérifier le support entre les différentes couches et le rectifier si nécessaire ; ❖ Remédier aux dysfonctionnements éventuels. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de nettoyage du matériel : fiches techniques, composition, conditions de mise en œuvre, conditionnement, dangers, ... - Les techniques spécifiques de nettoyage des pistolets. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer le pistolet avec le produit adéquat au moyen de la technique spécifique. 	

3.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques. - Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive. - Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation. - Pictogrammes de sécurité. <p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...) - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en cas de manquement. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie ; d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger). - Les symboles et pictogrammes professionnels. <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ; - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi). ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, ...). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect d l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	

<p>- Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés.</p> <p>- Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre).</p>	<ul style="list-style-type: none">❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre.❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre.	
---	--	--

UAA 5	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
Activités-clés du profil métier	AC1 : Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail. AC4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple (tapis plain, vinyle).
Exigences transversales	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

5.1. Analyser le travail à réaliser

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les bases de la lecture d'un plan (échelles, conventions de représentation, unités de mesure...).	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Lire le plan et en extraire des indications de mesure. ❖ Déterminer les surfaces à traiter (matérialiser les travaux à effectuer). 	Analyser le travail à réaliser en : <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du travail à effectuer, selon le degré de finition attendu. - Les supports à traiter (état, surface, ...). - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de séchage, compatibilité, dangers, ... - Les contraintes liées à la réalisation du travail (volume de travail, échéances imposées, temps de séchage, ...). - Les facteurs influençant les temps de séchage, de recouvrement, ... - La chronologie des interventions des autres corps de métier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablir les différentes étapes du travail. ❖ Etablir, pour chacune des étapes, la chronologie des opérations de réalisation. ❖ Organiser son travail en tenant compte des différentes contraintes (temps de séchage, compatibilité des produits, surfaces à peindre, interventions des autres corps de métier, ...). ❖ Identifier, selon l'environnement du chantier, les facteurs qui influencent les temps de séchage, de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
Les supports à traiter : <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques ; - état : critères qualitatifs (règle des « 3S » : sec, sain, solide) ; - phénomènes pouvant affecter les supports (capillarité, salpêtre, corrosion, dilatation, retrait, porosité, humidité, moisissures, mousses, condensation, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier la nature des supports à traiter (matériaux de construction, bois, métal...). ❖ Vérifier l'état des supports (planéité, solidité, humidité, alcalinité, moisissures, oxydation...). ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique du 	

insectes xylophages...) : principes généraux, symptômes, normes et critères qualitatifs ; - moyens de vérification des supports.	responsable du chantier. ❖ Informer le supérieur hiérarchique en cas de problème lié à l'état des supports.
- Le calcul de surface, de périmètre, de volume, des proportions. - Les instruments de mesure : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, mode d'application, conditions de mise en œuvre, rendement, conditionnement.	❖ Effectuer des relevés de surface. ❖ Calculer les quantités de produits et de matériaux nécessaires sur base des relevés, des surfaces à traiter et des rendements indiqués sur les fiches techniques. ❖ Estimer les quantités de produits et de matériaux à mettre en œuvre selon les conditionnements.
- Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, composition, domaine et mode d'application, conditions de mise en œuvre, surfaces d'application, temps de recouvrement, compatibilité, ... - Les types de supports à traiter.	❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux entre eux. ❖ Vérifier la compatibilité des produits et matériaux avec le support à traiter.

5.2. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). - Les équipements nécessaires à l'installation du chantier ou du poste de travail (balisage, fermeture, marquage du chantier, ...).	❖ Identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité). ❖ Participer à l'installation de la signalisation.	Préparer le poste de travail en : - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
- Les symboles et pictogrammes professionnels. - L'outillage et le matériel de base. - Le gros outillage : types, conditions et techniques d'utilisation. - Les produits et matériaux spécifiques au métier : fiches techniques, caractéristiques, domaine d'application, conditions de mise en œuvre, outillage spécifique, conditionnement.	❖ Identifier et sélectionner l'outillage, les produits et les matériaux nécessaires à la réalisation du travail. ❖ Contrôler la conformité de l'outillage, des produits et des matériaux nécessaires aux tâches à réaliser. ❖ S'assurer de façon constante de la disponibilité (quantité) des produits et matériaux en fonction du travail à réaliser. ❖ Communiquer les besoins en matériaux et en matériel au supérieur hiérarchique.	- autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

- Les règles de manutention et d'ergonomie avec ou sans engins de levage.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approvisionner le poste de travail (en suffisance et de manière sécurisée). ❖ Appliquer les règles d'ergonomie pour le transport des charges. ❖ Assurer de façon rationnelle et sécuritaire, le transport et l'entreposage des produits et matériaux. 	
---	---	--

5.3. Protéger le poste de travail et son environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de dépose (et de repose) des accessoires (interrupteurs, cache des prises électriques, points lumineux, quincaillerie, ...). - Les limites d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer les portes, garnitures d'interrupteur, en respectant leur intégrité. ❖ Identifier les situations nécessitant une intervention spécifique (électricité, chauffage, ...). 	Protéger le poste de travail et son environnement en <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions des locaux d'habitation (local technique, lieu de passage, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déplacer le mobilier et les objets non fixés. ❖ Veiller à l'accessibilité des locaux et du poste de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de protection (bâche, film plastique, matériaux de masquage, ...) : caractéristiques, domaines d'application, mode opératoire de mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les lieux, le mobilier et les équipements avec les protections ad hoc. 	<ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant e aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles concernant la protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets, stockage et utilisation des produits, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de protection de l'environnement (évacuation des déchets, stockage des produits, ...). ❖ Utiliser les produits de manière rationnelle. 	

5.4. Préparer et traiter le sol		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports et de revêtements : caractéristiques. - Le matériel de dépose : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions d'utilisation, dangers, ... - Les produits de nettoyage, dégraissage, dépoussiérage, décapage des supports : fiches techniques, pictogrammes, conditions de mise en œuvre, dangers, ... - Les méthodes de contrôle des supports. - Les techniques de dépose. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déposer un revêtement manuellement, chimiquement, mécaniquement. ❖ Assainir le support : <ul style="list-style-type: none"> - décaper, égrener, poncer le support manuellement, chimiquement ou mécaniquement ; - nettoyer, dégraisser, dépoussiérer, aspirer le support ; - vérifier l'état du support (planéité, décollement de la chape, fissures, instabilité, cohérence du support, ...). ❖ Emettre des réserves selon l'état du support et en référer au responsable du chantier. 	<p>Préparer et traiter le sol en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de supports : caractéristiques. - Les produits de rebouchage : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<p>Selon le type et l'état du support :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ identifier le produit adéquat pour reboucher ; ❖ appliquer la technique adéquate pour reboucher. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les traitements à appliquer selon la nature du support et des défauts ou dégâts identifiés (humidité, fissures dans la chape, ...) : types, caractéristiques, conditions d'application, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer le traitement de surface adéquat (couche d'accrochage, fixateur) selon la nature du support et des défauts et/ou dégâts identifiés. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et techniques d'égalisation du sol adaptés aux différents supports (masse d'égalisation) : fiche technique, composition, conditions de mise en œuvre, outillage, ... - Les techniques et le matériel de ponçage du support. - Les types d'abrasifs : fiches techniques, caractéristiques, méthodes et conditions de mise en œuvre, conditionnement, outillage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Egaliser le sol. ❖ Contrôler et rectifier si nécessaire. ❖ Poncer le sol si nécessaire. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de dépoussiérage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dépoussiérer et aspirer le support. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions ambiantes pour la pose (température, hygrométrie). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier les conditions ambiantes pour la pose du revêtement de sol 	

- Les appareils et les moyens de contrôle adéquats : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.	choisi.	
---	---------	--

5.5. Poser le revêtement de sol souple

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Les règles d'établissement d'un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire - Le calcul de surface, de périmètre. <p>- Les instruments de mesure : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p> <p>- Les revêtements de sol souple : types, fiches techniques, caractéristiques, conditions de pose, conditionnement, fonctions.</p> <p>- Les pictogrammes et symboles professionnels spécifiques aux revêtements de sol souple.</p> <p>- Le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p>	<p>Etablir un plan de pose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ lire et interpréter un plan ; ❖ calculer le nombre de lés ou de dalles nécessaires en fonction des dimensions des supports, du type de sol, ... ❖ déterminer l'emplacement des lés ou des dalles en fonction des caractéristiques du revêtement à poser (dimensions, raccords, motifs) et de la configuration des lieux (emplacement des portes, lumière naturelle, ...). 	<p>Poser le revêtement de sol souple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques. - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe
<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de traçage : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. - Le matériel spécifique de découpe : types, caractéristiques, conditions d'utilisation, ... - Les techniques de découpe des lés, en fonction des caractéristiques du revêtement de sol. - Le matériel de traçage et de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dérouler et mesurer les rouleaux de revêtement de sol. ❖ Vérifier l'état du revêtement (absence de défauts). ❖ Vérifier les caractéristiques du revêtement de sol à poser (étiquetage, références, dimensions, coloris, ...). ❖ Découper les rouleaux de revêtement selon le plan de pose et selon les dimensions de la pièce. ❖ Après découpe, marquer le sens des lés en fonction du type de revêtement de sol. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les types de colle : fiches techniques, caractéristiques, conditions de mise en œuvre, conditionnement, ... - Le matériel d'encollage en fonction du type de revêtement de sol : types, caractéristiques, conditions d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner et préparer la colle selon les caractéristiques du revêtement de sol et du support. ❖ Appliquer la couche de colle sur le sol avec le matériel adéquat. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de pose des revêtements de sol souples et les 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner le 1er lé ou dalle selon le plan de pose. 	

<p>modes opératoires.</p> <p>- Le matériel de pose : types, caractéristiques, conditions d'utilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser la pose des lés ou dalles du revêtement de sol. ❖ Réaliser la pose autour des éléments fixes en fonction de la configuration de la pièce (en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries, cheminée et autres points particuliers). ❖ Réaliser les raccords entre les lés ou dalles. ❖ Réaliser les joints. ❖ Réaliser les coupes avec l'outillage adéquat. ❖ Maroufler.
<p>- Les différents profilés de finition (nez de marche, entre-portes).</p> <p>- Les techniques de placement des profilés de finition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer les profilés de finition.

5.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>- Les règles individuelles et collectives en matière de sécurité spécifique à l'activité (Plan particulier de santé et de sécurité, Code de bien-être au travail, consignes de sécurité, ...) : identification des mesures de sécurité spécifiques.</p> <p>- Facteurs de risque liés à l'activité (outillage et produits utilisés) : identification, mesures de sécurité préventive.</p> <p>- Equipements de sécurité (EPI, EPC) spécifiques à l'activité (vêtements de travail adaptés, masque anti-poussières, masque à filtre, lunettes de protection, protections auditives, ...) : types, conditions d'utilisation.</p> <p>- Pictogrammes de sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les règles et consignes de sécurité. ❖ Identifier et signaler immédiatement les situations potentiellement dangereuses. <p>Sur base des consignes de son supérieur hiérarchique, des prescriptions réglementaires, des fiches techniques sécurité des matériaux et des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI adaptés à la situation de travail ; ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ; ❖ Mettre en place et vérifier la présence des équipements de protection collective (EPC) du chantier et alerter sa hiérarchie en 	<p>Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie d'exécution, dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique et des prescriptions techniques et réglementaires - autonomie d'organisation (mise en œuvre des techniques) en fonction des contraintes liées aux surfaces et aux matériaux utilisés, en s'adaptant aux contraintes du chantier dans le cadre d'une situation complexe

<p>Les machines et outils (spécifiques à l'activité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - principes de fonctionnement, fiches techniques, conditions d'utilisation, ... ; - manuel d'entretien, critères de bon fonctionnement, entretien (dé/montage d'accessoires, points de contrôle, ...) de l'outillage (disques, foreuses, ...); - principes et mesures de sécurité, équipement de sécurité. - Les limites d'intervention correspondant à la maintenance de niveau 1. <p>- Les fiches de sécurité et de santé liées aux produits, matériaux, outillage (symboles de danger).</p> <p>- Les symboles et pictogrammes professionnels.</p> <p>Les produits dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, identification (fiches techniques, pictogrammes) ; - risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, facteurs de risques <p>- La prévention incendie : règles et mesures.</p> <p>- La prévention des accidents : règles et mesures.</p> <p>Les équipements pour le travail en hauteur, spécifiques au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types, caractéristiques, identification, constituants, classe ; - critères de conformité, points de contrôle ; - conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles ; - mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - 	<p>cas de manquement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les équipements, machines et outils adéquats en fonction de la tâche prévue. ❖ Appliquer les modes d'emploi et prescriptions techniques des fabricants ❖ Vérifier l'état du matériel avant chaque utilisation. ❖ Assurer le nettoyage et l'entretien de base du matériel et de l'outillage. ❖ Assurer la maintenance de niveau 1 des machines et de l'outillage. ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage. ❖ Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste. <p>❖ Lire et comprendre les indications des fabricants affichées sur les produits et l'outillage (précautions d'emploi).</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables, toxiques, etc.). ❖ Utiliser et stocker les produits et les matériaux dangereux dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions des fabricants <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'incendie. ❖ Appliquer les règles de prévention et les mesures définies en cas d'accident. <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage, échelles, ...) : ❖ Réaliser un contrôle visuel (conformité, stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité, estimation de la charge) avant utilisation ; 	
---	---	--

<p>équipements de sécurité associés (EPI, EPC) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures de prévention liées aux conditions météorologiques ; - réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : principes généraux, éléments spécifiques utiles, limites d'utilisation, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ; ❖ Utiliser les EPI et EPC requis. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'hygiène générale et personnelle. - Les règles d'hygiène propres à l'activité. - Le matériel de protection respiratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle. ❖ Appliquer les règles d'hygiène propres à l'activité. ❖ Utiliser correctement le matériel de protection respiratoire. ❖ Ventiler les locaux de travail. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'ergonomie spécifiques à l'activité. - Les règles de manutention avec/sans moyen de levage. - Les techniques et matériel de levage spécifiques à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux. ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes. ❖ Utiliser les techniques et matériel de levage appropriés à l'activité dans le respect de la réglementation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur concernant le respect de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • cadre et principes généraux ; • éléments spécifiques à l'activité et au chantier. - Le matériel et produits de nettoyage relatifs à l'activité (produits utilisés,...). - Conditions de rangement des produits et matériaux. - Le tri sélectif et l'évacuation des déchets. - Les catégories de déchets. - Le flux des déchets sur le chantier. - Les produits dangereux : types, fiches techniques, pictogrammes, risques liés à la manipulation, règles de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage,... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les réglementations en vigueur sur le respect de l'environnement. ❖ Maintenir le chantier rangé et nettoyé durant l'activité. ❖ Ranger et nettoyer le chantier à la fin des activités. ❖ Identifier les catégories de déchets. ❖ Trier et évacuer les déchets par catégorie, dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement. ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables. ❖ Utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité. - Les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel, des matériaux). - Les notions de PEB : sensibilisation. 	<p>produits dangereux, toxiques ou inflammables.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser l'eau et l'électricité de manière efficace et rationnelle. ❖ Utiliser le matériel et les matériaux de manière économique et écologique. ❖ Assurer la mise en œuvre des matériaux afin de répondre aux exigences de la PEB. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les temps de séchage/ recouvrement des différents produits utilisés. - Le planning des activités et organisation du travail (selon les produits mis/à mettre en œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le temps de séchage/recouvrement des différents produits mis en œuvre. ❖ Organiser son travail selon les produits mis/à mettre en œuvre. 	

GLOSSAIRE SPÉCIFIQUE : voir Dicobat et/ou dictionnaire.

- **Abrasisif** : adj. et n.m. Désigne toute substance dont la dureté permet d'abraser, de polir, d'aiguiser par frottement.

- **Alcalinité** : n.f. Caractère alcalin, ou basique : l'alcalinité de la chaux et du ciment, sous forme de bétons et d'enduits, interdit l'application de certaines peintures, qui saponifient sur de tels supports (glycérophthaliques).

- **Egrenage ou égrainage** : n.m. Élimination par grattage des petites aspérités et grains d'un enduit de plâtre avant sa mise en peinture, ou avant la pose d'un papier peint.

- **Egrener** (ou égrainer) : v.tr. Procéder à l'égrenage d'un enduit.

- **Enduisage** : n.m. Action d'enduire. Application d'un enduit sur un support (se dit surtout pour les enduits intérieurs).

- **EPC** : Equipement de protection collective

- **EPI** : Equipement de protection individuelle.

- **Farinage** : n.m. Formation pulvérulente et non-adhérente à la surface d'une peinture ou d'un enduit. Le farinage a souvent pour origine l'action conjuguée de l'air, de l'eau de pluie et des radiations solaires (rayons UV).

- **Fongicide** : n.m. et adj. Qualifie tout produit qui empêche le développement des micro-organismes végétaux (champignons, lichens, moisissures, mousses) et détruit ceux qui sont

déjà formés.

- **Hydrofuge** : n.m. et adj. Produit imperméabilisant, ayant pour effet d'interdire ou de ralentir le cheminement de l'eau ou sa pénétration dans les matériaux, et de les préserver contre les effets de l'humidité.
- **Insecticide** : n.m. et adj. Se dit d'un produit utilisé dans la lutte contre les insectes, ou d'autres invertébrés (acariens, myriapodes), nuisibles à l'homme, aux cultures, aux denrées alimentaires.
- **Lé** : n.m. - Unité de largeur d'un revêtement textile ou d'un papier à tapisser présenté en rouleaux : *moquette en lés de 2 mètres*.
- Panneau du revêtement tapissant, considéré comme unité de largeur et de hauteur : *la pose du premier lé*.
Synonyme : *laize*.
- **Maroufler** : v.tr. : - Presser une toile dans une couche d'enduit ou de colle pour l'y noyer complètement.
- Presser un revêtement que l'on colle sur un support.
- **Matériau** : n.m : Composant de construction au sens le plus large. Le mot est souvent associé à un qualificatif qui décrit une caractéristique primordiale ou une fonction : matériau isolant, matériau de couverture...
- **Matériel** : n.m : Par opposition aux matériaux, le matériel désigne l'ensemble des accessoires, outillages, engins, véhicules, échafaudages et équipements de chantier qui permettent l'exécution des travaux (mise à pied d'œuvre, préparations in situ et mise en œuvre des matériaux).
- **Nuancier** : n.m. Carte ou recueil de présentation des coloris proposés pour un matériau, soit sous forme d'échantillons, soit sous forme de reproductions imprimées.
- **Outillage** : n.m : Ensemble des outils nécessaires à l'exercice d'un métier ou à la réalisation d'un ouvrage.
- **Processus ou process (Mode opératoire)** : n.m. invar. Mode opératoire d'une fabrication, ou d'un enchaînement de phénomènes physiques ou chimiques liés entre eux.
- **PEB** : sigle. Performance Energétique des Bâtiments (réglementation).
- **PPSS** : Plan particulier de sécurité et de santé.
- **Préparation** (des supports) : n.f : Ensemble des opérations indispensables pour rendre un support apte à recevoir un revêtement, un enduit de parement ou une peinture : ragréage, rebouchages, ponçage, dépolissage, humidification (ciments), couches d'impression...sont des préparations.

- **Rechampir** :

- Réaliser la jonction nette, sans bavures, entre deux ouvrages de peinture contigus de coloris ou de tonalités distincts.
- Rehausser les contours d'un champ de peinture ou ses baguettes d'encadrement par un **réchamps**, filet plus ou moins large peint dans une tonalité différente.

- **Saponification** : n.f. Transformation d'un corps gras en savon, par réaction d'hydrolyse.

- **Support** : n.m : Synonyme de subjectile ou de fond (peintures, enduits, carrelage, étanchéités) : support poreux, préparation des supports.

- **Surface** : n.f : Face externe et apparente d'un corps ou d'un matériau quelconque.

- **Xylophage** : adj. Désigne et qualifie tout insecte parasite qui se nourrit du bois, que ce soit sous sa forme larvaire (capricorne des maisons, lyctus, sirex, vrillette) ou sous sa forme adulte (termite).

Troisième partie

Eléments disciplinaire nécessaires à l'exercice du métier¹⁴

A titre indicatif

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours généraux pour la plupart).

C'est en invitant les professeurs de cours généraux à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours généraux et utiles dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises bien plus tôt dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les réactiver ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre. L'équipe éducative trouvera ici des occasions pour susciter l'intérêt des élèves.

Par exemple, les cours de **Formation historique, géographique, sociale et économique** trouveront de nombreuses opportunités d'exercer l'esprit critique, les compétences économiques et géographiques. La gestion des produits de peinture et leur utilisation sont au croisement d'intérêts écologiques et économiques. Le peintre décorateur est confronté à des responsabilités de consommateur intermédiaire et de conseiller à l'achat, une préparation adéquate renforcera ses compétences.

Le cours de **Français** peut rappeler savoirs, compétences et aptitudes qui permettent la précision des contacts. On trouvera de nombreuses autres opportunités de créer des situations porteuses de sens en lien avec la communication. Le cours doit permettre au futur peintre décorateur, au minimum, de comprendre son métier, de dialoguer avec son client, avec son employeur, avec ses collègues ; il doit également lui permettre de lire les différentes notices ou demandes.

Le cours de **Formation scientifique** pourra trouver de nombreuses illustrations liées aux solvants, aux oxydants, à la colorimétrie, à la lumière, à l'isolation thermique, par exemple. Pour cette partie-là, il sera utile de choisir des situations qui ne soient pas redondantes à celles vues aux cours techniques.

Le cours de **Mathématiques** est illustré dans beaucoup d'unités. Conversion d'unité, géométrie, transformation de formules... Il sert aussi plus généralement de base à la résolution de problèmes.

¹⁴ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

Enfin, Le cours d'**Éducation physique** permettra notamment au futur peintre décorateur d'apprendre à travailler en hauteur en sécurité et à prendre des positions ergonomiques.

Quatrième partie

Profil d'Evaluation

Comme expliqué précédemment, ce profil de certification (PC) a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice** » produit par le SFMQ. Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations à délivrer. Il y aura lieu de décerner **cinq attestations** de validation au total pour l'obtention du certificat de qualification « **Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice** ».

UAA 2	1 Attestation	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques
UAA 4	1 Attestation	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
UAA 1	1 Attestation	Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols et plafonds
UAA 3	1 Attestation	Réaliser des travaux de peinture au pistolet
UAA 5	1 Attestation	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple

UAA 2 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur des boiseries et des éléments métalliques

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Peindre manuellement des boiseries et des éléments métalliques.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Une porte (face structurée), un chambranle, une plinthe et une face de châssis.
- Un élément métallique (balustrade, radiateur, tuyau, ...).
- Degré de finition attendu : minimum niveau 2 (B) (Standard).

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA2

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (assainissement des supports et préparation de la peinture) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de peinture (boiseries, éléments métalliques) sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer le support.
- Réaliser la pose collée du revêtement mural.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Les murs sont tapissés avec un revêtement mural à raccords.
- Hauteur standard de plafond.
- Imperfections dans les murs.
- Au minimum 1 obstacle au mur, à contourner.
- Passage d'une fenêtre.
- 1 angle rentrant et 1 angle sortant au minimum.

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA4

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation du support sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de tapissage sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 1 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Peindre manuellement un plafond et des murs.
- Réaliser la préparation d'une peinture à 2 composants.
- Poser et peindre des éléments moulurés de décoration.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

La préparation de la peinture à 2 composants peut faire l'objet d'une épreuve théorique ou d'un échange questions-réponses.

- Complexité :

- Hauteur standard de plafond.
- La surface du plafond et des murs doit permettre au minimum un déplacement de l'escabeau, de l'échelle ou de l'échafaudage roulant, et une reprise.
- Un obstacle au plafond à contourner ou à déposer – 2 obstacles au mur.
- Imperfections dans le plafond et/ou les murs.
- Un coin rentrant entre les deux murs à peindre, en 2 teintes différentes (1 teinte imposée et 1 teinte en harmonie).
- Moulure du plafond dans une teinte différente du mur, mais dans la même teinte que le plafond.
- Degré de finition attendu : minimum niveau 2 (B) (Standard).

- Autonomie :

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA1

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (assainissement des supports et préparation de la peinture) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de peinture (murs, plafond, éléments moulurés) sont correctement réalisés.
	1.3. La pose des éléments moulurés est correctement réalisée.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 :

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Préparer les supports.
- Préparer le matériel de pistolage.
- Réaliser des travaux de peinture au pistolet.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

Un support (nature au choix).

Epreuve individuelle – Autonomie d'exécution et d'organisation (analyse du travail, organisation de son travail, approvisionnement en matériel et matériaux appropriés, application des modes opératoires appropriés) dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).

- Conditions de réalisation :

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...) ;
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier ;
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA3

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (supports et préparation) sont correctement effectués.
	1.2. Les travaux de préparation du matériel de pistolage sont correctement réalisés.
	1.3. Les travaux de peinture sont correctement réalisés.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle. (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre,...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 5 :

Éléments critiques de contexte :**- Tâches :**

- Préparer le support.
- Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
- Gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) – trier et éliminer les déchets.

- Mise en situation :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Complexité :

- Présence au minimum d'un obstacle à contourner.
- Imperfections dans le sol.
- La surface doit permettre au minimum un raccord.
- Présence de plinthes non déposables.

- Autonomie :

Situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier.

- Temps de réalisation : fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation (OEF).**- Conditions de réalisation :**

L'apprenant dispose :

- d'un poste de travail ;
- d'une fiche de travail, des consignes organisationnelles et techniques (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...);
- des matériaux et matériel en suffisance, accessibles en atelier ou sur chantier.
- les tâches sont réalisées simultanément, dans le temps imparti.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA5

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. La préparation du support est correctement effectuée.
	1.2. La pose du revêtement est correctement réalisée.
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

	U.A.A. 1	U.A.A. 2	U.A.A. 3	U.A.A. 4	U.A.A. 5
Titres des UAA	Réaliser des travaux de peinture manuelle sur murs, sols, plafonds.	Réaliser des travaux de peinture manuelle sur des boiseries et des éléments métalliques.	Réaliser des travaux de peinture au pistolet.	Réaliser la pose d'un revêtement mural souple.	Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.
Outillage collectif					
Ponceuses			X		
Aspirateur			X		
Mélangeur			X		
Malaxeur			X		
Râteau à ragréage					X
Rouleaux débulleur					X
Latte d'acier avec équerre			X		
Rouleau à maroufler					X
Détapisseuse			X		
Décolleuse revêtement de sols					X
Perforateur de papiers peints			X		
Pulvérisateur sous pression			X		
Table de coupe (table à tapisser)				X	
Décapeur thermique ou chalumeau électrique			X		
Echelles et escabeaux, échafaudage roulant			X		
Installation mobile de pistolage			X		
Matériel de protection (masquage)			X		
Testeur d'humidité			X		
Scie à onglets (mouleurs)	X				

Outillage individuel					
Niveau à bulles				X	
Fil à plomb				X	
Plâtresse				X	
Paire de ciseaux de tapissier				X	
Grattoirs				X	
Cutters				X	
Couteaux multi usages				X	
Couteaux à enduire				X	
Couteaux de peintres				X	
Couteau de peintre multifonction				X	
Couteau à mastiquer				X	
Palette à maroufler				X	
Brosse à épousseter				X	
Set de couteaux japonais				X	
Pinceaux, rouleaux et brosses tout type de peinture				X	
Roulette à joints				X	
Cale à poncer				X	
Brosse de tapissier				X	
Brosse à encoller				X	
Brosse de fer				X	
Pistolet à cartouche				X	
Bac à peinture				X	
Seau				X	
Peaux de chamois				X	
Eponge				X	
Double-mètre (+ 1 crayon)				X	
Mètre à enrouleur				X	
Traceur à cordeau				X	
Peigne à colle				X	X
Latte d'acier				X	
Equerre et fausse équerre	X				X
Matériel de sécurité					
EPI				X	
EPC				X	

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)**1. Adresses :**

/

2. Sites généralistes :

- www.cstc.be Centre Scientifique et Technique de la Construction
- <http://ffc.constructiv.be> Fonds de la Formation de la Construction
- <http://www.cifful.ulg.ac.be> Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège
- <http://cnac.constructiv.be> Comité National d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction
- <http://www.confederatiebouw.be/peintresbelges/fr-be> Confédération de la construction : Peintres Belges

3. Ressources pédagogiques :

- *Arrêté royal du 31 août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur.*
- *AR du 13/03/1998 relatif au stockage de liquides extrêmement inflammables, facilement inflammables, inflammables et combustibles (M.B. du 15/05/1998).*
- *A.R. du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise (M.B. 28.12.2010; erratum: M.B. 8.2.2011).*
- *Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.*
- Notes d'Informations Techniques et S.T.S. (C.S.T.C.)
- NBN (Normes belges)
- Normes UE (Union européenne)

Dicobat 10 : Le dictionnaire général du bâtiment – Edition 2012.

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁵ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁶** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes¹⁷** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences¹⁸** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

¹⁵ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

¹⁷ Ibid, p.60.

¹⁸ Ibid, p.61.

Activités clés (A.C.)¹⁹ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²⁰ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des certifications (CFC)²¹ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²²: dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

¹⁹ Ibid, p.60.

²⁰ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²¹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²² Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

Compétence²³ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁴ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁵ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS²⁶ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET²⁷ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids

²³ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1^o.

²⁴ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²⁵ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17^o.

²⁶ Ibid., art. 2, 19^o.

²⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11^o.

global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)²⁸ : document de référence définissant le lien entre une formation ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement²⁹ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³⁰ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³¹ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**³² : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³³ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

²⁸ Ibid., art. 5, 14^o.

²⁹ Ibid., art. 5, 13^o.

³⁰ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7^o.

³¹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³² Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4^o.

³³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

Profil d'évaluation³⁴ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**³⁵ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**³⁶ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU³⁷ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)³⁸ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁴ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁶ Ibid., p.61.

³⁷ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°.

³⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)³⁹

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

³⁹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification du/de la « Maçon/Maçonne » et du/de la « Peintre Décorateur/Peintre Décoratrice » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années, dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé de formes 3 et 4, en plein exercice ou en alternance

Bruxelles, le 22 mai 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Éducation,

Marie-Martine SCHYNS

VERTALING

MINISTERIE VAN DE FRANSE GEMEENSCHAP

[C – 2019/42134]

22 MEI 2019. — Besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap tot vaststelling van de kwalificatieprofielen van “Metselaar” (m/v) en “Schilder-decorateur” (m/v) in het kwalificatiestelsel uitgedrukt in eenheden van leerresultaten (CPU), in het vierde, vijfde en zesde jaar van het gewoon of gespecialiseerd onderwijs met volledig leerplan of alternerend onderwijs van vorm 3 of 4

De Regering van de Franse Gemeenschap,

Gelet op de artikelen 39, 47 en 49 van het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren;

Gelet op het besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap van 29 augustus 2018 tot experimentele organisatie, in het kwalificatiestelsel uitgedrukt in eenheden van leerresultaten (CPU), van gegroepeerde basisopties in het vierde, vijfde en zesde leerjaar van het kwalificerend secundair onderwijs;

Gelet op het conformiteitsadvies pro forma van de uitvoerende cel van de “Service francophone des Métiers et des Qualifications”, afgekort “S.F.M.Q.” tussen het opleidingsprofiel van “Metselaar” (m/v) en het kwalificatieprofiel van “Metselaar” (m/v) en goedgekeurd op 21 november 2018, door de Overleg- en erkenningskamer, zoals bepaald in artikelen 30 en volgende van het Samenwerkingsakkoord van 10 december 2015 tussen de Franse Gemeenschap, het Waals Gewest en de Franse Gemeenschapscommissie betreffende de oprichting van de bovenvermelde dienst;

Gelet op het conformiteitsadvies pro forma van de uitvoerende cel van de “Service francophone des Métiers et des Qualifications”, afgekort “S.F.M.Q.” tussen het opleidingsprofiel van “Schilder-decorateur” (m/v) en het kwalificatieprofiel van “Schilder-decorateur” (m/v) en goedgekeurd op 21 november 2018, door de Overleg- en erkenningskamer, zoals bepaald in artikelen 30 en volgende van het Samenwerkingsakkoord van 27 maart 2009 tussen de Franse Gemeenschap, het Waals Gewest en de Franse Gemeenschapscommissie betreffende de oprichting van de bovenvermelde dienst;

Gelet op de “gendertest” van 29 januari 2019, uitgevoerd overeenkomstig artikel 4, tweede lid, 1°, van het decreet van 7 januari 2016 betreffende de integratie van de genderdimensie in alle beleiden van de Franse Gemeenschap;

Gelet op het onderhandelingsprotocol van 15 maart 2019 in het onderhandelingscomité tussen de regering van de Franse Gemeenschap en de vertegenwoordigings- en coördinatieorganen van de inrichtende machten van het onderwijs en de gesubsidieerde psycho-medisch-sociale centra die door de regering worden erkend;

Gelet op het verzoek om advies binnen een termijn van dertig dagen aan de Raad van State gericht op 1 april 2019, overeenkomstig artikel 84, § 1, eerste lid, 2°, van de wetten betreffende de Raad van State, gecoördineerd op 12 januari 1973;

Gelet op het feit dat het advies niet binnen deze termijn is meegedeeld;

Gelet op artikel 84, § 4, tweede lid van de wetten betreffende de Raad van State, gecoördineerd op 12 januari 1973;

Op de voordracht van de Minister van Onderwijs;

Na beraadslaging,

Besluit :

Artikel 1. In toepassing van de artikelen 39 en 49 van het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren, en het besluit van de regering van de Franse Gemeenschap van 29 augustus 2018 tot experimentele organisatie, in het kwalificatiestelsel uitgedrukt in eenheden van leerresultaten (CPU), van gegroepeerde basisopties in het vierde, vijfde en zesde leerjaar van het kwalificerend secundair onderwijs, wordt het kwalificatieprofiel van “Metselaar” (m/v) bepaald in bijlage 1.

Art. 2. In toepassing van artikel 47 van het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren, en het decreet van de regering van de Franse Gemeenschap van 29 augustus 2018 tot experimentele organisatie, in het kwalificatiestelsel uitgedrukt in eenheden van leerresultaten (CPU), van gegroepeerde basisopties in het vierde, vijfde en zesde leerjaar van het kwalificerend secundair onderwijs, wordt het kwalificatieprofiel van “Metselaar” (m/v) bepaald in bijlage 2.

Art. 3. In toepassing van de artikelen 39 en 49 van het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren, en het besluit van de regering van de Franse Gemeenschap van 29 augustus 2018 tot experimentele organisatie, in het kwalificatiestelsel uitgedrukt in eenheden van leerresultaten (CPU), van gegroepeerde basisopties in het vierde, vijfde en zesde leerjaar van het kwalificerend secundair onderwijs, wordt het kwalificatieprofiel van “Schilder-decorateur” (m/v) bepaald in bijlage 3.

Art. 4. In toepassing van artikel 47 van het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren, en het decreet van de regering van de Franse Gemeenschap van 29 augustus 2018 tot experimentele organisatie, in het kwalificatiestelsel uitgedrukt in eenheden van leerresultaten (CPU), van gegroepeerde basisopties in het vierde, vijfde en zesde leerjaar van het kwalificerend secundair onderwijs, wordt het kwalificatieprofiel van “Schilder-decorateur” (m/v) bepaald in bijlage 4.

Art. 5. Dit besluit treedt in werking op 1 september 2018, met uitzondering van artikel 4, dat in werking treedt op 1 september 2019.

Art. 6. De Minister bevoegd voor het leerplichtonderwijs wordt belast met de uitvoering van dit besluit.

Brussel, 22 mei 2019.

De Minister-President, bevoegd voor Gelijke kansen en Vrouwenrechten,

R. DEMOTTE

De Minister van Onderwijs,

M.-M. SCHYNS